

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

LA VIOLENCE CONJUGALE VUE PAR L'ENFANT : UN ÉCLAIRAGE SUR LA
DYNAMIQUE PSYCHOLOGIQUE DES ENFANTS EXPOSÉS

THÈSE PRÉSENTÉE
COMME EXIGENCE PARTIELLE DU
DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL RECHERCHE)

PAR
FATIMA CHOUAL

MAI 2023

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire, de cette thèse ou de cet essai a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire, de sa thèse ou de son essai.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire, cette thèse ou cet essai. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire, de cette thèse et de son essai requiert son autorisation.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES
DOCTORAT CONTINUUM D'ÉTUDES EN PSYCHOLOGIE
(PROFIL RECHERCHE) (Ph. D.)

Direction de recherche :

Julie Lefebvre, Ph. D. directrice de recherche
Université du Québec à Trois-Rivières

Jury d'évaluation :

Julie Lefebvre, Ph. D. directrice de recherche
Université du Québec à Trois-Rivières

Lyson Marcoux, Ph. D. présidente du jury
Université du Québec à Trois-Rivières

Daniela Wiethaeuper, Ph. D. évaluatrice interne
Université du Québec à Trois-Rivières

Caroline Beaugard, Ph. D. évaluatrice externe
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Thèse soutenue le 24/03/2023

Ce document est rédigé sous la forme d'article(s) scientifique(s), tel qu'il est stipulé dans les règlements des études de cycles supérieurs (Article 360) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les articles ont été rédigés selon les normes de publication de revues reconnues et approuvées par le Comité de programmes de cycles supérieurs du département de psychologie. Le nom du directeur de recherche pourrait donc apparaître comme co-auteur de l'article soumis pour publication.

Sommaire

La violence conjugale est un phénomène récurrent faisant plusieurs victimes, dont la conjointe ou le conjoint, mais également les enfants pris entre deux camps. Ainsi, la violence conjugale peut avoir des conséquences sur la santé physique, mentale et psychique des enfants exposés, sur les liens que ces derniers peuvent construire avec leurs parents, mais également avec leur entourage. La littérature montre que les conséquences de l'exposition à la violence conjugale sont variées et que les enfants peuvent développer plusieurs réactions et séquelles à la suite de ce traumatisme psychique, tels que, la dépression, ou le syndrome de stress post traumatique. Certains d'entre eux peuvent avoir des comportements semblables à ceux de l'agresseur ou ceux de la victime à l'âge adulte. Une meilleure compréhension du fonctionnement intrapsychique de l'enfant pourrait contribuer à comprendre les réactions variées à l'âge adulte, et ainsi, mieux cibler l'intervention, pour éviter la répétition de la violence ou de la victimisation. De ce fait, cette thèse présentant une étude qualitative de type exploratoire divisée en deux articles nous permettra de mieux comprendre le fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale. Une lecture psychodynamique et psychanalytique a été réalisée à l'aide des méthodes projectives (*Children's Apperception test* et le *Dessin de famille*) auprès de dix enfants exposés à divers types de violence conjugale. Dans le premier article, nous avons tracé un portrait intrapsychique d'un enfant, grâce à l'étude de plusieurs dimensions psychologiques du fonctionnement interne (représentation de soi, surmoi, identifications, relations d'objet et mécanismes de défense). Les résultats révèlent que l'enfant peut développer un fonctionnement fragile avec une représentation de soi altérée

et des défenses de type primitif. L'enfant perçoit une image maternelle conflictuelle et une image paternelle impulsive. En ce qui concerne le second article, nous avons choisi d'approfondir une dimension du fonctionnement intrapsychique, les relations d'objet, auprès de dix enfants exposés aux violences conjugales. Les résultats révèlent que les enfants développaient des relations d'objet marquées par la perte de l'objet. Des images parentales introjectées en mauvais objets ou bien une difficulté d'investissement des images parentales sont notées. Cette thèse pourrait contribuer à la compréhension de la dynamique psychologique de l'enfant exposé à la violence conjugale. Elle pourrait également interpeler les chercheurs sur l'importance de poursuivre les études sur le fonctionnement psychologique de ces enfants.

Table des matières

Sommaire	iv
Liste des tableaux	xi
Remerciements	xii
Introduction générale	1
Contexte théorique	6
L'enfant et la violence dans le couple.....	10
Le rôle de l'enfant face à la violence conjugale	11
Conséquences de la violence conjugale sur l'enfant.....	12
Liens parent-enfant et exposition à la violence dans le couple.....	15
Lien mère-enfant.....	16
Lien père-enfant	17
Parentification	18
Conflit de loyauté.....	18
Fonctionnement intrapsychique chez l'enfant	20
Représentation de soi	20
Surmoi.....	22
Identifications	22
Mécanismes de défense.....	24
Relations d'objet	25
Fonctionnement intrapsychique et l'enfant exposé à la violence conjugale	27
Pertinence et objectif général de la thèse	31

Méthode.....	33
Participants.....	34
Instruments de mesure	38
Entrevue semi-directive	39
Observation du Jeu.....	39
Children’s Apperception Test (CAT)	40
Dessin de la famille.....	44
Déroulement.....	49
Rencontre avec les mères.....	50
Participants enfants	50
Chapitre 1. Article scientifique 1 – Fonctionnement intrapsychique d’un enfant exposé à la violence conjugale : une analyse de cas	52
Résumé.....	54
Abstract	55
Fonctionnement intrapsychique et enfant exposé à la violence conjugale	59
Représentation de soi	61
Surmoi.....	61
Identifications	63
Relations d’objet.....	64
Mécanismes de défense.....	65
Pertinence et objectif de l’étude.....	67
Méthode	69

Participant	69
Instruments de mesure	69
Entretien semi-directif (auprès de la mère).....	69
Children’s Apperception test (CAT).....	69
Dessin de la famille.....	70
Stratégie d’analyse	72
Résultats	72
Anamnèse issue de l’entretien semi-directif.....	72
Résultats au Children’s Apperception Test (CAT).....	73
Résultats au Dessin de la famille	76
Discussion	79
Conclusion	86
Références	88
Chapitre 2. Article scientifique 2 – Relations d’objet chez des enfants exposés à la violence conjugale.....	95
Résumé.....	97
Abstract	98
1. Introduction.....	99
2. Relations d’objet	101
2.1 Définitions.....	101
2.2 Rôle et importance des relations d’objet dans le développement psychique de l’enfant	102

2.3 Évolution et développement de la relation d'objet ou la relation objectale.....	104
2.4 Évaluation des relations d'objet.....	105
3. Relations d'objet et exposition à la violence conjugale.....	107
4. Objectif et pertinence de recherche.....	109
5. Méthode	111
5.1 Participants.....	111
5.2 Instruments de mesure	112
5.2.1 Children's Apperception Test (CAT) (Bellak & Bellak, 1949).....	112
5.2.2 Dessin de la famille.....	113
6. Résultats.....	114
7. Discussion	125
8. Conclusion	132
Références.....	134
Discussion générale.....	141
Article 1 : « Fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale ».....	143
Article 2 : « Relations d'objet chez des enfants exposés à la violence conjugale ».....	144
Liens entre l'article 1 et l'article 2.....	146
Forces et limites de l'étude	153
Retombées scientifiques pour la clinique et la recherche	155

Futures recherches	157
Conclusion générale	158
Références générales	161
Appendice A. Grille de l'entrevue semi-directive avec les participantes mères	178
Appendice B. Grille de cotation pour le CAT de Boekholt (2015)	181
Appendice C. Contenu manifeste et contenu latent des planches du CAT (Tiré de Boekholt, 2015).....	184
Appendice D. Grille de cotation du Dessin de la famille (Tiré de Jourdan-Ionescu et Lachance, 2000b)	188
Appendice E. Lettre d'information et formulaire de consentement	201
Appendice F. Normes de présentation de la <i>Revue Bulletin de psychologie</i>	206
Appendice G. Normes de présentation de la <i>Revue Pratiques psychologiques</i>	219

Liste des tableaux

Tableau

1	Description de l'échantillon	35
2	Caractéristiques des mères	37
3	Caractéristiques des planches qui renvoient à l'image maternelle et paternelle de l'épreuve du CAT	42
4	Procédés aux configurations défensives proposés par Boekholt (2015)	44
5	Indices des identifications au Dessin de la famille, inspiré de Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a)	47
6	Indices des mécanismes de défense au Dessin de la famille	49
7	Résultats obtenus aux instruments de mesure	115

Remerciements

Avant tout, je tiens à exprimer mes remerciements aux membres du comité pour avoir accepté de faire partie du jury final de mon projet de thèse : Lyson Marcoux, Daniela Wiethaeuper et Caroline Beauregard.

Je tiens à remercier ma directrice et ma superviseuse de recherche, la professeure Julie Lefebvre, qui a accepté d'embarquer tardivement dans le projet et qui a su m'apporter l'aide et l'écoute dont j'avais besoin. Ainsi que me guider et m'orienter vers la finalisation de ce projet. Un très grand merci pour votre bienveillance, votre présence et votre écoute.

Je souhaite également remercier quelques professeures de l'UQTR qui m'ont apporté leur aide, que ce soit par des conseils ou avec des encouragements : Colette Jourdan-Ionescu, Karine Poitras, Michael Cantinotti et Lyson Marcoux. Je remercie également Marie-Claude Lauzon d'avoir apporté son expertise comme seconde évaluatrice pour l'interjuge.

Je remercie également les participantes pour m'avoir fait confiance et accepter de témoigner et de participer à cette recherche. Un grand merci à la maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violences conjugales pour m'avoir ouvert ses portes et de m'avoir prêté ses locaux afin d'effectuer le recrutement.

Je remercie également ma famille pour leur soutien inconditionnel. Ma mère, un très grand merci d'être présente pour moi, de m'avoir soutenue dans tous mes projets. Et un grand merci à mon frère grâce à qui j'ai choisi ce parcours en psychologie. Mon compagnon de tous les jours, mon mari, qui a supporté mes hauts et mes bas tout au long de cette aventure, je te remercie pour ta patience, ton soutien et tes encouragements.

Introduction générale

La violence conjugale est un phénomène social avant tout, qui est d'une grande ampleur dans le monde et qui atteint de plus en plus de familles. Cette dernière est considérée comme étant l'une des formes les plus courantes des violences faites à l'égard des femmes (Organisation mondiale de la santé [OMS], 2012). D'après les derniers chiffres de l'OMS (2018), une femme sur trois peut subir une forme de violence — physique ou psychologique — de la part d'un partenaire. Au Canada, en 2019, on a enregistré 107 810 victimes agressées par un partenaire intime, dont 53 % étaient des femmes (Conroy, 2021a). Dans la société québécoise, la violence conjugale est une problématique grave et persistante (Gravel et al., 2017). Toutefois, la violence conjugale ne touche pas seulement les femmes, mais les enfants peuvent également être affectés (Fortin, 2009).

La violence conjugale peut créer un climat toxique pour l'enfant (Vouche, 2009), lui faisant vivre un stress important. Il peut alors ressentir de la terreur et de l'insécurité pour lui-même et pour le parent victime (Fortin, 2005). L'enfant est alors à risque de développer un stress post-traumatique (Chemtob & Carlson, 2004) ou l'un de ses symptômes (Vasselier-Novelli et al., 2014), et d'autres problèmes d'ordre physique, cognitif, comportemental et psychologique (Lessard, 2018). Le développement de l'enfant se trouve perturbé et troublé, et les séquelles peuvent apparaître à court, moyen ou à long terme (de Becker, 2008), allant jusqu'à reproduire les comportements violents de

l'agresseur ou ceux de la victime à l'âge adulte (Carlson, 2000; Smith et al., 2000). Cependant, les enfants ne sont pas touchés de la même intensité ou de la même façon (Lapierre et al., 2010). Selon Radfort (1995), la psychanalyse permettrait d'explorer les effets du traumatisme sur le développement de la personnalité de l'enfant et ainsi, mieux comprendre ces différences.

Peu d'études portent sur la compréhension du fonctionnement psychologique de l'enfant exposé à la violence conjugale. À ce sujet, Rouby et Batisse (2012) mentionnent que le syndrome de l'enfant exposé à la violence conjugale n'a pas encore été défini. Seuls certains auteurs tentent d'apporter quelques hypothèses en évoquant un fonctionnement opératoire adopté par l'enfant (Berger, 2008; de Becker, 2008), le mode défensif rigide chez celui-ci (Berger & Bonneville, 2009) et la perception d'une image paternelle violente et une image maternelle fragile (Metz & Thévenot, 2015). Pour permettre d'apporter de nouvelles connaissances à ce sujet, nous explorerons le fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale, avec une lecture et une perspective psychodynamique.

Pour ce faire, ce projet de thèse s'est basé sur une méthode qualitative de type exploratoire à l'aide des méthodes projectives. Nous avons tenté d'examiner et d'explorer ce sujet chez dix enfants exposés à la violence conjugale, rencontrés dans un établissement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale dans l'une des régions de la province du Québec. La présente recherche est présentée sous forme de deux articles. Le

premier article présente l'analyse d'un cas. Son objectif est de comprendre le fonctionnement intrapsychique d'une enfant exposée à la violence conjugale en explorant plusieurs dimensions, dont la représentation de soi, le surmoi, les identifications, la relation d'objet et les mécanismes de défense. Cette étude sera présentée sous la forme d'un article à destination de la revue *Bulletin de psychologie*¹, une revue française qui encourage la publication des travaux inscrits dans des courants plus actuels de la recherche.

En ce qui a trait au second article, dans la continuité et dans l'objectif de mieux comprendre le fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale, il a porté attention à une dimension plus spécifique qui est considérée comme le pilier de relations interpersonnelles. Ainsi, la seconde étude a pour objectif d'explorer la relation d'objet chez dix enfants exposés aux violences conjugales. Cette étude sera présentée également sous la forme d'un article destiné à la revue *Pratiques psychologiques*², une revue française qui publie régulièrement des recherches à visée appliquée.

La présente thèse se compose, en premier lieu, du contexte théorique avec la présentation d'un relevé de littérature, comprenant des recherches et certaines hypothèses avancées en lien avec la problématique de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale. Par la suite, une partie est consacrée à la présentation de la méthode de recherche, suivie

¹ <https://www.bulletindepsychologie.net/vente/>

² <https://www.em-consulte.com/revue/PRPS/presentation/pratiques-psychologiques>

d'une présentation plus détaillée des participants, des instruments de mesure, ainsi que du déroulement du recrutement. En second lieu, les deux articles, destinés à la soumission aux deux revues scientifiques susmentionnées, sont présentés. En dernier lieu, la discussion générale propose des réflexions entre les principaux résultats des deux études et est suivie de la conclusion.

Il importe de noter que la prévalence de la violence conjugale est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Selon une estimation mondiale, 30 % des femmes indiquent avoir subi de la violence de la part d'un partenaire (OMS, 2021). En prenant en considération l'ampleur de ce phénomène, dans le présent document, il y sera question de l'exposition des enfants à la violence conjugale commise par le père ou le conjoint de la mère à l'encontre de la mère.

Contexte théorique

La violence conjugale, dite également violence domestique ou violence dans le couple est un problème grave et persistant. Non seulement touche-t-elle l'ensemble de la société québécoise (Gravel et al., 2017), mais également le reste du monde. Selon le Gouvernement du Québec, la violence conjugale est définie ainsi :

La violence conjugale comprend les agressions psychologiques, verbales, physiques et sexuelles ainsi que les actes de domination sur le plan économique. Elle ne résulte pas d'une perte de contrôle, mais constitue, au contraire, un moyen choisi pour dominer l'autre personne et affirmer son pouvoir sur elle. La violence conjugale peut être vécue dans une relation maritale, extra maritale ou amoureuse, à tous les âges de la vie. (Gouvernement du Québec, 1995, p. 23, 2012, p.1).

La violence conjugale est la violence la plus fréquente parmi les formes de violences faites aux femmes (Heise, 2011), et la violence de l'homme envers la femme reste la plus importante comparativement à celle de la femme envers l'homme (Heise & Garcia-Moreno, 2002). L'OMS (2021) révèle que plus du tiers des femmes du monde ont déjà été victimes d'une violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime. De plus, la pandémie de COVID-19, avec les conséquences sociales et économiques qu'elle a pu engendrer et les mesures mises en place, a exposé davantage les femmes à leur partenaire violent (OMS, 2021). Quelques pays, dont les États-Unis, ont remarqué une augmentation des cas de violence conjugale en contexte de pandémie (OMS, 2020). Au Canada, les policiers ont enregistré une augmentation de 12 % des demandes d'intervention entre mars et juin 2020 (Statistique Canada, 2020).

Au Québec, les effets de cette pandémie sur la violence conjugale sont encore peu connus (Institut national de santé publique, 2020).

La violence conjugale peut s'exprimer sous plusieurs formes conjointement (Seys, 2020) ou plusieurs comportements destructeurs (Conroy, 2021b). La violence physique se manifeste sous la forme d'agressions physiques, telles que des gifles, des coups, des coups de poing ou de pieds (OMS, 2012), mais aussi de menaces avec arme et de l'étranglement (Savage, 2021). La violence sexuelle, quant à elle, peut se présenter par des rapports sexuels forcés (OMS, 2012), des tentatives de forcer la victime à avoir des relations sexuelles (Savage, 2021), un viol marital ou d'autres formes de coercition sexuelle (OMS, 2012). La violence psychologique peut se traduire par des insultes, des humiliations, du harcèlement, des menaces (OMS, 2012; Savage, 2021) ou de la manipulation (Savage, 2021). Dans la violence sociale, le conjoint peut isoler sa conjointe de son entourage (famille et amis) ou contrôler ses fréquentations. Il peut également contrôler ses faits et gestes en public (OMS, 2012). En ce qui a trait à la violence économique, le conjoint peut contrôler les finances (achats et dépenses) et limiter l'accès à un emploi à sa conjointe (OMS, 2012). La violence conjugale peut se manifester et s'installer progressivement (Seys, 2020). Elle survient dans un cycle répétitif, nommé le cycle de la violence conjugale. Ce dernier se compose de quatre phases : (1) tension; (2) agression; (3) justification ou remords; et (4) réconciliation (Gouvernement du Québec, 2022).

Les violences conjugales peuvent avoir de grandes conséquences physiques, psychologiques et sociales sur les femmes victimes (OMS, 2012), et ce, à court et à long terme (Agence de la santé publique du Canada, 2016; Brown et al., 2015; Dim, 2021). En effet, les femmes victimes peuvent développer de nombreuses séquelles physiques dont des blessures corporelles telles que des coupures, fêlures, ecchymoses (Burczycka, 2016; Heise & Garcia Moreno, 2002; OMS, 2012), lésions cérébrales, blessures au dos et au cou et des traumatismes à l'abdomen ou au thorax (Heise & Garcia Moreno, 2002). Elles peuvent développer des troubles d'ordre mental et psychologique tels que des idées suicidaires (OMS, 2012), de la dépression et de l'anxiété (Dillon et al., 2013; Hutchins & Sinha, 2013), du stress post-traumatique (Dillon et al., 2013; Foshee et al., 2015), des troubles de l'alimentation et du sommeil, du tabagisme (OMS, 2012) et une modification de l'image de soi (Daligand, 2008). Les femmes victimes de violences conjugales peuvent également développer des problèmes d'ordre sexuel et génital, par exemple, des infections sexuellement transmissibles (Campbell, 2002; Dillon et al., 2013), des complications de grossesse et des maladies inflammatoires pelviennes (Campbell, 2002).

La violence conjugale peut également avoir un impact important sur l'enfant qui y est exposé (Fortin, 2009; Lessard, 2018). L'exposition à la violence conjugale est considérée comme une forme de maltraitance envers l'enfant (Dubois-Comtois & Cyr, 2017; Fortin, 2005, 2009). D'ailleurs, ce type de maltraitance a été reconnu par le gouvernement du Québec, depuis 1995, aux yeux de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (Gouvernement du Québec, 2007). Selon l'Institut de la statistique du Québec (2018), 6,7 % des enfants

âgés de 6 mois à 17 ans sont exposés à la violence conjugale à l'encontre de leur mère, comparativement à 4,3 % qui sont exposés à la violence conjugale envers leur père.

L'exposition à la violence conjugale peut prendre plusieurs réalités et plusieurs formes, l'enfant peut être : a) exposé directement et être présent au moment des violences, b) exposé indirectement en entendant, en constatant la violence conjugale ou bien en étant pris par le conflit entre les parents, c) physiquement victime en tentant de s'interposer entre ses deux parents ou d) victime de la violence exprimée par le parent agresseur (Baker et al., 2004; Coutanceau, 2014; Holden, 2003; Lapierre et al., 2010; Mullender et al., 2002; Vouche, 2009; Wolfe et al., 2003). L'enfant peut également être exposé à l'une ou à plusieurs formes de violence conjugale, soit des agressions physiques, des violences psychologiques, des agressions verbales, des agressions sexuelles et des agressions financières (Gouvernement du Québec, 1995, 2007; Heise & Garcia-Moreno, 2002; Lapierre et al., 2010). De ce fait, dans ce contexte, l'enfant vit dans un climat et un environnement toxique qui peut compromettre son développement (Vouche, 2009). Les sous-sections suivantes aborderont le vécu de l'enfant exposé à la violence conjugale, ses conséquences sur lui et sur son lien avec ses parents, suivi du fonctionnement intrapsychique de l'enfant de façon générale, et de celui exposé à la violence conjugale.

L'enfant et la violence dans le couple

Le rapport de domination (Salmona, 2017) et la dynamique d'emprise (Vouche, 2009) de la violence conjugale génèrent un climat toxique et chaotique (Vouche, 2009), pouvant

laisser l'enfant sans repères et dans l'instabilité (Sadlier, 2017). Cette section aborde le rôle de l'enfance face à la violence conjugale, ainsi que les conséquences de celle-ci.

Le rôle de l'enfant face à la violence conjugale

Face à la violence conjugale, Baker et Cunningham (2004) observent sept rôles que l'enfant peut adopter : (1) le petit parent ou le gardien : l'enfant peut occuper le rôle du parent auprès de la victime ou de la fratrie en effectuant les tâches ménagères et en prenant soin de la famille; (2) le confident de la victime : l'enfant connaît les sentiments et les projets de la mère, il peut également jouer l'espion auprès du père pour la mère; (3) le confident de l'agresseur : l'enfant peut être utilisé par le père comme un confident, manipulé pour signaler les comportements de la mère auprès du père; (4) le petit agresseur : l'enfant peut alors reproduire les agressions envers la mère (obligé de frapper ou d'insulter la mère); (5) l'enfant modèle : ce dernier devient un enfant très calme, clairvoyant, il détecte les problèmes et tente de les régler afin d'éviter le déclenchement de la violence conjugale; (6) l'arbitre : l'enfant peut devenir le médiateur entre ces parents afin de garder le calme; et (7) le bouc émissaire : l'enfant peut être identifié par le parent agresseur comme étant une source de tension afin de justifier la violence.

Vasselier-Novelli et Heim (2006) évoquent un processus de transformation où l'enfant peut passer par plusieurs phases dans lesquelles il se transforme d'un simple spectateur à un acteur. Lors des deux premières phases, l'enfant est un simple spectateur. Considéré comme un objet, l'enfant reste sans protection face aux agissements de ses

parents. Il va construire en grandissant une représentation de la situation où il est obligé de faire des choix, mais aussi de développer des stratégies défensives. De ce fait, il doit modifier et modeler son comportement et sa conduite avec ses parents. Lors de la troisième phase, l'enfant ne veut plus être spectateur, mais acteur : il devient alors agresseur, il va utiliser cette agressivité apprise envers son entourage (p.ex., fratrie, école).

Conséquences de la violence conjugale sur l'enfant

L'enfant exposé à la violence conjugale peut ressentir la violence comme s'il était partie prenante (Berger, 2005). L'exposition à la violence conjugale peut engendrer chez l'enfant de la peur et de la terreur pour sa sécurité (Fortin, 2005, 2008) et un stress important (Vasselier-Novelli & Heim, 2006). Elle peut engendrer un traumatisme sur l'enfant comme s'il était directement victime (Fortin et al., 2000) au même titre que la maltraitance physique ou sexuelle à son égard (Daligand, 2009). Elle peut avoir des conséquences et des séquelles sur l'enfant et sur son développement, et ce, à court, à moyen et à long terme (de Becker, 2008).

Les enfants exposés à la violence conjugale peuvent développer des problèmes d'ordre physique. À titre d'exemple, ils peuvent souffrir de lésions traumatiques dues à des blessures, de la part de l'un des deux parents, lorsqu'ils s'interposent entre eux ou lorsqu'ils se trouvent dans les bras de la mère (Léveillé et al., 2007). Ils peuvent également développer des troubles psychosomatiques (maux de tête et maux de ventre) et des affections cutanées (Henrion, 2001; Lessard, 2018). Certains enfants peuvent être

également des victimes directes, en subissant la violence qui est dirigée envers le conjoint et envers eux également (Coutanceau, 2014). En effet, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent être à risque de subir de la maltraitance physique (Grych et al., 2000; Smith Slep & O'Leary, 2005).

Au plan comportemental, les enfants témoins de violence conjugale peuvent développer des troubles du comportement (Doucet & Fortin, 2014; Fortin et al., 2000; Henrion, 2001; Sadlier, 2015, 2017) tels que l'agressivité, l'hyperactivité (Fortin, 2008; Vasselier-Novelli & Heim, 2006) et la délinquance à l'adolescence (Lessard, 2018). Les adolescents victimes ont plus tendance à désobéir, mentir, tricher, détruire des objets, se battre ou montrer de la cruauté (Fortin et al., 2002; Sadlier, 2010), notamment envers les animaux (Lessard, 2018).

Les enfants exposés risquent également de manifester des problèmes d'ordre cognitif et scolaire, dont des retards dans l'acquisition du langage et d'habiletés intellectuelles (Evans et al., 2008; Lessard, 2018; Wolfe et al., 2003), une déficience intellectuelle (Chenard, 1994) ou des problèmes d'apprentissage (Lessard, 2018).

Enfin, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent montrer des problèmes d'ordre affectif et psychologique. En effet, ils peuvent présenter un risque plus élevé de manifester des troubles affectifs (Sadlier, 2015) et ils peuvent développer une plus faible estime de soi comparativement aux autres enfants (Evans et al., 2008; Fortin et al., 2000;

Sternberg et al., 2006). Les études et les méta-analyses révèlent que les enfants exposés manifestent les symptômes suivants : le retrait, l'isolement (Fortin et al., 2002; Holden, 2003; Lessard, 2018; Winstock & Eisikovits, 2003), des taux importants et supérieurs de dépression, d'anxiété et de stress post-traumatique (Chan & Yeung, 2009; Evans et al., 2008; Graham-Bermann & Seng, 2005; Kitzmann et al., 2003; Lessard, 2018; Overlien, 2010; Paul & Zaouche-Gaudron, 2018; Wolfe et al., 2003). De plus, le taux d'anxiété chez ces enfants serait lié à la fréquence et à la sévérité de la violence conjugale (Paul & Zaouche-Gaudron, 2017, 2018).

Une exposition intense et prolongée à la violence conjugale peut engendrer des symptômes de stress post-traumatique (Vasselier-Novelli et al., 2014). Selon l'étude de Lehmann (1997), la majorité des jeunes enfants exposés à la violence conjugale présenteraient des symptômes liés au stress post-traumatique. Dans le même sens, les résultats de Chemtob et Carlson (2004) démontrent que 41 % des enfants de leur échantillon d'étude manifestaient un syndrome de stress post-traumatique. Plus récemment, les études menées par Paul et Zaouche-Gaudron (2017, 2018) montrent que le score des enfants exposés à la violence conjugale à l'échelle du stress post-traumatique était plus élevé comparativement au score observé à l'échelle de la colère.

Bien que plusieurs impacts négatifs soient notés chez les enfants exposés à la violence conjugale, ils ne sont pas tous affectés de la même manière ou de la même intensité (Lapierre et al., 2010; Wolfe et al., 2003). Certains enfants peuvent être affectés sur

plusieurs plans, selon le stade de développement atteint (Cunningham & Baker, 2007; Lapierre et al., 2010; Lessard et al., 2009), et d'autres parviennent à se préserver des violences (de Becker, 2008). En effet, il existe certains facteurs qui pourraient aider l'enfant à faire face à la violence conjugale tels qu'avoir un bon tempérament, une bonne estime de soi et une bonne performance scolaire (O'Keefe, 1994). Selon Békaert et al. (2012), le fait d'avoir une estime de soi moyenne et une efficacité intellectuelle moyennes pourrait protéger l'enfant exposé à la violence conjugale, alors qu'une faible estime de soi et une efficacité intellectuelle basse ne permettraient pas de réduire l'anxiété générée par l'exposition à la violence conjugale. De plus, le fait d'avoir un grand soutien de l'entourage pourrait être un facteur de protection (Fortin, 2005).

À long terme, à l'adolescence ou à l'âge adulte, les enfants seraient à risque de reproduire les comportements de violence ou de victimisation (Carlson, 2000; Holt et al., 2008; Smith et al., 2000; Wolfe et al., 2003). Les statistiques révèlent que les personnes qui avaient des antécédents de violence durant l'enfance étaient à risque d'être victimes de violence conjugale à l'âge adulte (Burczycka, 2017). De plus, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent l'être également (Clément et al., 2013).

Liens parent-enfant et exposition à la violence dans le couple

Selon la littérature scientifique, la violence conjugale affecte les relations que l'enfant peut développer avec ses parents (Fortin, 2009), et ce, sur différents plans et de plusieurs façons.

Lien mère-enfant

La violence conjugale peut affecter les deux pôles de la relation mère-enfant. En effet, d'un côté, elle affecterait négativement les habiletés et les conduites parentales de la mère en affaiblissant ses pratiques disciplinaires, sa capacité se trouvant ébranlée et ne parvenant pas à maintenir une discipline positive et à mettre en place des limites claires et appliquées avec cohérence et assiduité (Fortin et al., 2000; Humphreys et al., 2006). La violence conjugale peut également rendre les mères moins disponibles pour prendre soin de leurs enfants et les protéger (Lavergne et al., 2011). Toutefois, la relation mère-enfant peut jouer un rôle protecteur (Doucet & Fortin, 2010) dans les cas où certaines mères parviennent à maintenir des conduites positives envers l'enfant malgré la violence, permettant de préserver le lien (Lapierre, 2008; Levendosky et al., 2002; Radford & Hester, 2006;). De l'autre côté, la violence conjugale peut entacher négativement la perception que l'enfant peut avoir de sa mère, perçue fragile et impuissante. Dans cette situation, ce dernier peut avoir l'impression de ne pas pouvoir compter sur elle (Baker, 2006).

Les recherches issues de la théorie d'attachement révèlent, quant à elles, que la violence conjugale peut créer une désorganisation au niveau du style d'attachement de l'enfant, en déstabilisant l'estime de soi des mères (Savard & Zaouche-Gaudron, 2014; Zeanah et al., 1999). Huth-Bocks et al. (2004) soulignent que les femmes violentées ont une représentation plus négative de leur enfant et d'elles-mêmes, amenant certains enfants développer un attachement de type insécurisé/désorganisé (Berdot-Talmier et al., 2016;

Savard & Zaouche-Gaudron, 2010). À cet effet, dans la théorie de l'attachement, il a été observé quatre styles d'attachement : (1) *Sécuré* (sécurisant), l'enfant est autonome, explore et exprime aisément ses besoins; (2) *Anxieux-évitant* (insécure), on décèle une pseudo-indépendance, l'enfant parvient à explorer, mais trouve de la difficulté à exprimer ses besoins et ses affects; (3) *Anxieux-ambivalent* ou *résistant* (insécure), l'expression des besoins se trouve bruyante, l'enfant peut être à la fois dans le réconfort et dans l'agressivité, peu satisfait; et (4) *désorganisé*, l'enfant développe un comportement instable et désordonné, il est impossible d'apaiser sa détresse (Genet & Wallon, 2019).

Lien père-enfant

Quant à la relation père-enfant, elle aussi peut être affectée de plusieurs façons (Lazaratou & Golse, 2016). L'enfant exposé à la violence du père envers la mère peut être déchiré entre deux pôles, celui de la peur et celui du fait d'avoir besoin du parent qui produit la violence et d'y être attaché (Israël & Stover, 2009; Lazaratou & Golse, 2016). De plus, lorsque la violence conjugale est exercée par le père biologique, les enfants exposés montrent moins de symptômes traumatiques et de troubles du comportement comparativement à ceux qui sont exposés aux violences d'un beau-père (Israël & Stover, 2009).

Jusqu'à présent, deux concepts sont fréquemment rencontrés dans la plupart des études liées à la relation parent-enfant dans un contexte de violence conjugale, soit la parentification et le conflit de loyauté.

Parentification

La parentification peut être définie comme un processus interne de la dynamique familiale, où l'enfant est amené à se situer en position parentale envers l'un de ses parents ou envers la fratrie, en prenant les importantes responsabilités de ce dernier (Blaciotti & Gargiulo, 2023; Le Goff, 2000). Une forme d'inversion des rôles (Heck & Janne, 2011; Le Goff, 2000) qui survient lors d'une désorganisation ou d'un dysfonctionnement des rôles au sein de la famille (Fortin, 2005). D'après l'étude de Fortin et Lachance (2011), la détérioration de la relation mère-enfant prédit la parentification. De plus, les résultats révèlent que les mères qui montrent un niveau de détresse élevé pourraient être disposées à parentifier leurs enfants. Ainsi, l'enfant exposé à la violence conjugale peut prendre le rôle du parent victime, qui amène l'enfant à prendre soin de la victime (Kerig, 2005; Racicot et al., 2010). Il peut également être amené à adopter des conduites parentales envers la fratrie lorsque les parents ne sont pas attentifs aux besoins de leurs enfants et endosser de ce fait le rôle du parent, du protecteur, du confident et du gardien de paix (Earley & Cushway, 2002; Kerig, 2005).

Conflit de loyauté

Lorsque l'enfant se trouve tiraillé entre ses parents, pensant qu'il est possible de perdre l'un ou l'autre, un conflit de loyauté peut s'installer (Fortin, 2009). Il s'agit alors d'un conflit intrapsychique issu de l'impossibilité de choisir entre les deux personnes importantes à ses yeux (Ali Hamed & de Becker, 2010). Il s'explique par le besoin qu'éprouve l'enfant de prendre le parti de sa mère et de la protéger du père violent, mais

aussi par le fait qu'aimer le parent violent peut être perçu comme une trahison du parent victime (Eisikovits & Winstok, 2001); ce qui pourrait avoir des conséquences sur le développement de l'enfant (Ali Hamed & de Becker, 2010). Selon l'étude de Paul et Zaouche-Gaudron (2017), le fait de vivre un conflit de loyauté chez l'enfant serait lié à tous les symptômes du stress post-traumatique (l'anxiété, la colère, la dépression, le stress post-traumatique et la dissociation).

Cependant, certains enfants ne vivraient pas de conflit de loyauté : ils peuvent faire alliance avec un parent ou se détacher d'un parent (Fortin, 2009). Par exemple, certains enfants prennent le parti du père auteur de violence (Sadlier, 2015). Selon Ali Hamed et de Becker (2010), il existe plusieurs éléments qui peuvent laisser l'enfant prendre le parti de l'agresseur : le genre, l'âge, le rang et la fonction (sa place et son rôle dans la fratrie ou la famille), la personnalité de l'enfant, le contexte familial, le type de violence conjugale, si l'enfant est victime de maltraitance directe et l'explication des parents quant aux comportements de violence. Certains enfants prennent le parti de la mère (victime) en devenant son confident et en partageant ses secrets (Vasselier-Novelli & Heim, 2006), comportement pouvant les pousser à développer du mépris envers l'agresseur et être ainsi exposés au risque de subir de la violence du père violent en tentant de s'interposer (Bancroft et al., 2012).

Bien que plusieurs études démontrent certains impacts vécus par les enfants exposés à la violence conjugale, peu d'entre elles s'intéressent au fonctionnement intrapsychique

de ces derniers. Cette dimension est pourtant essentielle dans la compréhension et l'intervention auprès de ces enfants. Mais avant d'évoquer le fonctionnement intrapsychique chez l'enfant exposé à la violence conjugale, la notion du fonctionnement intrapsychique chez l'enfant sera expliquée.

Fonctionnement intrapsychique chez l'enfant

Le développement de l'enfant est un processus complexe au cours duquel celui-ci passe par un ensemble de transformations touchant plusieurs axes, tous complémentaires, affectifs, cognitifs et psychomoteurs (Speranza & Ferrari, 2012). À ce jour, il existe de nombreuses théories et approches complémentaires pour expliquer le développement de l'enfant (Speranza & Ferrari, 2012), par exemple, freudienne, kleinienne, théorie de l'attachement et bien d'autres. Afin de mieux apprécier et appréhender le fonctionnement intrapsychique de l'enfant, ce texte se restreindra aux dimensions étudiées dans le cadre de cette recherche, c'est-à-dire la représentation de soi, le surmoi, les identifications, les mécanismes de défense et la relation d'objet.

Représentation de soi

La représentation de soi est concept issu de la clinique infantile, de la clinique projective infantile et de la psychopathologie de l'enfant (Neau, 2014) et rarement investigué chez le jeune enfant (Bernoussi & Florin, 1995). Il s'agit d'un processus mental représentant la perception consciente et inconsciente que l'individu a de lui-même (Neau, 2014). Elle est tout simplement la « reproduction d'une perception antérieure »

(Laplanche & Pontalis, 1967). Elle regroupe l'image du corps, l'identité et les identifications, et est un croisement d'expériences (corporelles et rationnelles) et d'investissements (narcissiques et objectaux) (Sanglade-Andronikof, 1990).

La littérature sur l'exploration du développement de la représentation de soi montre des lacunes, puisque ce concept fait partie du patrimoine commun aux psychanalystes et projectivistes français (Neau, 2014). Speranza et Ferrari (2012) évoquent que, dès la première année, l'enfant développe des aptitudes complexes de représentation mentale. Le premier élément du système de représentation serait dans la relation d'attachement, lorsque les parents s'adaptent aux expressions de leur enfant. Lors d'un échange actif, ces dernières sont mentalisées et puis restituées à l'enfant, et ainsi, l'enfant fera l'association entre son état affectif et l'interaction avec l'autre (Speranza & Ferrari, 2012). Vers la deuxième et la troisième année, le moi de l'enfant commence à émerger, renforcé grâce à une meilleure représentation de soi (Speranza & Ferrari, 2012).

Selon Sanglade-Andronikof (1990), la représentation serait deux choses à la fois, fixe et mouvante. Elle prend le rôle de garantir le sentiment de continuité tout en permettant l'intégration de l'évolution individuelle, c'est-à-dire elle s'enrichit au cours du développement libidinal, accompagne le développement cognitif, et peut se transformer avec les modifications corporelles et physiologiques marquées par le temps.

Surmoi

Le surmoi est une instance psychique qui peut être définie comme étant l'instance de la loi, source des exigences morales et sociales (Anzieu, 1966). Sa formation est liée au déclin du complexe d'Œdipe où l'enfant passe par un processus de transformation de l'investissement sur les parents à l'identification à ces derniers (Laplanche & Pontalis, 1967), et se solde par l'intériorisation de leurs exigences et de leurs interdits (Laplanche & Pontalis, 1967) passés et présents (Houser, 2012). Le surmoi peut avoir plusieurs rôles, l'auto-observation, la conscience morale et le support des idéaux (Freud, 1933/1986).

Le surmoi peut se présenter sous plusieurs aspects. Selon Rezende Cardoso (2000), le surmoi n'est pas féroce lors d'une situation dite normale. Il peut être rigide à l'utilisation des mécanismes archaïques lorsque le moi est alors impuissant face au surmoi. Le surmoi archaïque est lié à l'image de la mère frustrante « mauvaise » (Marcelli, 2004). Lorsque l'enfant intériorise la culpabilité de l'adulte, cela engendre un surmoi cruel (Bourdellon, 2009).

Identifications

L'identification est un processus inconscient (Bronckart, 1991), affectif et relationnel (Bergeret, 1979/2012), par lequel le sujet se transforme sur le modèle de l'autre, partiellement ou entièrement, en s'appropriant une apparence, une qualité ou une caractéristique de celui-ci (Laplanche & Pontalis, 1967). Elle est essentielle au

développement de la personnalité (Bergeret, 1979/2012) qui se forme et se différencie par une série d'identifications (Laplanche & Pontalis, 1967).

L'identification apparaît et se développe à la base de la relation à l'autre (Anzieu, 1966). L'enfant peut passer par plusieurs identifications à travers lesquelles se réalise la structuration du moi (Bronckart, 1991). L'identification primaire est marquée par l'indifférenciation. Le processus est à l'étape de la fusion entre l'enfant et son modèle (Bronckart, 1991) et est décrit essentiellement comme première relation à la mère (Laplanche & Pontalis, 1967). L'identification secondaire vient se superposer à la primaire (Laplanche & Pontalis, 1967) et survient à l'arrivée de l'Œdipe (Bergeret, 1979/2012), lors de la formation du surmoi (Bronckart, 1991), quand l'enfant va s'identifier à ses parents (Bronckart, 1991; Laplanche & Pontalis, 1967). Suivi par l'identification dite indépendante, où à la puberté, la construction du moi se poursuit, en se basant à l'expérience propre, et en prenant son indépendance à l'égard des modèles externes (Bronckart, 1991).

L'identification peut être également utilisée à des fins défensives (Bergeret, 1979/2012) telle que l'identification à l'agresseur. Confronté à un danger, le sujet s'identifie à son agresseur, reprenant ainsi l'agression, ou bien en imitant physiquement ou moralement l'agresseur (Freud, 1936/1985). Afin de se rassurer, on devient alors celui dont on avait eu peur (Bergeret, 1979/2012). Il y a également l'identification projective, un mécanisme de défense introduit par Mélanie Klein, expliqué par le fantasme. Le sujet

introduit sa propre personne, en partie ou en totalité, à l'intérieur de l'objet, dans le but de le posséder ou de le contrôler (Laplanche & Pontalis, 1967). Elle la qualifie de relation d'objet agressive (Bronckart, 1991).

Mécanismes de défense

Les mécanismes de défense peuvent être définis par des processus inconscients mis en place par le sujet pour protéger l'organisation psychique dans le but d'atténuer, canaliser, contrôler ou annuler un danger, interne ou externe (Braconnier, 1991; Chabrol & Callahan, 2013; Ionescu et al., 2016). Nombreux et variés, ils peuvent appartenir à la normalité et à la pathologie (Braconnier, 1991). L'utilisation de certaines défenses peut être inefficace, rigide ou mal adaptée, d'autres peuvent être du même type; ce qui peut réduire la souplesse du fonctionnement mental (Bergeret, 1979/2012). De plus, les défenses peuvent être influencées par l'âge, le sexe, le tempérament et la capacité verbale des enfants (Tallandini & Caudek, 2010).

Chaque nouveau mécanisme apparaît dans un but déterminé à une période particulière du développement (Freud, 1936/1985); ce qui permet à l'enfant de s'adapter aux diverses situations rencontrées au cours de sa vie (de Becker, 2008). Selon Anna Freud (1936/1985), à l'inverse de l'adulte, l'enfant utilise une défense par crainte du monde extérieur, c'est-à-dire sa peur est réelle et ses défenses sont dans un mode primitif (Freud, 1936/1985). D'ailleurs, selon Rausch de Traubenberg et Boizou (1976), l'enfant va avoir recours à la réalité, à l'affect ou à la fantaisie, une hypothèse contredite par les

travaux de Cramer (1987, 1997). Selon lui, les enfants en jeune âge vont avoir recours à des défenses archaïques telles que le déni et la projection. L'hypothèse de Vaillant (1977) va également dans ce sens, à savoir que les défenses semblables au déni sont habituelles chez l'enfant âgé de moins de 5 ans, alors que les mécanismes comme la projection sont courants chez les enfants âgés de 3 à 15 ans. Il a été démontré plus tard que le déni est utilisé plus souvent par les enfants pendant la période de latence (Cramer, 1987; Tallandini & Caudek, 2010) et que ce dernier diminue par la suite (Porcerelli et al., 1998) en laissant place aux défenses comme la projection, l'identification ou la rationalisation, qui étaient fréquemment utilisées par les enfants plus âgés (Cramer, 1987; Tallandini & Caudek, 2010).

Relations d'objet

La notion de relation d'objet est très complexe à définir (Brusset, 2005) et donc ambiguë (Brusset, 1991a). Elle peut regrouper l'investissement psychique, le narcissisme, les affects et l'attachement (Diguier et al., 2008). Elle peut être définie par le mode de relation du sujet avec son monde, une relation résultant d'un processus complexe (Laplanche & Pontalis, 1967), voire la façon que le sujet élabore ses objets, externes et internes, et comment ses objets façonnent l'activité psychique (Houser, 2012). Le type de la relation d'objet peut être détecté en se référant au développement libidinal et les moments évolutifs, par exemple obsessionnelle, orale ou mélancolique (Brusset, 1991a; Laplanche & Pontalis, 1967).

L'enfant incorpore les images, les valeurs et les souvenirs d'une personne importante (Barlow & Durand, 2010). Généralement, les parents sont les premiers objets naturels (Brusset, 2005). La mère est le premier objet d'amour de l'enfant, elle joue un rôle fondamental dans son développement (Houser, 2012). En effet, elle est l'image parentale à laquelle l'enfant s'identifie en premier (Anzieu, 1966). Ses objets introjectés peuvent jouer un rôle important et exercer une action, rassurante ou non (Laplanche & Pontalis, 1967) dans la construction de l'identité de l'enfant, en devenant une partie du moi (Barlow & Durand, 2010). Quant aux images parentales, elles sont la base de la réalité psychique de l'enfant (Vergotte, 1969). Elles orientent le type de la relation d'objet (Golse, 1990).

Le développement affectif et émotionnel de l'enfant dépend de la qualité de ses interactions et des accordages avec sa mère (Stern, 1985) ainsi que de la qualité des soins maternels (Winnicott, 1969). La relation mère-enfant est très singulière et peut prédire les relations ultérieures de l'enfant (Anzieu, 1966). La mère permet à l'enfant d'élaborer sa première relation d'objet en prenant le rôle de régulatrice, sécurisante et protectrice, en instaurant peu à peu les limites et en amenant l'enfant à s'affranchir de l'objet maternel (Smirnoff, 1992). En s'identifiant à une image maternelle perçue active, l'enfant parvient à distinguer l'objet réel, et émane ainsi la notion de soi et l'indépendance (Smirnoff, 1992).

Tandis que pour le père, même si symboliquement l'image paternelle peut être assimilée à l'image maternelle par l'enfant (Anzieu, 1966). Son rôle est différent de celui de la mère, puisqu'il peut jouer un rôle direct dans le développement de l'autonomie chez

l'enfant à partir de la deuxième année (Paquette, 2004). En effet, tout en ayant plusieurs caractéristiques semblables et associées à celles attribuées à l'image maternelle, par exemple, la bienveillance et la protection (Vorgete, 1969), le père dégage l'indépendance, là où l'enfant connaît seulement la dépendance (Anzieu, 1966) à la mère. Son rôle est important dans l'autonomisation et le défusionnement mère-enfant (Le Camus, 1997). Grâce à l'image paternelle, l'enfant apprend à se définir dans son être et à s'affirmer (Anzieu, 1966). Elle représente également l'autorité (Porot, 1954). En effet, l'enfant intériorise l'image du père et assimile en lui une instance, le surmoi (Anzieu, 1966).

Fonctionnement intrapsychique et l'enfant exposé à la violence conjugale

Le relevé de littérature montre des lacunes quant aux études effectuées sur ce sujet. Seulement quelques études, particulièrement des études de cas et des écrits théoriques, ont tenté de mieux comprendre certains aspects du fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale.

La violence dans le couple peut produire une altération dans le psychisme de l'enfant (Lassus, 2015), ayant un impact profond sur son identité psychique (de Becker, 2008), allant jusqu'à créer un fonctionnement dit « non homogène » (Berger, 2008), un fonctionnement en mode opératoire (de Becker, 2008, 2011, 2019). Ce dernier se présente également comme « un syndrome d'accommodation » (de Becker, 2008) où l'enfant paraît se développer avec facilité sans montrer aucun comportement inquiétant (de Becker,

2008). Il y a alors un risque d'organisation de faux-self¹ de la personnalité de l'enfant qui n'est pas facile à détecter (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013), car l'enfant montre une hypermaturité (Berger, 2014) et mobilise toute son énergie pour se préserver (de Becker, 2019).

L'enfant peut également développer d'autres types de fonctionnements selon l'évaluation de Petot (2014) réalisée auprès de deux enfants âgés de 11 et 5 ans. En effet, dans son étude, une jeune fille de 11 ans développe un fonctionnement en mode névrose traumatique, qui se présente par des reviviscences traumatiques et des représentations anxiogènes. Pour sa part l'enfant âgé de 5 ans montre une intelligence normale, mais brouillée par des processus psychotiques (Petot, 2014). La violence dans le couple peut créer une disposition dans la psyché de l'enfant, favorisant ainsi le développement d'une organisation psychique archaïque quasi psychotique (Rouby & Batisse, 2012).

L'enfant exposé à la violence conjugale peut également développer une fragilité narcissique (Metz & Thévenot, 2015) qui peut se manifester par une confusion des limites entre le monde interne et le monde externe, ou indifférenciation entre le dedans et le dehors (Bourdellon, 2009; Metz & Thévenot, 2015).

¹ Faux-self : une notion de D. Winnicott où l'enfant se soumet à l'environnement par ses comportements, laissant sous silence le vrai-self, privé d'expression par le clivage, il reste ainsi non élaboré lors des échanges avec l'entourage (Brusset, 1991b).

La question relevant de l'instance psychique « surmoi » et son évolution chez l'enfant exposé aux violences conjugales n'a pas fait l'objet direct de recherche. Bourdellon (2009), dans le cadre de l'analyse de cas d'un enfant âgé de 6 ans et témoin de violence du père envers la mère, soulève toutefois que l'enfant a développé une identification à l'agresseur, en reproduisant les comportements violents envers la mère et ses pairs. Cette analyse montre un aller-retour entre un surmoi dit vengeur et un moi idéal psychopathique (Bourdellon, 2009).

Lorsque l'enfant est exposé à la violence dans le couple, il peut manifester plusieurs identifications, dont celle considérée comme étant la plus dangereuse (de Becker, 2008), l'identification au parent violent, l'agresseur (Ali Hamed & de Becker, 2010; de Becker, 2008, 2019; Metz & Razon, 2015). Ainsi, il devient celui dont il a peur (Bergeret, 1979/2012). L'identification à l'agresseur est l'un des mécanismes les plus puissants contre les objets extérieurs générateurs d'angoisse, et est la conversion de l'angoisse en un agréable sentiment de sécurité (Freud, 1936/1985). L'enfant peut également s'identifier à l'acte d'agression, en le reproduisant ou en l'imitant, sans pour autant imiter la personnalité de l'agresseur (Freud, 1936/1985). En d'autres termes, il peut s'identifier au père violent en reproduisant certains actes envers la mère (victime) ou ses pairs (Bourdellon, 2009; de Becker, 2008). En introjectant quelque chose de l'objet angoissant « père violent », l'enfant se transforme de « menacé en menaçant » (Freud, 1936/1985) et devient, de ce fait, « le mauvais objet » pour le parent victime (la mère) (Lévy-Soussan, 2013). L'identification à l'agresseur pourrait s'étayer avec le temps jusqu'à en devenir un

homme violent (Razon & Metz, 2011). Par ailleurs, l'enfant exposé à la violence conjugale peut s'identifier à la victime et dans ce cas de figure, l'enfant reprendra les attitudes passivées de celle-ci (de Becker, 2008).

Quant aux mécanismes de défense observés chez l'enfant exposé à la violence conjugale, diverses hypothèses ont été abordées par certains auteurs, dont de Becker (2008, 2019). Selon lui, l'enfant exposé à la violence conjugale peut développer le déni² et le clivage³. Avec le clivage, l'enfant va nier le côté agressif et va conserver les bons moments (de Becker, 2008). Et ainsi, l'image du parent agresseur reste positive et idéalisée (Razon & Metz, 2011). L'enfant peut également avoir recours à l'identification à l'agresseur (Bourdellon, 2009; de Becker, 2008, 2019; Metz & Razon, 2015; Moreau, 2011). L'évitement est utilisé par la plupart des enfants exposés à la violence conjugale (de Becker, 2008). En effet, l'enfant peut investir des défenses de type rigides lorsqu'il est face un stimulus angoissant (Berger & Bonneville, 2009).

Enfin, la violence dans le couple peut engendrer une atteinte de la relation symbolique de l'enfant à ses parents (Lévy-Soussan, 2013). L'enfant face à une imago parentale indisponible ne parvient pas à une élaboration narcissique ou œdipienne souhaitable à un développement optimal de l'enfant (Lévy-Soussan, 2013). L'enfant peut plutôt

² Déni : mécanisme de défense qui réfère au refus du sujet de voir ou de reconnaître la réalité d'une perception traumatique (Laplanche & Pontalis, 1967).

³ Clivage : processus qui renvoie à la division, d'une structure unie en deux partielles ou plusieurs. En psychanalyse, on parle du clivage de l'objet et du clivage du moi (Braconnier, 1991).

développer une haine silencieuse, une agressivité refoulée envers les objets parentaux (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013). L'étude réalisée par Radford (1995), auprès d'un enfant âgé de 3 ans montre que les objets internes de ce dernier restaient ambivalents, car ses objets extérieurs étaient instables. De plus, les quelques études de cas révèlent que l'enfant peut percevoir une image paternelle violente et frustrante (Petot, 2014; Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015) et une image maternelle fragile (Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015).

Pertinence et objectif général de la thèse

Le relevé de littérature révèle que les recherches et les écrits théoriques sur les violences conjugales et leurs impacts sur l'enfant exposé ne cessent d'affluer : elles sont de plus en plus riches et abondantes quant à certaines questions portant sur le développement physique, mental, psychique, comportemental ou social (p. ex., Chan & Yeung, 2009; Evans et al., 2008; Graham-Bermann & Seng, 2005; Lessard, 2018; Overlien, 2010). Quant au mode relationnel de l'enfant, la majorité des études sont issues de la théorie de l'attachement (p. ex., Savard & Zaouche-Gaudron, 2014; Zeanah et al., 1999), plus précisément sur la relation mère-enfant et peu sur la relation père-enfant (p. ex., Fortin et al., 2000; Humphreys et al., 2006; Israël & Stover, 2009; Lazaratou & Golse, 2016). Des études rétrospectives évoquent aussi le fait que certains enfants peuvent reproduire les violences vécues en étant adultes (p. ex., Razon & Metz, 2011) ou adopter le comportement de la victime jusqu'à en devenir une eux aussi (p. ex., Carlson, 2000; Holt et al., 2008). Toutefois, peu d'études s'interrogent sur la dynamique psychologique

de l'enfant, à l'exception de quelques hypothèses théoriques (p. ex., de Becker, 2008, 2011, 2019; Lévy-Soussan, 2013) ou études de cas (p. ex., Petot, 2014; Radford, 1995; Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015). Grâce aux méthodes projectives et une lecture psychodynamique, la présente recherche pourrait explorer le fonctionnement intrapsychique en examinant cinq dimensions très importantes dans le développement chez un enfant exposé à la violence conjugale (représentation de soi, surmoi, identification, mécanismes de défense et relations d'objet), mais aussi une compréhension d'une dimension peu étudiée chez les enfants exposés à la violence conjugale (relations d'objet).

L'objectif de cette recherche est donc de comprendre le fonctionnement intrapsychique d'enfants exposés à la violence conjugale. Deux articles seront présentés dont le premier exposera une analyse de cas où cinq dimensions relevant du fonctionnement intrapsychique de l'enfant seront abordées. Le second article abordera en profondeur une dimension particulière du fonctionnement intrapsychique de l'enfant, soit les relations d'objet. Avant de présenter ces deux articles, la méthode détaillée associée à l'étude est abordée dans la prochaine section.

Méthode

Cette recherche est une étude qualitative de nature exploratoire, divisée en deux articles. Le premier article présente une analyse d'un cas où cinq aspects du fonctionnement intrapsychique chez un enfant exposé à la violence conjugale sont abordés. Le second article porte spécifiquement sur les relations d'objet de dix enfants exposés à la violence conjugale. Dans la présente section seront décrits les participants, les instruments de mesure ainsi que le déroulement de la recherche.

Participants

Au total, l'échantillon de la présente recherche se compose de dix enfants (cinq filles et cinq garçons), âgés entre 5 et 8 ans ($M = 6,65$; $É.-T. = 1,11$). Quatre-vingts pour cent (80 %) des enfants étaient des témoins directs des violences conjugales et 20 % des enfants étaient des témoins indirects (voir Tableau 1). L'échantillon a été exposé de manière directe ou indirecte à différentes formes de violences conjugales (violence physique, violence psychologique et verbale, violence économique et violence sexuelle).

Les mères de ces enfants étaient âgées entre 30 et 50 ans ($M = 37,3$; $É.-T. = 7,05$). De plus, 70 % d'entre elles étaient séparées, 20 % étaient divorcées et 10 % étaient en couple (voir Tableau 2). Le recrutement a été effectué dans une des maisons d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violences conjugales dans la région de la Mauricie/Centre du Québec.

Tableau 1*Description de l'échantillon*

Participant enfant	Âge	Sexe	Témoin direct/indirect	Type de violence conjugale	Comportements problématiques à l'école	Comportements problématiques à la maison
1	8 ans	Fille	Indirect Entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence physique, psychologique et harcèlement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Des difficultés d'apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agressivité ▪ Opposition
2	5 ans	Garçon	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence verbale ▪ Violence psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colère ▪ Sentiment d'insécurité/peur ▪ Agressivité ▪ Violence
3	7 ans	Garçon	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence verbale et psychologique ▪ Violence physique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sentiment de ne pas être apprécié 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sentiment de ne pas être apprécié ▪ Plus agressif
4	8 ans	Fille	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence physique ▪ Violence verbale ▪ Violence psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ne s'affirme pas 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colère envers les parents et pairs
5	7 ans	Fille	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence physique ▪ Violence verbale ▪ Violence psychologique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucun 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle ▪ Parentifier
6	5 ½ ans	Garçon	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Violence verbale ▪ Violence psychologique ▪ Violence physique 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Se chicane à l'école, avertissement 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Colère ▪ Agressivité

Tableau 1*Description de l'échantillon (suite)*

Participant enfant	Âge	Sexe	Témoign direct/indirect	Type de violence conjugale	Comportements problématiques à l'école	Comportements problématiques à la maison
7	6 ans	Garçon	Indirect Entendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence verbale▪ Violence psychologique	<ul style="list-style-type: none">▪ Aucun	<ul style="list-style-type: none">▪ Colère▪ Agressivité physique
8	6 ans	Fille	Direct Vu et Présent	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence verbale▪ Violence psychologique et physique▪ Violence financière	<ul style="list-style-type: none">▪ Aucun	<ul style="list-style-type: none">▪ Agressivité et la violence à la maison verbale et manque de respect
9	5 ans et 10 mois	Fille	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence psychologique	<ul style="list-style-type: none">▪ Impulsivité▪ Problème d'opposition	<ul style="list-style-type: none">▪ Impulsivité▪ Anxiété
10	8 ans	Garçon	Direct Vu et entendu	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence verbale et psychologique▪ Violence physique	<ul style="list-style-type: none">▪ Agressivité et violence envers ses pairs	<ul style="list-style-type: none">▪ Imprévisible▪ Agressivité verbale

Tableau 2*Caractéristiques des mères*

Participant mère	Âge	Situation professionnelle	Situation familiale	Nombre d'enfants	Type de violence conjugale
1	37 ans	Occupe un emploi	Séparée/conjointe de fait	2	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence psychologique et harcèlement
2	49 ans	Occupe un emploi	Séparée	1	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence psychologique
3	30 ans	Sans emploi	Divorcée	3	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence économique
4	39 ans	Sans emploi	Séparée	1	<ul style="list-style-type: none">▪ Toutes les formes de violence
5	32 ans	Sans emploi	Séparée	3	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence psychologique▪ Violence physique
6	33 ans	Mère au foyer	Conjoint de fait	4	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence psychologique et verbale
7	32 ans	Aux études	Séparée	3	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence psychologique
8	33 ans	Occupe un emploi	Séparée	3	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence psychologique▪ Violence économique
9	38 ans	Occupe un emploi	Séparée	3	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence psychologique
10	50 ans	Sans emploi	Divorcée	8	<ul style="list-style-type: none">▪ Violence physique▪ Violence psychologique et verbale

Étant donné que la présente recherche tente de comprendre le fonctionnement intrapsychique chez les enfants exposés à la violence conjugale, seulement les enfants exposés à la violence conjugale et n'ayant pas vécu d'autres formes de mauvais traitements étaient recrutés. Le consentement a été obtenu auprès des mères pour elles-mêmes et leurs enfants.

Les deux tableaux précédents regroupent les données recueillies lors des entrevues avec les mères des participants enfants. Le Tableau 1 fait état de l'âge, du sexe, du type de violence à laquelle l'enfant a été exposé et s'il était témoin direct ou indirect des faits de la violence conjugale et enfin, les comportements et les problématiques qu'il put développer à l'école et/ou à la maison. Le Tableau 2 regroupe les données des mères : âge, situation professionnelle et familiale, nombre d'enfants et type de violence conjugale dont elles étaient victimes.

Instruments de mesure

Dans cette recherche, plusieurs instruments de mesure ont été utilisés. Une entrevue semi-directive a d'abord été réalisée auprès des mères. Par la suite, bien qu'il n'ait pas été utilisé comme instrument de mesure à proprement dit, l'Observation participante de jeu a été utilisée pour prendre contact avec chacun des enfants. Enfin, des tests projectifs ont été utilisés auprès des participants enfants (*Children's Apperception Test* [CAT] et le *Dessin de la famille*). Le recours aux tests projectifs dans cette recherche semble le meilleur choix. Grâce à ces tests, il est possible de comprendre leur vécu de façon indirecte

et à leur insu (Petot, 2014). En effet, ces tests agissent comme des rayons X, traversant l'intérieur de la personnalité afin de donner une image ou une carte de cette dernière grâce à la passation du test. Par la suite, ils offrent une lecture de cette image ou cette carte grâce à l'interprétation des protocoles, « ce qui est caché est ainsi mis en lumière; l'intérieur est amené à la surface » (Anzieu & Chabert, 1983, p.18).

Entrevue semi-directive

Une entrevue a d'abord été réalisée auprès des mères. L'objectif de cette entrevue était de recueillir des renseignements à propos des mères victimes de violences conjugales et plus précisément des informations concernant le vécu de leurs enfants exposés à ces violences. D'après Quivy et Campenhoudt (2011), l'entrevue semi-directive composée de questions ouvertes est la forme la plus utilisée en recherche, car le chercheur dispose d'une série de questions guides, lui permettant d'obtenir l'information dont il a besoin. Dans cette recherche, une seule entrevue semi-directive a été réalisée auprès des mères dont les questions abordées traitaient de plusieurs thèmes (voir Appendice A) dont le type de violence conjugale, l'exposition des enfants aux violences conjugales, la relation mère-enfant et la relation père-enfant du point de vue par des mères. Certaines données figurent dans les Tableaux 1 et 2.

Observation du Jeu

Le Jeu a commencé à être investi comme épreuve projective et s'inscrit dans la méthodologie qui s'appuie sur la psychanalyse en 1993 par Boekholt (Roman, 2016).

D'abord projection (Gutton, 1988), le Jeu permet à l'enfant de se rendre maître de ce qui lui échappe et tout particulièrement des relations pénibles (Cohen de Lara, 1998). Ainsi, il est possible de comprendre les conflits intrapsychiques de l'enfant à partir du jeu. Toutefois, dans cette recherche, il a été fait appel au « *jeu* » non comme étant un instrument de mesure, mais plutôt comme étant un matériel de prise de contact. En effet, la situation de jeu peut être proposée dans l'une des situations suivantes : engager une relation difficile à établir, mettre fin à une situation pénible ou bien afin d'étayer un support concret (Boekholt, 2015). Le Jeu a permis avant tout de créer un lien avec l'enfant et de faciliter la passation des tests par la suite. De ce fait, aucune analyse n'a été effectuée concernant les données du jeu pour les deux études présentées dans cette thèse.

Children's Apperception Test (CAT)

Le *CAT* a été administré individuellement à chaque enfant. Il s'agit d'un test projectif qui fait partie des tests thématiques classiques (Boekholt, 2015), qui peut être investi par des enfants âgés de 4 à 11 ans (Roman, 2016). Le test est composé de dix planches dessinées, présentant des animaux dans des situations humaines au quotidien (p.ex., repas, promenades en forêt.). Le *CAT* permet d'approcher plusieurs modalités en lien avec le processus de pensée, les principales conflictualisations essentielles au développement et la mise en place des ressources défensives (Boekholt, 2015). Chacune des dix planches comporte deux contenus, l'un manifeste et l'autre latent. Le contenu latent peut réactiver successivement ou simultanément plusieurs registres de conflictualisation chez le même enfant, dont les fondements de l'identité, l'élaboration de la position dépressive et la mise

en place de la dimension œdipienne (Boekholt, 2015). Selon les Éditions du Centre de psychologie appliquée (2016), le *CAT* est un test validé sur 200 protocoles d'enfants de 3 à 7 ans comparés à leur histoire clinique. Le *CAT* a été proposé aux enfants lors de la seconde entrevue, en passant les planches une après l'autre dans l'ordre. L'examinatrice a donné la consigne suivante « Raconte-moi une histoire à partir de ce que tu vois dans cette image ».

Pour l'analyse et l'interprétation, il a été fait appel à la grille de dépouillement élaborée par Boekholt (2015) en 1993, un outil qui prend en considération le caractère instable des aménagements de la personnalité de l'enfant (Roman, 2016). Il regroupe plusieurs items en lien avec la sphère motrice, la relation au clinicien, la réalité externe, l'évitement et l'inhibition, l'affect, l'imaginaire et le fantasme, et l'objectivation et le contrôle. Une analyse planche par planche a été effectuée par un repérage des élaborations des récits grâce à la grille de dépouillement de Boekholt (2015) (voir Appendice B) et par la suite, le registre de problématique a été dégagé en référence avec les sollicitations latentes des planches (Boekholt, 2015) (voir Appendice C).

Les indices dégagés au *CAT*.

– *Relations d'objet*

Voir les réponses du participant enfant, projetées aux dix planches du *CAT* présentées, et plus précisément celles qui renvoient aux images parentales (voir Tableau 3). En effet,

quelques indices peuvent être déclinés au *CAT*. Il faut s'attendre à trouver des éléments sur les relations d'objet : le participant évite-t-il ou développe-t-il la relation aux parents? et quelle est la qualité de l'objet témoignant l'introjection des images parentales?

Tableau 3

Caractéristiques des planches qui renvoient à l'image maternelle et paternelle de l'épreuve du CAT

Planche	Indices
Planche 1	Elle renvoie à une relation à l'image maternelle de l'ordre de l'oralité.
Planche 2	Elle renvoie à la relation triangulaire parent-enfant dans un contexte agressif et/ou libidinal.
Planche 3	Elle renvoie à la relation à une image de puissance phallique. Elle renvoie à une image paternelle puissante dont les attributs peuvent être valorisés ou dénigrés.
Planche 4	Elle renvoie à l'image maternelle, éventuellement dans un contexte de rivalité fraternelle.
Planche 8	Elle renvoie à la culpabilité liée à la curiosité et à la transgression dans la relation parent-enfant.
Planche 10	Elle renvoie à la relation agressive parent-enfant dans un contexte d'analité, l'accent portant sur le rapproché corporel.

– *Mécanismes de défense*

Dans l'analyse proposée par Boekholt (2015), il existe trois étapes. La première est le déroulement de l'épreuve, et la seconde étape, comme décrite précédemment consiste à effectuer l'analyse planche par planche (dégager les procédés et les problématiques abordées). Quant à la troisième étape, elle consiste à regrouper les procédés et dégager

l'articulation défensive (Boekholt, 2015). Le Tableau 4 regroupe les procédés aux configurations défensives suggérées par Boekholt (2015).

La grille de cotation quant à elle regroupe sept éléments, appelés « procédés d'élaboration des récits » (voir Appendice B).

Tableau 4

Procédés aux configurations défensives proposés par Boekholt (2015)

Indices/procédés	Type de défenses
Recours aux procédés (IF) avec un recours aux procédés motricité et affects (MC et RA). Parfois, c'est un recours aux procédés RE (1, 2, 3, 4) avec le recours à une tentative de contrôle (OC)	Projection
Il se reflète avec des coupures radicales dans la succession des planches comme si les récits n'étaient pas racontés par le même enfant. Ou bien il peut se refléter dans le même récit avec le recours au (OC5)	Clivage du moi
Il se reflète dans l'utilisation des procédés OC8 et le IF9	Déni
Recours répétitif aux procédés (MC2, 3), le recours aux procédés (RC2, 3, 4), procédés (RA2, 4) (RE5) et/ou (RC4) et ajout de (IF1)	Défenses apparentées au déni maniaque
Recours à la réalité externe (RE) avec un renforcement des items RE (3, 4, 5), insistance sur la traduction corporelle (RA3), confusions identitaires (IF9)	Défenses narcissiques
Recours aux items RE1 et RE2, restriction et évitement et le recours à l'objectivité et le contrôle (OC1, 2, 5).	Surinvestissement de la réalité extérieure
Prédominance des items EI (1, 2, 3), sans entraver la mise en scène des conflits à travers les items (IF1, 2, 3, 4, 5, 6).	Évitement
Se reflète avec le recours aux (RA1, 2) en guise de représentation, sur le recours à la sphère corporelle (MC1) et/ou (MC4).	Refoulement
Recours aux items OC (1, 2, 3, 4, 5, 6).	Défenses rigides

Dessin de la famille

Le *Dessin de la famille* a également été administré à chaque enfant de manière individuelle. Il s'agit d'un test de personnalité (Corman, 1970), considéré comme étant une épreuve projective (Roman, 2016). À partir d'une consigne donnée, l'enfant projette

des contenus conscients et inconscients sur une feuille blanche (Bertrand et al., 2011). En effet, la façon dont l'enfant se situe dans sa famille et les rapports qu'il entretient avec elle peuvent aider à la compréhension de sa personnalité et de ses conflits internes (Corman, 1970). Ainsi, le *Dessin de la famille* permet de saisir les enjeux dynamiques identificatoires qui façonnent le fonctionnement psychique de l'enfant (Roman, 2016). D'après Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a), au fil des ans, ce test reflète de plus en plus ce qui peut affecter la famille et par le fait même, l'enfant.

Dans cette recherche, pour l'analyse et l'interprétation du test, il a été fait appel à la méthode et à la grille développées par Jourdan-Ionescu et Lachance (2000b) (voir Appendice D). Cette grille se veut rigoureuse, offrant des éléments d'interprétation favorisant l'intégration des aspects développementaux aux concepts psychanalytiques (Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a). Le *Dessin de la famille* a été proposé aux enfants pendant la seconde rencontre après la passation du *CAT*. L'examinatrice donne à l'enfant une feuille et des crayons, en demandant à celui-ci d'effectuer un dessin d'une famille et lorsque ce dernier finit son dessin, l'examinatrice lui pose cinq questions :

- Quel est le plus gentil de tous dans cette famille? « Pourquoi? »
- Quel est le moins gentil de tous dans cette famille? « Pourquoi? »
- Quel est le plus heureux de tous dans cette famille? « Pourquoi? »
- Quel est le moins heureux de tous dans cette famille? « Pourquoi? »

- Suppose que tu fasses partie de cette famille, qui serais-tu? Ou encore « on joue à être un de cette famille, celui que tu veux? » « Pourquoi? » (Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a).

Les indices dégagés au *Dessin de la famille*.

– *Représentation de soi*

Plusieurs indices peuvent être dégagés au test du *Dessin de la famille*, et ce, à partir de l'analyse et de l'interprétation donnée par Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a). Par exemple, le fait d'ajouter un personnage indique une représentation de soi altérée (Porot, 1965, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a). Par ailleurs, le fait de dessiner les membres de la famille collés ou trop distants pourrait indiquer une représentation contrôlante ou détachée (Abraham, 1970, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a).

– *Surmoi et identifications*

D'après Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a), il est possible de détecter la qualité de l'instance du surmoi à partir de la qualité du dessin et plus précisément à partir de la disposition, par exemple, si la disposition est irrégulière ou si elle est chaotique. Quant aux identifications, toujours d'après ces mêmes auteurs, il est possible d'en détecter plusieurs types à partir du dessin (voir Tableau 5).

Tableau 5

Indices des identifications au Dessin de la famille, inspiré de Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a)

Type d'identification	Indices
Identification normale	Le sujet s'identifie à un personnage de même âge et sexe (Davido, 1976, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Identification à l'agresseur	Le père est dessiné plus grand (Kos & Biermann, 1977, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Identification chaleureuse	Se colorier et colorier ses parents de la même couleur (van Krevelen, 1975, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Identification au rival	Le sujet s'identifie à un personnage plus jeune que lui, dans le cas d'une jalousie fraternelle.
Trouble identificatoire	Lorsque le premier personnage dessiné est de sexe opposé au dessinateur avec une grande différence d'âge. (Anzieu, 1973, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)

– *Relations d'objet*

Quelques hypothèses peuvent être observées à partir de l'item 6.4 : Analyse des relations entre les personnages. Dans Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a), il y est proposé plusieurs indicateurs afin d'identifier quelques hypothèses sur le mode relationnel de l'enfant. Par exemple :

→ À partir de l'ordre du dessin des personnages (Grimard, 1982, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a), le sujet ordonne les personnages de son dessin en fonction de l'évaluation subjective qu'il en fait au plan de l'investissement identificatoire objectal ou selon un autre registre (p. ex., narcissique).

→ Lorsque le dessin d'un parent est réalisé en premier, cela indique que la figure parentale est conforme aux aspirations de l'enfant (Corman, 1970, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a), alors que lorsque l'enfant se dessine en premier, cela indique un problème narcissique relié à une difficulté dans l'investissement des figures parentales.

– *Mécanismes de défense*

Le Tableau 6 est inspiré des indices observés et regroupés par Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a).

Tableau 6*Indices des mécanismes de défense au Dessin de la famille*

Mécanismes de défense	Indices
Identification	Dessiner la mère très grande (Kos & Biermann, 1977, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Identification à l'agresseur	Dessiner le père particulièrement grand (Kos & Biermann, 1977, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Régression	Se manifeste par l'immaturation du dessin Dessiner un Tronc avec deux lignes parallèles et vide à l'intérieur (Aubin, 1970, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Intellectualisation	Celle-ci se reflète dans l'attention exagérée que l'enfant porte aux détails (Reynolds, 1978, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Déni (des pulsions et/ou des sentiments)	Il se reflète à travers le tronc qui est dessiné petit et disproportionné (Buck, 1948, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Négation	Se manifeste par l'omission ou l'oubli de dessiner un membre de la famille (Corman, 1970, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Inversion des rôles/identification au rival	Dans le cas de la jalousie fraternelle (Corman, 1970, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)
Déplacement	Celui-ci peut se refléter dans l'association d'une partie du corps sur une autre partie du corps (Royer, 1984, cité dans Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a)

Déroulement

Dès l'obtention du certificat d'éthique (CER-14-204-07.22), le recrutement a été entamé dans une maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence

conjugale. Les mères qui ont été sollicitées avaient toutes fait appel aux services de la maison d'hébergement, que ce soit en interne ou bien pour des services externes.

Rencontre avec les mères

Dès que la mère montrait un intérêt à participer à la recherche, une rencontre individuelle était alors planifiée pour une entrevue semi-directive. Lors de cette entrevue, la mère prenait connaissance de la lettre d'information et du formulaire de consentement (voir Appendice E). Dès que la mère avait donné son accord pour elle-même et son enfant, l'entrevue avec celle-ci pouvait avoir lieu. À la fin de l'entrevue, un rendez-vous était planifié pour la première rencontre avec l'enfant.

Avant de commencer l'entrevue, l'examinatrice prenait le temps de répondre aux différentes questions des mères. L'anonymat était la principale préoccupation des mères, de même que le contenu des entrevues avec l'enfant. Ainsi, l'examinatrice les a rassurées sur ce qu'implique la participation à cette recherche. La durée des entrevues était très variable, allant de 15 à 50 minutes, chacune des participantes mères répondait aux questions à son rythme. À la fin de l'entrevue, l'examinatrice consacrait un petit moment aux mères pour qu'elles puissent ventiler un peu sur leur vécu.

Participants enfants

Ensuite, une entrevue d'observation de situation de jeu libre a été effectuée uniquement auprès de l'enfant, d'une durée générale entre 40 minutes et une heure. Ainsi,

une fois le contact établi avec l'enfant, l'examinatrice lui proposait de choisir un jeu et de jouer avec un jeu dans la salle. L'enfant avait le choix d'inclure ou non l'examinatrice dans son jeu. Il avait la liberté totale de choisir les jeux avec lesquels il souhaitait jouer, aucune restriction ou autre instruction supplémentaire n'a été donnée ou imposée. Le Jeu se déroulait dans une salle de jeu de l'organisme où plusieurs jeux et jouets de tout âge ont été mis à la disposition de l'enfant.

Par la suite, une autre rencontre a été planifiée pour la seconde entrevue avec l'enfant au cours de laquelle le *CAT* et le *Dessin de la famille* ont été administrés. La passation des deux tests nécessitait entre 40 et 50 minutes. À la fin de la passation des tests, l'enfant avait l'occasion de jouer à nouveau dans la salle de jeux.

Les deux prochaines sections présentent les deux articles issus du projet de recherche.

Chapitre 1

Article scientifique 1 – Fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale : une analyse de cas

**Fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale :
une analyse de cas¹**

Fatima Choual¹ et Julie Lefebvre^{1,2,3}

¹ Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières. Québec. Canada.

² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières. Québec. Canada.

³ Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal. Québec. Canada.

Adresse de correspondance :

Madame Fatima Choual, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boul. des Forges, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4M3, Canada

Courriel : Fatima.choual@uqtr.ca

¹ Cet article sera soumis à la *Revue Bulletin de Psychologie* (voir Appendice F), avec un nombre de caractères restreints de 50 000 et 60 000 caractères espace inclus.

Fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale : une analyse de cas

Résumé

L'objectif de cette étude est de comprendre le fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale, à l'aide des tests projectifs *Children's Apperception Test* et le *Dessin de la famille*. Les résultats révèlent que l'enfant exposé à la violence conjugale montre des défenses primitives comme la projection et des défenses névrotiques comme l'évitement. L'enfant perçoit une image maternelle gratifiante à minima, non autoritaire et conflictuelle, et une image paternelle redoutée, dénigrée et rejetée. De plus, l'enfant semble montrer une représentation altérée de lui-même, avec une valorisation du sexe féminin et une dévalorisation du sexe masculin, manquer d'assurance et être incapable de faire face aux conflits. Cette étude permettra d'apporter des éléments supplémentaires au domaine de l'intervention auprès de ces enfants.

Mots-clés : Enfant, violence conjugale, représentation de soi, surmoi, identifications, relations d'objet, mécanismes de défense, tests projectifs.

Intrapsychic functioning of a child exposed to domestic violence: a case analysis

Abstract

The objective of this study is to understand the intrapsychic functioning of a child exposed to domestic violence, using the projective tests *Children's Apperception Test* and the *Family Drawing*. The results reveal that a child exposed to domestic violence exhibits primitive defenses such as projection and neurotic defenses such as avoidance. The child perceives a maternal image that is minimally gratifying, non-authoritarian and confrontational, and a feared, denigrated and rejected paternal image. Moreover, the child seems to show an altered representation of himself, with an appreciation of the female sex and a devaluation of the male sex, insecure and unable to cope with conflicts. This study will provide additional information in the field of intervention with these children.

Keywords: Child, domestic violence, self-representation, superego, identifications, object relations, defense mechanisms, projective tests.

La violence conjugale est un phénomène de plus en plus répandu dans le monde et touche de nombreuses familles. D'après un communiqué de l'Organisation mondiale de la santé (OMS, 2018), une femme sur trois subit de la violence physique ou sexuelle de la part de son partenaire intime. En Europe, la France a enregistré plus de 219 000 femmes victimes de violence faite de la part d'un ancien ou actuel conjoint : huit femmes sur dix déclarent avoir subi des violences psychologiques et verbales (Observatoire régional des violences faites aux femmes, 2018a). En Amérique du Nord, précisément au Canada, en 2017, huit victimes de violence entre partenaires sur dix étaient des femmes et elles représentent 45 % de l'ensemble des victimes de crimes violents (Statistique Canada, 2018). Dans la province du Québec, chaque année, près de 20 000 femmes sont victimes d'une infraction commise en contexte conjugal (ministère de la Sécurité publique, 2017).

Par ricochet, la violence conjugale touche un nombre considérable d'enfants (Fortin, 2009), qui peuvent y être exposés de plusieurs façons : ils peuvent être témoins directs de la scène de violence, être témoins indirects, ou bien être eux-mêmes victimes lorsqu'ils s'interposent entre leurs deux parents (Lessard, Damant, Hamelin-Brabant, Pépin-Gagné, Chamberland, 2009; Mullender et coll., 2002; Wolfe, Crooks, Lee, McIntyre-Smith, Jaffe, 2003). Considérée comme une forme de maltraitance envers l'enfant (Gouvernement du Québec, 1995/2007; OMS, 2017), l'exposition à la violence conjugale est de plus en plus répandue dans la société. En Europe, en 2014, 73 % des femmes victimes de violence conjugale avaient indiqué que leurs enfants avaient conscience des violences (Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2014). En 2016, en France, 143 000 enfants

vivaient dans une maison où une femme a rapporté des violences physiques et sexuelles (Observatoire régional des violences faites aux femmes, 2018b). En 2018, le Canada a enregistré 3565 femmes et 3137 enfants qui ont fait appel aux services d'hébergement par peur pour leur sécurité (Moreau, 2019). Au Québec, une étude révèle que 7 % des enfants ont été exposés à la violence conjugale vécue par leur mère lors de l'année précédant l'enquête (Clément, Julien, Lévesque, Flores, 2019).

L'exposition à la violence conjugale peut entraîner de lourdes séquelles sur le développement des enfants. Sur le plan physique, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent développer des troubles psychosomatiques, des maux de tête, des maux de ventre et/ou une perte de poids (Lessard, 2018; Vasselier-Novelli, Heim, 2006). Concernant le développement social et comportemental, ils peuvent présenter des troubles extériorisés (Fortin, 2011; Lessard, Paradis, 2003) dont l'agitation (de Becker, 2019; Sadlier, 2010) l'hyperactivité, l'agressivité et la délinquance (de Becker, 2019; Lessard, 2018; Savard, Zaouche-Gaudron, 2010). Ils peuvent aussi développer des problèmes d'adaptation et de compétences sociales (Savard, Zaouche-Gaudron, 2014) dont l'isolement et le retrait (Fortin, Trabelsi, Dupuis, 2002). En ce qui concerne le développement cognitif et scolaire, les enfants exposés à la violence conjugale peuvent rencontrer des difficultés d'attention et de concentration (Evans, Davies, DiLillo, 2008), des retards au niveau intellectuel ainsi que d'autres problèmes d'apprentissage (Lessard, 2018; Miller, Howell, Graham-Bermann, 2012). Quant au développement émotionnel et affectif, une exposition répétitive et intense à la violence conjugale peut engendrer chez

l'enfant un stress post-traumatique (de Becker, 2008; Vasselier-Novelli, Delage, Danel, Heim, 2014; Vasselier-Novelli, Heim, 2006), de l'anxiété et de la dépression (de Becker, 2008; Dumont, Lessard, Cyr, Chamberland, Clément, 2014; Paul Zaouche-Gaudron, 2018). De plus, les enfants exposés peuvent développer une faible estime d'eux-mêmes (Evans et coll., 2008; Fortin, Cyr, Lachance, 2000; Sternberg, Baradaran, Abbot, Lamb, Guterman, 2006). Ils peuvent également manifester des troubles émotionnels, de la difficulté à nouer des relations ou à éprouver de l'empathie (Bradford, Vaughn, Barber, 2008, cité dans de Becker, 2019).

Toutefois, la violence conjugale n'affecte pas tous les enfants de la même façon ou de la même intensité (Wolfe et coll., 2003). Les répercussions peuvent varier en fonction de l'âge, du développement de l'enfant (Cunningham, Baker, 2007; Lessard et coll., 2009), des relations qu'il entretient avec son entourage, de son tempérament et de sa personnalité (de Becker, 2019). Selon certaines études, avoir un bon tempérament, une bonne estime de soi et de bons résultats scolaires seraient des facteurs de protection, de même que le soutien du réseau social (Békaert, Caron, Masclet, 2012; Fortin, 2005; O'Keefe, 1994).

En somme, plusieurs études portent sur l'impact de la violence conjugale sur le développement de l'enfant, mais qu'en est-il de l'impact des violences conjugales sur le fonctionnement intrapsychique chez l'enfant qui est exposé?

Fonctionnement intrapsychique et enfant exposé à la violence conjugale

Certaines publications théoriques, dont celles de Emmanuel de Becker (2008), abordent brièvement quelques éléments du fonctionnement psychologique chez l'enfant exposé à la violence conjugale. L'auteur évoque que ce dernier peut adopter inconsciemment un fonctionnement en mode opératoire. Ce type de fonctionnement serait le fruit d'une atteinte de l'identité, qui peut se traduire par une adaptation en surface appelée « un syndrome d'accommodation » (de Becker, 2008). L'enfant ne montre aucun comportement inquiétant et il donne l'impression de se développer avec facilité, tout en évoluant entre déni et évitement, entre angoisse et dépression. En somme, il emploie son énergie à se préserver (de Becker, 2008). Ce fonctionnement est appelé également « non homogène » (Berger, 2008).

Parmi les études réalisées à partir de méthodes projectives, Petot (2014) a effectué l'évaluation du fonctionnement psychologique de deux enfants âgés de 11 et 5 ans, dans un cadre thérapeutique. Chez l'enfant de 11 ans, les résultats révèlent un mode de fonctionnement ressemblant un peu à celui de la névrose traumatique semblable au stress post-traumatique, avec des reviviscences traumatiques et un monde interne envahi par des représentations anxiogènes de violence. Chez l'enfant de 5 ans, les résultats montrent un fonctionnement cognitif normal, perturbé par des processus psychotiques (Petot, 2014). Cette hypothèse a été aussi observée par Rouby et Batisse (2012), à savoir que l'enfant

témoin de violences peut être plus disposé à présenter une organisation psychique archaïque quasi psychotique.

D'autres travaux ont aussi fait appel aux tests projectifs, mais pour tenter d'apprécier seulement une ou deux caractéristiques du fonctionnement intrapsychique à la fois (Metz, Thévenot, 2015). Les auteurs tentent de comprendre les imagos¹ parentales et le moi-peau chez l'enfant exposé à la violence conjugale. Les résultats révèlent une fragilité fondamentale du moi-peau, en lien avec des difficultés des mères; ce qui incite les auteurs à mettre en avant l'importance du lien mère-enfant dans l'accompagnement en contexte de violence conjugale.

En somme, il n'existe pas un schéma déjà prédéfini en vue d'évaluer le fonctionnement intrapsychique chez l'enfant exposé à la violence conjugale. De plus, le relevé de littérature compte des publications théoriques et peu de publications issues des recherches faites auprès des enfants exposés à la violence conjugale, à l'exception de quelques études. Ces études de cas (Bourdellon, 2009; Metz, Razon, 2015; Metz, Thévenot, 2015) mettent en avant leurs observations concernant un ou deux éléments du fonctionnement intrapsychique. Dans la présente étude, afin de mieux comprendre le fonctionnement intrapsychique chez l'enfant exposé aux violences conjugales, quelques concepts clés seront abordés en lien avec ses études de cas : représentation de soi, surmoi, identifications, relations d'objet et mécanismes de défense.

¹ Le terme imago est utilisé par les auteurs.

Représentation de soi

La représentation de soi est un concept opératoire issu de plusieurs disciplines, à ce jour peu utilisé (Neau, 2014). Il a été défini par Sanglade-Andronikof (1990, p. 15) comme « un contenant fantasmatique fondamental du sujet, manifestation de son unité et de sa cohérence, reflet de son niveau de développement et de ses investissements narcissiques, agent premier de la relation ».

La question de la représentation de soi semble intéresser peu de chercheurs en contexte de maltraitance infantile, particulièrement chez l'enfant exposé à la violence conjugale. Pourtant, cette dimension est une composante fondamentale du fonctionnement psychique. D'après Bourdellon (2009), face à un traumatisme, le moi de l'enfant est peu structuré et passivé, il peut rester bloqué dans un seul côté de l'activité psychique, celle de l'identification à l'agresseur. De plus, les résultats d'une recherche-action réalisée par Vogel (2011, cité dans Metz, Thévenot, 2015) montrent que trois jeunes filles exposées à la violence conjugale présentaient une fragilité narcissique, aboutissant parfois à un brouillage des limites entre le monde interne et externe. Bourdellon (2009) évoque aussi un mode primitif, où l'enfant ne parvient pas à différencier entre le dedans et le dehors.

Surmoi

Le surmoi est souvent nommé l'héritier du complexe d'Œdipe (Laplanche, Pontalis, 1967). Il se construit à l'image du surmoi des parents et devient le représentant de la tradition et des jugements de valeur qui existent à travers les générations (Freud,

1933/1986). Vu en psychanalyse comme étant une instance morale (Rezende Cardoso, 2000), le surmoi est le fruit de l'intériorisation de tous les interdits passés et présents (Houser, 2012). Liée à quelques mécanismes de défense, la constitution du surmoi est l'issue d'un cas d'identification réussie (Freud, 1923). En dépit de l'importance de cette instance dans le domaine de la psychopathologie (Rezende Cardoso, 2000), il n'existe pas de surmoi normal ou de surmoi pathologique. Toutefois, il pourrait posséder plusieurs caractéristiques. En effet, d'après Rezende Cardoso (2000), dans une situation dite normale, le surmoi n'est pas féroce, c'est-à-dire qu'il ne domine pas le fonctionnement interne. Le surmoi est rigide lorsqu'il y a une utilisation des mécanismes archaïques; ce qui révèle l'impuissance du moi face au surmoi. Le surmoi archaïque est issu de l'image de la « mauvaise » mère, une image frustrante, rejetant et menaçant son bébé d'abandon, si celui-ci ne se conforme pas à ses exigences (Marcelli, 2004).

Il y a très peu d'études sur le développement du surmoi chez l'enfant à la suite d'un vécu traumatique, et précisément en contexte de violence conjugale. Nous trouvons une seule auteure, Bourdellon (2009), qui évoque brièvement le surmoi lors d'une présentation d'une vignette clinique, un enfant âgé de 6 ans témoin de violences conjugales. D'après son analyse, l'enfant montre un va-et-vient entre un moi idéal psychopathique et un surmoi vengeur.

Identifications

Un autre élément qui est associé à la structuration du surmoi (Bronckart, 1991) et qui fait partie du fonctionnement psychique de l'enfant est « l'identification ». Cet aspect se trouve indispensable au développement de la personnalité (Bergeret, 1979/2012). L'identification est définie comme un processus psychologique inconscient, à ne pas confondre avec l'imitation (Bronckart, 1991), par lequel un individu peut s'approprier un aspect, une propriété, un attribut de l'autre et se transformer, partiellement ou en sa totalité, sur le modèle de celui-ci (Laplanche, Pontalis, 1967).

D'après certaines recherches, les capacités identificatoires de l'enfant témoin de violence conjugale peuvent se dévitaliser et perdre leurs aptitudes à faire en sorte que l'enfant développe correctement son identité (Rouby, Batisse, 2012). En effet, l'enfant exposé peut, d'un côté, s'identifier au parent agresseur, l'identification la plus dangereuse, où il peut reproduire les actes violents du père agresseur (de Becker, 2008). Cette hypothèse se trouve confirmée par des études de cas auprès d'un enfant (Bourdellon, 2009), mais également auprès d'un adulte ayant été un enfant exposé à la violence conjugale (Metz, Razon, 2015). D'un autre côté, l'enfant exposé à la violence conjugale peut s'identifier au parent victime (de Becker, 2011) et s'approprier les comportements et les attitudes de victime (de Becker, 2008).

Relations d'objet

La relation d'objet est un concept très complexe, qui ne se restreint pas à une seule définition simple et parfaitement cohérente (Brusset, 2005). Elle peut désigner le style de relation du sujet avec son entourage (Laplanche, Pontalis, 1967), mais elle peut également être définie comme étant la manière dont le sujet construit ses objets (internes et externes) (Houser, 2012).

D'après certaines publications théoriques recensées, la violence conjugale exercée par un père violent sur la mère peut attaquer la relation symbolique aux deux parents. En effet, elle peut atteindre les fonctions élaboratrices et protectrices du parent, qui devient indisponible à l'enfant (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013). Au début, l'enfant perd la fiabilité de la relation à autrui et à l'adulte, qui est perçu comme étant peu sécurisant, non fiable et traumatique (de Becker, 2019). Par la suite, la violence est ancrée et devient un mode de fonctionnement chez l'enfant, qui peut être utilisée ou extériorisée, mais parfois elle se transforme en haine intérieure envers les objets parentaux (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013). D'après Rouby et Batisse (2012), la représentation du père chez l'enfant exposé à la violence conjugale peut rester gelée. Cette idée se trouve confirmée dans certaines études de cas (Bourdellon, 2009; Metz, Thévenot, 2015; Petot, 2014) où les enfants montrent clairement une image paternelle terrifiante, destructrice et dérangée, tandis que pour l'image maternelle, la violence conjugale atteint la fonction protectrice qui devient inadéquate et indisponible à l'enfant (Lévy-Soussan, 2013). Les résultats de

la recherche-action réalisée par Vogel (2011, cité dans Metz, Thévenot, 2015) auprès de trois jeunes filles âgées de 6 à 9 ans indiquent une image maternelle fragile et angoissante.

Mécanismes de défense

Les mécanismes de défense sont des processus psychiques inconscients qui ont pour rôle la protection de la structure ou de l'organisation psychique, et ce, afin de réduire ou d'annuler tout danger interne ou externe (Chabrol, Callahan, 2013; Ionescu, Jacquet, Lhote, 2016). D'après Bergeret (1979/2012), il n'y a pas de défense normale ou pathologique. Toutefois, ce qui peut rendre un sujet malade, c'est lorsque l'utilisation de certaines défenses semble inefficace, rigide et mal adaptée à la réalité interne ou externe, ou lorsque certaines défenses sont du même type réduisant la souplesse et l'adaptation du fonctionnement mental. Chaque défense apparaît pour une raison particulière et à une étape du développement de l'enfant (Freud, 1936). Les défenses peuvent varier et être influencées par l'âge et le sexe des enfants, elles peuvent également être associées au tempérament et aux capacités verbales des enfants (Tallandini, Caudek, 2010). Plus l'enfant est jeune, plus il a tendance à avoir recours à la réalité, à l'expression de l'affect ou à la fantaisie (Rausch de Traubenberg, Boizou, 1976). Toutefois, cette hypothèse a été contredite par les travaux de Cramer (1987, 1997) qui a constaté que l'enfant en jeune âge, face à un danger, va développer des défenses de type archaïque comme le déni et la projection. Par la suite, l'utilisation du déni va diminuer pour laisser la place à la projection et à l'identification à l'âge scolaire (Porcerelli, Thomas, Hibbard, Cogan, 1998).

Peu d'études ont abordé ou traité les défenses auprès des enfants exposés à la violence conjugale. D'après les recherches théoriques recensées, en contexte de violence conjugale, l'enfant va investir son énergie dans des défenses rigides (Berger, Bonneville, 2009). La fragilité de l'identité de l'enfant peut favoriser une éclosion de certains mécanismes de défense en lien avec l'angoisse et le sentiment de dévalorisation (Souffron, 2000). L'enfant peut développer les défenses suivantes : le déni qui lui permettra de préserver un lien avec l'image du bon parent (de Becker, 2008), une image positive et idéalisée (Razon, Metz, 2011). Le clivage où l'enfant va nier le côté agressif du parent, et va conserver seulement les bons moments comme « planche de salut » (de Becker, 2019). Berger et Bonneville (2009) indiquent que l'enfant en situation traumatique répétée peut développer plusieurs clivages : une partie s'identifie à l'agresseur, une est terrorisée et la troisième nie l'agression et idéalise les parents. L'identification à l'agresseur est le mécanisme de défense qui permet à l'enfant de faire face aux scènes de violences conjugales (Metz, Razon, 2015). L'enfant s'identifiera au parent agresseur et/ou à ses comportements violents (Ali Hamed, de Becker, 2010; de Becker, 2008, 2011). L'étude de cas réalisée par Bourdellon (2009) illustre clairement cette identification à l'agresseur, où un enfant âgé de 6 ans reproduit la violence du père avec ses pairs, mais également avec sa mère. Enfin, l'évitement serait une défense adoptée par la plupart des enfants témoins de violences conjugales (de Becker, 2008).

En résumé, le fonctionnement intrapsychique de l'enfant en plein développement est fragile et peut être aisément affecté et/ou influencé. Un enfant exposé à un traumatisme

comme la violence conjugale risque de développer une structure psychique interne défaillante ou instable. D'après les études réalisées par Razon et Metz (2011) et par Metz et Razon (2015) auprès d'un adulte violent dans son couple et témoin de violences conjugales étant enfant, l'identification à l'agresseur émerge au début comme un mécanisme de défense, qui s'étayera à long terme sous forme de répétition de la violence. De ce fait, une meilleure compréhension du fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale permettra de mieux cibler l'intervention. Elle permettra également d'offrir à l'enfant une intervention précoce et adéquate afin de prévenir la répétition, soit pour atténuer le risque de reproduire la violence dans le futur, soit pour briser le cercle de la victimisation.

Pertinence et objectif de l'étude

Peu de recherches ont été réalisées sur les différentes dimensions du fonctionnement intrapsychique des enfants exposés à la violence conjugale. En effet, la plupart des publications empiriques sont issues d'interrogations et d'hypothèses théoriques. De plus, les seules études de cas recensées sont des évaluations en contexte thérapeutique et non en contexte de recherche (Bourdellon, 2009; Petot, 2014). Les quelques recherches recensées sont celles de Metz et Razon (2015), Metz et Thévenot (2015) et Razon et Metz (2011), qui s'intéressent à seulement une ou deux caractéristiques du fonctionnement intrapsychique.

L'objectif de cette étude de nature exploratoire est de comprendre le fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale à travers les tests projectifs, dans la perspective d'approfondir les connaissances à ce sujet. Afin de répondre à cet objectif, nous avons choisi d'aborder ces éléments clés du fonctionnement intrapsychique : Quelle sera la représentation de soi développée par l'enfant? Quel type de surmoi l'enfant développe-t-il? Quelles seront les identifications de l'enfant? Comment cet enfant se représente-t-il ses relations d'objet? Et enfin, quels sont les mécanismes de défense développés par l'enfant exposé à la violence conjugale?

Ainsi, ces éléments et ces faits nouveaux ont été étudiés, en faisant appel à la méthode d'analyse d'un cas (Braconnier, Lesieur, 1999; Widlöcher, 1999), basée sur une approche qualitative. Les résultats de cette étude pourraient éventuellement apporter certaines explications et un éclairage concernant le fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale.

Dans cette étude, le choix s'est porté sur les tests projectifs. D'après Anzieu (1960), le matériel projectif regroupe une qualité particulière concrète et ambiguë dans la sollicitation d'association verbale et la création d'un champ relationnel entre le sujet et son examinateur. De plus, Petot (2014) recommande les tests projectifs dans l'évaluation auprès des enfants maltraités, précisément les tests thématiques. L'auteure n'hésite pas à insister sur le fait que grâce à ces tests, il est possible d'apprécier les aspects généraux du

fonctionnement psychologique d'un enfant : les styles des défenses, la nature des conflits intérieurs et la nature des relations interpersonnelles.

Méthode

Participante

L'enfant (Léa) est une jeune fille âgée de 8 ans. Léa et sa mère ont été rencontrées dans un organisme d'accueil pour femmes et enfants victimes de violences conjugales. L'évaluation a débuté après avoir eu le consentement éclairé de la mère pour elle-même et pour son enfant.

Instruments de mesure

Entretien semi-directif (auprès de la mère)

Une entrevue a été effectuée auprès de la mère afin de recueillir des informations sociodémographiques, des renseignements concernant le vécu de la violence conjugale de la mère et l'exposition de l'enfant à cette même violence.

Children's Apperception test (CAT)

Le *CAT* est un test construit par Bellak et Bellak en 1949, destiné aux enfants âgés de 4 ans et plus. Ce test contient dix planches dessinées, présentant des scènes d'animaux humanisées (Boekholt, 2015). Selon Boekholt (2015), c'est l'épreuve qui fait prospérer le théorique et la clinique. Le test a été administré et analysé selon la méthode de Boekholt (2015). À travers l'analyse des procédés d'élaboration du discours et le contenu latent de

chaque planche, le *CAT* permet d'approcher le fonctionnement intrapsychique. Ainsi, il est possible d'y observer les relations d'objet et les mécanismes de défense :

- Relations d'objet : les relations d'objet peuvent être appréciées à partir des réponses projetées aux dix planches du test, où il est possible de dégager quelques hypothèses concernant le registre problématique, en se référant aux sollicitations latentes de chaque planche².
- Mécanismes de défense : l'expression défensive peut être observée dans chaque planche en faisant un repérage des procédés à partir de la grille de cotation (Boekholt, 2015). Cette dernière regroupe sept items, nommés procédés d'élaboration des récits : le recours à la sphère motrice et corporelle (MC); à la relation avec le clinicien (RC); à la réalité externe (RE); à l'évitement et à l'inhibition (EI); à l'affect (RA); à l'imaginaire et au fantasme (IF); ainsi qu'à l'objectivation et au contrôle (OC) (Boekholt, 2015).

Dessin de la famille

Le *Dessin de la famille* consiste à procurer à l'enfant une feuille et des crayons, en lui demandant de dessiner une famille. D'après Jourdan-Ionescu et Lachance (2000). Ce test est utilisé par de nombreux chercheurs et cliniciens auprès de différentes populations pour ses qualités projectives. Le test a été effectué et analysé selon la méthode et la feuille de cotation de Jourdan-Ionescu et Lachance (2000)³. Cette grille est décrite par les auteures

² Le lecteur peut consulter le contenu latent des planches dans Boekholt, M. (2015). *Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*. Paris, France : Dunod (1998), pp. 96-110.

³ Le lecteur peut consulter la grille et la méthode d'analyse dans Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000). *Le dessin de la famille*. Paris, France : Éditions et Applications psychologies, pp. 46-114.

comme celle qui se veut rigoureuse, offrant des éléments d'interprétation qui aident à l'assimilation des caractéristiques développementales. Riche et complexe, elle se compose de plusieurs items et sous items présentés dans l'ouvrage le *Dessin de la famille* de Jourdan-Ionescu et Lachance.

Afin de mieux apprécier le fonctionnement intrapsychique de l'enfant, nous avons effectué une analyse en utilisant l'intégralité de la grille, mais nous nous sommes attardés sur certains items peuvent être liés aux variables explorées dans cette étude :

- Représentation de soi : quelques hypothèses peuvent être dégagées à partir de plusieurs points, voir par exemple l'ajout d'un personnage (Item 2 : Composition de la famille dessinée par rapport à la famille réelle), et la situation du dessin sur la feuille (Item 4.1 : Emplacement).
- Surmoi : quelques hypothèses peuvent être déduites à partir du point b. (qualité) de l'item 4.1 : Emplacement. Si la disposition est très rigide, ceci peut correspondre à un surmoi strict.
- Identifications : quelques hypothèses peuvent être dégagées à partir de l'item 6.2 : Identifications.
- Relations d'objet : quelques hypothèses peuvent être dégagées à l'item 6.4 : Analyse des relations entre les personnages. Dans cette section, les auteurs proposent plusieurs indicateurs afin d'identifier quelques hypothèses sur le mode relationnel de l'enfant.

- Mécanismes de défense : quelques hypothèses peuvent être dégagées à partir de plusieurs points, par exemple, l'omission d'un personnage (Item 2 : Composition de la famille dessinée par rapport à la famille réelle).

Stratégie d'analyse

Dans un premier temps, en se basant sur les indices présentés pour chaque instrument, la chercheuse a effectué l'analyse complète des données recueillies. Par la suite, afin de s'assurer de l'exactitude des résultats obtenus, il a été fait appel à un autre évaluateur (juge). Une psychologue experte des tests projectifs a effectué une évaluation à l'aveugle des protocoles des épreuves (*CAT* et le *Dessin de la famille*). Les résultats obtenus des deux évaluatrices indépendantes (la chercheuse et le juge) ont été examinés par un troisième juge, une psychologue et spécialiste des tests projectifs, en vue d'assurer l'exactitude des analyses faites par les deux évaluatrices. Par la suite, seuls les résultats consensuels ont été conservés. À noter que la majorité des résultats étaient convergents.

Résultats

Anamnèse issue de l'entretien semi-directif

Léa est l'aînée d'une fratrie de deux sœurs. Son exposition à la violence conjugale fut indirecte, la mère affirme que Léa avait entendu un épisode (physique) de violence conjugale (commise par le conjoint de la mère). Léa aurait développé des troubles du comportement avec opposition et agressivité à la maison et des troubles de l'apprentissage à l'école. Les parents de Léa sont séparés, et sa mère a refait sa vie avec un autre conjoint.

Les motifs de séparation ne sont pas évoqués par la mère, mais le père de Léa est toujours en contact avec elle. Sur sa relation avec Léa, la mère exprime le souhait d'être plus présente pour sa fille. Elle n'évoque pas la relation de Léa avec son père, mais elle évoque que son conjoint a une bonne relation avec Léa.

Résultats au Children's Apperception Test (CAT)

En général, la passation du *CAT* a duré presque dix minutes. Léa a très bien compris la consigne et a tout de suite commencé à donner des récits sans beaucoup d'hésitation, en disant qu'elle aimait les histoires. Toutefois, elle donne quelques récits restrictifs, mais de plus en plus de narration riche en imaginaire.

– *Relations d'objet*

À la planche 2, Léa donne plutôt un récit tiré des contes de fées « Boucle d'or », la relation triangulaire est évitée et non abordée.

À la planche 5, l'angoisse de l'abandon est évoquée avec une image parentale perçue comme abandonnant et négligeant son enfant, une négligence qui peut entraîner la mort.

Planche 5 : « ... *un petit ours qui marchait dans la forêt... très fatigué qu'il rentre dans une maison... la famille rentra... voit même pas l'ours..., il déposa le bébé... allait dormir... le lendemain matin, ils trouvent plein de sang... vu le petit ourson... entrain de dévorer le bébé (?)... il était déjà mort* »

À la planche 9, Léa exprime également la perte d'objet sous un volet d'angoisse de l'abandon, un abandon sans motif.

Planche 9 : « ... un lapin qui était très fatigué... il décida d'aller dormir et le lendemain matin se trouva dans une animalerie... »

- *L'image maternelle*

À la planche 1, Léa semble percevoir une image à la fois gratifiante à minima et frustrante qui n'a aucune autorité parentale, et semble présenter une indépendance et une autonomisation à l'image maternelle.

Planche 1 : « ... les poussins avaient très faim, la maman... décida de faire un gâteau... voulaient l'aider, mais avant... ils voulaient faire trop de choses... ». « ... la poule en a eu ras le bol. Elle dit : ' Bon là, vous arrêtez, je vous confisque tous vos affaires, vous allez faire un, des, un petit effort...' »

À la planche 4, elle aborde l'image maternelle dans la description : « *Il était une fois, une maman kangourou, un bébé kangourou et (6'') un enfant kangourou...* ».

À la planche 10, l'image maternelle est perçue comme non punitive, tolérante et ne satisfaisant pas un besoin de base de son enfant « ... 'maman, je veux aller aux toilettes' ... 'attends, il faut que je, avant, il faut que t'aïlles prendre ton bain...' »; ce qui génère une agressivité et une punition de la part de l'enfant envers le parent et non le contraire « ... après, il pissa dessus sa mère... ».

- *L'image paternelle*

À la planche 3, Léa semble percevoir une image paternelle puissante, impulsive, redoutée, mais elle est dénigrée.

Planche 3 : « *Ce lion avec sa grosse canne en caoutchouc... entrain de téter sa tut tut... et là tout à coup, il voit une souris, et il dévora la souris...* ».

À la planche 6, bien que cette planche ne renvoie pas à l'image paternelle, Léa donne un récit avec une image paternelle qui ne fait pas attention à l'affect exprimé par son enfant.

Planche 6 : « *... le petit dit : 'j'en ai marre moi d'hiberner tout le temps... je m'en fous des saisons... j'ai juste envie d'aller jouer!' le papa 'fiston, arrête ton charabia'...* »

– *Mécanismes de défense*

Un fort recours aux procédés (OC2) (insistance sur le fictif, éloignement temporo-spatial) est noté dans le protocole de Léa. « *Il était une fois* » est présent au début de chacune de ses histoires; ce qui montre que l'ensemble des récits sont construits à distance du matériel. De plus, Léa montre un langage clair et bien élaboré, bien que les récits soient un peu restreints, mis à part à la planche 1 où elle donne un récit long, et à la planche 2 où elle reprend une histoire des contes de fées « Boucle d'or ».

Dans le protocole de Léa, il a été observé une importante présence de procédés traduisant le recours à l'imaginaire (IF). Ces derniers étaient accompagnés par des procédés traduisant le recours à la réalité (RE), associés ou non à des procédés traduisant le recours au contrôle (OC), où Léa tentait d'exercer un certain contrôle sur le matériel. L'association de l'ensemble de ces éléments pourrait indiquer un recours à la projection.

De plus, il a été observé la présence des procédés traduisant le recours à la sphère motrice et corporelle (MC) avec des rires, des cris et des participations corporelles. Et la présence des procédés traduisant le recours à l'évitement et l'inhibition, comme les silences et des conflits non précisés (EI), avec une forte présence notée aux planches 3, 4, 7 et 9. Aussi, Léa avait de la difficulté à recourir aux affects, mis à part quelques procédés (RA) présents aux planches 1, 5 et 6 « ... elle a eu ras-le-bol... » « ... il était tellement fatigué... » (RA3)⁴ ou « ... j'en ai marre moi... ».

Résultats au Dessin de la famille

Avant de débiter le dessin, Léa inclut l'examinatrice en disant : « *on dessine quoi?* ». Elle fait un dessin peu investi qui ne reflète pas son âge, effectué en cinq minutes. Les personnages dessinés sont grands et penchés, pas très bien dessinés, relativement identiques, mais de taille différente, avec des visages un peu déformés. Ses personnages sont impersonnels, elle les nomme : « petite sœur, sœur, grande sœur et maman ».

Le dessin est réalisé avec une seule couleur « le violet », la couleur choisie représente de la tristesse. Le dessin est réalisé avec des tracés directs (continus et appuyés) et des lignes droites légèrement courbées. De plus, Léa dessine dans les deux sens alternativement, son dessin montre une stéréotypie majeure, rigide avec répétition systématique de plusieurs éléments. Ceci pourrait indiquer un fonctionnement anormal

⁴ Le procédé RA3 renvoie à l'accent mis sur la traduction corporelle de l'affect, l'affect dépressif non verbalisé mais peut être déduit de l'insistance sur la posture et à l'éprouvé corporel (Boekholt, 2015).

avec une perturbation grave du moi. Le dessin de Léa pourrait indiquer qu'elle montre de forts indices d'agressivité et d'impulsivité avec un manque de contrôle, et une résistance au contact avec l'environnement. Elle se montre très rationnelle avec une immaturité et perturbation affective, et n'arrive pas à faire face aux difficultés ou aux conflits.

– *Représentation de soi*

Léa dessine un personnage qui ne figure pas dans la famille réelle, ce qui pourrait indiquer une représentation altérée d'elle-même. De plus, elle dessine des personnages avec des visages déformés, ce qui pourrait suggérer qu'il est difficile pour Léa de se représenter.

– *Surmoi et identifications*

Les personnages sont dessinés de façon rigide, avec répétition systématique de plusieurs éléments. Ces derniers se ressemblent tous; ce qui pourrait indiquer que Léa présente un surmoi un peu sévère ou strict.

Concernant les identifications, le dessin de Léa est composé uniquement de personnages de sexe féminin; ce qui pourrait indiquer une identification au sexe féminin. À la question « Suppose que tu fasses partie de cette famille, qui serais-tu? », Léa nomme le plus jeune personnage « petite sœur », celui pour lequel elle montre une rivalité accentuée « ... *c'est mon ennemi juré craché...* », un personnage qui est à la fois décrit comme le moins gentil, mais également valorisé et idéalisé, car il est dessiné en premier

avec un élément supplémentaire (une sorte de couronne sur la tête). Ces éléments pourraient indiquer une identification au rival.

– *Relations d'objet*

Les personnages sont dessinés avec des parties du corps omises (mains, pieds). Ceci pourrait indiquer des images parentales introjectées en mauvais objet. Léa débute son dessin avec le personnage de la sœur et non par un personnage de l'un des parents. Ceci pourrait indiquer un problème narcissique relié à une difficulté dans l'investissement des images parentales.

Le personnage de la mère est dessiné loin du personnage de Léa, dessiné en dernier avec une bouche rayée. Ceci pourrait indiquer l'existence de difficultés relationnelles avec la mère, ou que cette figure parentale n'est pas conforme aux aspirations de Léa. Aussi, Léa dessine le personnage ajouté (la grande sœur) près de la mère; ce qui pourrait indiquer que Léa désire être plus proche de la mère ou bien qu'elle cherche du soutien affectif auprès d'elle. Léa effectue un dessin avec des personnages collés les uns aux autres; ce qui pourrait indiquer qu'elle souhaite avoir une famille soudée.

Concernant l'image paternelle, Léa néglige de dessiner le père et ne l'évoque pas lors de la période des questions; ce qui pourrait indiquer qu'elle rejette celui-ci, ou bien l'existence d'un conflit.

– *Mécanismes de défense*

Le dessin de Léa révèle deux principaux mécanismes de défense. La première défense est l'identification au rival, du fait qu'elle s'identifie et veut être « petite sœur », la personne considérée comme son ennemi, et qu'elle valorise en même temps (dessiné en premier). La seconde défense se trouve la négation, celle-ci se reflète par l'omission du dessin du personnage du père.

Discussion

La présente étude avait pour objectif de comprendre le fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale à l'aide des tests projectifs, en examinant les cinq dimensions suivantes.

– *Représentation de soi*

Les résultats obtenus semblent indiquer que Léa montre une représentation de soi altérée ou fragilisée. Elle semble présenter une difficulté à se représenter, possiblement avec une mauvaise image de soi, qui a été noté à travers les personnages dessinés avec des visages un peu déformés et une anomalie dans le positionnement des personnages. De plus, Léa semble montrer un brouillage des limites. Toutefois, la représentation de soi est un processus mouvant, continuellement en évolution (Sanglade-Andronikof, 1990). À la lumière de ces résultats, la question de la représentation de soi pourrait notamment être examinée et approfondie, dans un autre temps de la vie de l'enfant exposé à la violence

conjugale, à partir de la grille de représentation de soi appliquée au *Rorschach* (Rausch de Traubenberg, Sanglade, 1984) en ajout au *Dessin de la famille*.

– *Surmoi*

Les résultats semblent être inédits quant à l'analyse du surmoi. D'après ces résultats, l'enfant pourrait développer un surmoi un peu strict. Toutefois, nos résultats peuvent aussi suggérer une autre hypothèse, soit celle de la présence d'un surmoi archaïque, qui peut être la conséquence d'une image maternelle perçue par l'enfant comme étant conflictuelle et négligente. En se référant à la théorie de Marcelli (2004), un surmoi archaïque est le fruit d'une image maternelle frustrante. Toutefois, l'identification au père est la base du surmoi (Anzieu, 1966), fruit de l'intériorisation des interdits des parents (Houser, 2012). Le résultat obtenu chez Léa pourrait être issu d'une identification à un père probablement violent, construit à l'image du surmoi du père (violent) (Freud, 1933/1986) un surmoi sévère. Puisque l'information à propos du père de Léa n'était pas disponible, ces hypothèses et réflexions méritent d'être approfondies dans d'autres études.

– *Identifications*

Les résultats de Léa obtenus au *Dessin de la famille* semblent démontrer une identification à un rival, un personnage plus jeune qu'elle; ce qui peut indiquer une nostalgie au jeune âge (Davido, 1976, cité dans Jourdan-Ionescu, Lachance, 2000). Nos résultats ne trouvent toutefois aucune correspondance dans les publications antérieures (Bourdellon, 2009; de Becker, 2008, 2011). En effet, Léa montre une forte identification

au féminin (tous les personnages sont féminins), mais il semble que cette identification ne soit pas le fruit d'une identification à la mère, une image maternelle non conforme aux aspirations de Léa et qui semble montrer un relationnel conflictuel avec elle. Léa semble s'identifier à un autre membre de la famille, la jeune sœur. Une hypothèse pourrait être émise que cette identification peut être issue d'un refus d'identification à la mère; ce qui a déjà été souligné par Rouby et Batisse (2012). Selon eux, la fille peut être piégée entre la nécessité et le refus de s'identifier à la mère. Une mère possiblement non présente pour répondre au besoin de son enfant pourrait entraîner la perte de son statut psychique auprès de celle-ci (Lévy-Soussan, 2013).

– *Relation d'objet*

Les résultats obtenus au *CAT* quant à la relation d'objet chez Léa montrent que celle-ci semble être inscrite sous un registre de l'angoisse de la perte de l'objet ou de l'abandon. Ce résultat n'est toutefois pas clairement noté au *Dessin de la famille*. Les résultats obtenus à ce test sont indirects, notés sous la forme d'aspects dépressifs, tels que la tristesse et le souhait exprimé dans le dessin de Léa d'avoir une famille plus soudée. Selon Lévy-Soussan (2013), l'enfant peut être envahi par la perte, celle-ci étant issue d'une carence affective et d'une incapacité relationnelle à la suite de l'indisponibilité du parent pour répondre à ses besoins. Ces hypothèses sont confirmées chez la participante. En effet, Léa semble être dans l'incapacité de prévoir les comportements de ses parents, qui semblent imprévisibles; ce qui peut expliquer l'immaturation et la perturbation affectives

observées chez elle, avec une inaptitude relationnelle, qui est exprimée dans son dessin sous la forme d'une résistance au contact de l'environnement.

Les résultats au *CAT* révèlent que les enjeux ou le conflit œdipien ne semblent pas avoir d'écho chez la jeune Léa. Ces résultats viennent confirmer les observations de Rouby et Batisse (2012) qui mentionnent qu'en contexte de violence conjugale, l'Œdipe devient impossible.

Les résultats obtenus quant aux images parentales au *CAT* semblent être teintées d'expressions négatives, dont la négligence et l'abandon. Ces résultats se trouvent confirmés dans ceux obtenus au *Dessin de la famille* où des images parentales qui semblent être introjectées en mauvais objet sont observées.

Quant à l'image maternelle, les résultats au *CAT* montrent que Léa perçoit une image gratifiante à minima, mais elle est marquée par la frustration et la négligence. Ces résultats sont également confirmés par ceux obtenus au *Dessin de la famille* où il a été observé une relation conflictuelle avec la mère et que Léa semble chercher le soutien affectif auprès de sa mère. Ces résultats correspondent aux résultats de certaines études concernant l'image maternelle perçue fragile et angoissante (Vogel, 2011, cité dans Metz, Thévenot, 2015).

Concernant l'image paternelle, les résultats aux deux tests convergent également. Elle est perçue puissante, redoutée, impulsive, mais dénigrée au *CAT*; ce qui est révélé dans les résultats du *Dessin de la famille* par la négation et par le rejet, notamment par l'absence du père dans le dessin. Ces résultats vont également dans le même sens que la littérature qui souligne que l'enfant perçoit souvent une image paternelle terrifiante lorsqu'il est exposé à la violence conjugale (Vogel, 2011, cité dans Metz, Thévenot, 2015; Petot, 2014).

– *Mécanismes de défense*

Les résultats au *CAT* révèlent que les défenses de Léa semblent être ambivalentes et changeantes, elles ne sont pas totalement rigides ou souples. Tantôt, elles sont de type primitif, qui se reflète principalement par la projection, et tantôt, elles sont de type névrotique, qui se reflète essentiellement par l'évitement à certaines planches. Il y a également une forte présence de défenses liées à la position dépressive qui se reflète par le surinvestissement de la réalité externe. Quant aux résultats obtenus au *Dessin de la famille*, ils révèlent deux défenses principales, soit l'identification à un rival et la négation.

Les résultats obtenus concernant le registre défensif ne correspondent pas aux hypothèses théoriques recensées susmentionnées. Ils montrent que l'enfant a recours à des défenses de type primitif, comme la projection, contrairement à ce qui a été rapporté par certaines publications qui décrivent un recours à l'identification à l'agresseur et au clivage (de Becker, 2008; Razon, Metz, 2011). Toutefois, les résultats révèlent le recours à

l'évitement; ce qui correspond aux observations de Emmanuel de Becker (2008) et à celles de Berger et Bonneville (2009) concernant l'utilisation des défenses de type rigide. Certaines divergences entre ces résultats et les précédentes publications peuvent être expliquées par le fait qu'un mécanisme de défense apparait pour une raison particulière et quand l'enfant en a besoin à une étape de son développement (Freud, 1936). En d'autres mots, l'âge peut être un facteur majeur dans l'apparition d'une défense plutôt qu'une autre et la défense peut aussi varier selon le sexe et le tempérament de l'enfant (Tallandini, Caudek, 2010). De plus, cette analyse reste une étude de cas et les observations ne peuvent statuer sur le mode défensif de tous les enfants.

En résumé, l'enfant montre une représentation de soi fragile qui se manifeste de manière altérée. De même, une image du corps atteinte ressort et l'enfant montre de la difficulté à se représenter. Un surmoi un peu strict avec un fonctionnement anormal et une perturbation grave du moi sont également notés. L'enfant montre une identification à sa jeune sœur, qui se trouve sa rivale et une forte identification au féminin. Les relations d'objet semblent être aussi perturbées et elles sont introjectées en mauvais objet. Léa montre une difficulté dans l'investissement des images parentales, où elles sont teintées d'abandon, d'agressivité, du rejet ou de l'évitement. Elle perçoit une image maternelle gratifiante à minima, frustrante, non punitive et conflictuelle, une image paternelle redoutée, dénigrée et rejetée, et une image parentale négligente qui abandonne son enfant. Quant au registre défensif, les défenses sont variées et changeantes, la projection et

l'identification qui sont un peu plus archaïques et primitives, tandis que l'évitement relève plus de la rigidité.

Toutefois, ces résultats ne permettent pas de confirmer clairement que l'exposition à la violence conjugale peut engendrer un fonctionnement ou une structure intrapsychique instable ou chaotique chez l'enfant, mais elle peut atteindre plusieurs caractéristiques du fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé. Elle pourrait également venir étayer une problématique déjà existante, provoquant des séquelles importantes encore plus profondes et destructrices.

Cette étude permet d'apporter quelques réflexions pouvant éclairer les cliniciens ou confirmer certaines de leurs observations concernant le fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé aux violences conjugales. Ainsi, l'étude démontre que plusieurs dimensions intrapsychiques de l'enfant exposé se trouvent perturbées. Ces dimensions sont toutes très importantes dans son développement. Aussi, elles sont conjointement liées pour assurer le bon fonctionnement du moi. Leurs perturbations pourraient ainsi avoir un impact sur le devenir de l'enfant exposé à la violence conjugale. L'étude apporte également de pistes de recherche aux futurs chercheurs, dont, l'importance d'utiliser les tests projectifs dans la recherche auprès de cette population. Toutefois, cette étude comporte certaines limites : 1/ l'impossibilité d'établir un lien entre l'exposition à la violence conjugale et le fonctionnement intrapsychique que l'enfant a pu développer. Le fait de ne pas avoir suffisamment d'informations sur l'histoire de l'enfant ne nous permet

pas d'affirmer avec certitude que l'exposition à la violence conjugale engendre un tel fonctionnement. En effet, l'évaluation s'est faite dans un cadre de recherche et non dans un contexte thérapeutique. Il s'agit plutôt d'une analyse de cas qui est issue d'une recherche plus large, avec un protocole de recherche ne nécessitant pas une anamnèse poussée. Ainsi, nous ne disposons pas de toutes les informations pour inclure ou exclure certains facteurs afin de confirmer que l'exposition à la violence conjugale est le principal facteur qui a pu causer un tel fonctionnement intrapsychique. 2/ l'impossibilité de généraliser les résultats vu le nombre limité de participants; ceci est la principale limite de la méthode du cas unique (Braconnier, Lesieur, 1999). Malgré tout, cette étude met en lumière certaines pistes de réflexion quant au fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale. L'ajout de participants d'âge similaire dans une future étude permettrait d'identifier les aspects convergents sur le plan intrapsychique chez ces enfants.

Conclusion

Cette étude contribue à l'avancement des connaissances en matière de maltraitance infantile, notamment dans le lien existant avec le traumatisme psychique et les conséquences possibles sur le fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé à la violence conjugale. Elle démontre l'importance d'effectuer une évaluation complète, pour chaque enfant exposé à la violence conjugale, afin de mieux comprendre les conséquences que celle-ci peut avoir sur le fonctionnement intrapsychique, et ainsi adapter efficacement

la prise en charge auprès de ces enfants. Mieux évaluer peut permettre de réduire le risque de reproduire les violences vécues ou de briser le cercle de la victimisation.

Notre étude pourrait se poursuivre avec les mêmes objectifs, en abordant chaque dimension de manière approfondie auprès d'un échantillon plus large pour apprécier l'évolution du fonctionnement intrapsychique des enfants exposés à la violence conjugale.

Références

- Ali Hamed (Nawshad), Becker (Emmanuel de). –L'enfant au cœur des violences conjugales, *L'information psychiatrique*, 86, 2010, p. 839-847.
- Anzieu (Didier). –Le développement des relations interpersonnelles chez l'enfant. In: *Bulletin de psychologie*, tome 19 n°250, 1966. pp. 1148-1163.
- Anzieu (Didier). –*Les méthodes projectives. [Projective techniques.]*. Oxford, England: Press Univer.1960. France.
- Bekaert (Jessica), Caron (Rosa), Masclet (Georges). –Le vécu subjectif des enfants exposés à la violence conjugale : l'anxiété et l'apport de variables protectrices, *La psychiatrie de l'enfant*, 55, 2012, p. 247-268.
- Bellak (Leopold), Bellak (Sonya Sorel). –*Children's apperception test (CAT)*, Éditions C.P.S., 1949.
- Berger (Maurice). –*Voulons-nous des enfants barbares?*, Paris, Dunod, 2008.
- Berger (Maurice), Bonneville (Emmanuel). –L'enfant très violent, *Archives de pédiatrie*, 16, 2, 2009, p. 191-195.
- Bergeret (Jean). –*Psychologie pathologique, théorique et clinique*, Paris, Elsevier Masson, 1979, 11^e édition, 2012.
- Boekholt (Monika). –*Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*, Paris, Dunod, 2015.
- Bourdellon (Genevieve). –Violence du déni et identification à l'agresseur chez l'enfant, *Revue française*, 73, 2009/1, p. 21-35.
- Braconnier (Alain), Lesieur (Philippe). –Le cas unique : au-delà du singulier, dans Fédida (P.), Villa (F.), *Le cas en controverse, Monographies de psychopathologie*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1999, p. 201-210.
- Bradford (K. Patten), Vaughn (L. Burns), Barber (Brian K.). –When there is conflict: Interparental conflict, parent child conflict and youth problem behaviors, *Journal of Family Issues*, 29, 2008, p. 780-805.
- Bronckart (Jean-Paul). –Identification, dans Doron (R.), Parot (F.), *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Quadriga, 1991, 3^e tirage, p. 358-359.

- Brusset (Bernard). –*Psychanalyse du lien*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2005.
- Callahan (Stacey), Chabrol (Henri). –*Mécanismes de défense et coping*, Paris, Dunod, 2013.
- Clément (Marie-Ève), Julien (Dominic), Lévesque (Sylvie), Flores (Jasline) (2019). –*La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2018. Les attitudes parentales et les pratiques familiales. Résultats de la 4^e édition de l'enquête* [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 150 p. [www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/environnement-social/violence-familles/violence-familiale-2018.pdf].
- Cramer (Phebe). –The development of defense mechanisms, *Journal of Personality*, 55, 4, 1987, p. 597-614.
- Cramer (Phebe). –Evidence for change in children's use of defense mechanisms, *Journal of Personality*, 65, 1997, p. 233-247.
- Cunningham (Alison), Baker (Linda). –*Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent*, London, Centre for Children & Families, 2007.
- de Becker (Emmanuel). –L'impact des violences conjugales sur les mineurs d'âge. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescent*, 56, 2008, p. 21-26.
- de Becker (Emmanuel). –L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique, *Annales médico-psychologiques*, 169, 2011, p. 339-344.
- de Becker (Emmanuel). –L'enfant exposé aux violences conjugales. « Réflexions générales à partir d'une pratique pédopsychiatrique », *L'information psychiatrique*, 4, 2019, p. 261-269.
- Dumont (Annie), Lessard (Geneviève), Cyr (Katie), Chamberland (Claire), Clément (Marie-Ève). –L'exposition à la violence conjugale : effets du cumul d'autres formes de violence, *Criminologie*, 47, 1, 2014, p. 149-166.
- Evans (Sarah E.), Davies (Corrie), DiLillo (David K.). –Exposure to domestic violence: A meta-analysis of child and adolescent outcomes. *Aggression and Violent Behavior*, 13, 2008, p. 131-140.
- Fortin (Andrée). –Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale. *Collection étude et analyse*, 32, 2005, p. 22.

- Fortin (Andrée). –L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide?, *Empan*, 73, 2009, p. 119-127.
- Fortin (Andrée). –L'enfant et les violences conjugales. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29, 2011, p. 9-11.
- Fortin (Andrée), Cyr (Mireille), Lachance (Lise). –*Les enfants témoins de violence conjugale. Analyse de facteurs de protection*, n 13, coll « Études et analyses », Montréal, Centre de recherche interdisciplinaire sur les violences conjugales, familiales et la violence faite aux femmes (CLIPP), 2000.
- Fortin (Andrée), Trabelsi (Myriam), Dupuis (France). –*Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*, document de synthèse, Montréal, Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP), 2002.
- FRA – Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne. –*Violence à l'égard des femmes : une enquête à l'échelle de l'UE, les résultats en bref*, agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, Luxembourg, Office des publications de l'Union européenne, 2014. Repéré à <https://fra.europa.eu/fr/publication/2014/la-violence-lgard-des-femmes-une-enquete-lchelle-de-lue-les-rsultats-en-bref>
- Freud (Anna). –*Le moi et les mécanismes de défense*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1936.
- Freud (Sigmund). –Le moi et le ça, dans *Œuvres Complètes*, XVI, Paris, Les Presses universitaires de France, 1923.
- Freud (Sigmund). –*La décomposition de la personnalité psychique*, dans Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse, Gallimard, Paris, 1933, 1986.
- Gouvernement du Québec (1995). –*Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre IV, section 1, article 38-C.
- Gouvernement du Québec. (2007). –*Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre IV, section 1, article 38-C.
- Houser (M.). –Aspect génétique, dans Bergeret (J.), *Psychologie pathologique, théorique et clinique*, Paris, Elsevier Masson, 11^e édition, 2012.
- Ionescu (Serban), Jacquet (Marie-Madeleine), Lhote (Claude). –*Les mécanismes de défense, théorie et clinique*, Paris, Armand Colin, 2016.

- Jourdan-Ionescu (Colette), Lachance (Joan). –*Le dessin de la famille*, Paris, Éditions et Applications psychologie, 2000.
- Laplanche (Jean), Pontalis (Jean-Bertrand). –*Vocabulaire de la psychanalyse*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1967.
- Lessard (Geneviève). –Enfants exposés à la violence conjugale, dans Laforest (J.), Maurice (P.), Bouchard (L. M.), *Rapport québécois sur la violence et la santé*, Montréal, Institut national de santé publique du Québec, 2018, p. 136-139. <https://www.inspq.qc.ca/rapport-quebecois-sur-la-violence-et-la-sante>
- Lessard (Geneviève), Damant (Dominique), Hamelin-Brabant (Louise), Pépin-Gagné (Joanie), Chamberland (Anne). –L'exposition à la violence conjugale, dans Clément (M.-É.), Dufour (S.), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial*, Anjou, Les Éditions CEC, 2009, p. 79-92.
- Lessard (Geneviève), Paradis (France). –*La problématique des enfants exposés à la violence conjugale et les facteurs de protections. Recension des écrits*, Montréal, Institut national de la santé publique du Québec, 2003.
- Lévy-Soussan (Pierre). –L'enfant devant la violence parentale, emprise et dé-filiation, *Perspectives Psy*, 2013/3, 52, p. 231-236.
- Marcelli (Daniel). –La dépression chez l'enfant, dans Lebovici (S.), Diatkine (R.), Soulé (M.), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent*, Paris, Les Presses universitaires de France, 2004, p. 1437-1461.
- Metz (Claire), Razon (Laure). –Violences conjugales et transmission transgénérationnelle. Que devient l'enfant témoin?, *L'évolution psychiatrique*, 80, 2015, p. 515-523.
- Metz (Claire), Thévenot (Anne). –Le lien mère-enfant à l'épreuve des violences conjugales, *Cliniques méditerranéennes*, 2015/2, 92, p. 173-188.
- Miller (Laura E.), Howell (Kathryn H.), Graham-Bermann (Sandra A.). –Potential mediators of adjustment for preschool children exposed to intimate partner violence, *Child Abuse & Neglect*, 36, 9, 2012, p. 671-675.

- Ministère de la Sécurité publique. –*Les infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec en 2015*, Québec, Direction de la prévention et de l'organisation policière, ministère de la Sécurité publique, 2017. http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2015/violence_conjugale_2015_01.pdf
- Moreau (Greg). –*Les établissements d'hébergement canadiens pour les victimes de violence, 2017-2018*, Statistique Canada [17 avril 2019]. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2019001/article/00007-fra.htm>
- Mullender (Audrey), Hague (Gill), Imam (Umme), Kelly (Liz), Malos (Ellen), Regan (Linda). –*Children's perspectives on domestic violence*, London, Sage, 2002.
- Neau (Françoise). –De la représentation de soi au narcissisme... et retour?, *Psychologie clinique et projective*, 20, 2014/1, p. 109-129.
- Observatoire régional des violences faites aux femmes. –*Violences au sein du couple et violences sexuelles en France en 2017*, Lettre N 13-novembre 2018 (a). SIMON (Sophie), chargée de mission, Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). https://stop-violences-femmes.gouv.fr/IMG/pdf/violences_au_sein_du_couple_et_violences_sexuelles_novembre_2018.pdf
- Observatoire régional des violences faites aux femmes. –*Mieux protéger et accompagner les enfants et co-victimes des violences conjugales*, Rapport, Ile de France, octobre 2018 (b). <https://www.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/rapport-enfants-victimes-24112018-maj-web.pdf>
- O'Keefe (Maura). –Linking marital violence, mother-child/father-child aggression, and child behavior problems, *Journal of Family Violence*, 9, 1, 1994, p. 63-78.
- Organisation mondiale de la santé. –*INSPIRE : Les sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants*, Luxembourg, 2017. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/254627/9789242565355-fre.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- Organisation mondiale de la santé. –*La violence à l'encontre des femmes, Principaux faits*, [23 novembre 2018]. <https://www.who.int/fr/news-room/factsheets/detail/child-maltreatment>

- Paul (Olivia), Zaouche-Gaudron (Chantal). –Perception de la menace, sentiment de blâme et symptômes de stress post-traumatique de l'enfant exposé à la violence conjugale, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 2018, p. 38-46.
- Petot (Djaouida). –*L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant*, Paris, Dunod, 3^e édition, 2014.
- Porcerelli (John H.), Thomas (Suzanne), Hibbard (Steve), Cogan (Rosemary). –Defense mechanisms development in children, adolescents, and late adolescents, *Journal of Personality Assessment*, 71, 3, 1998, p. 411-420.
- Rausch de Traubenberg (Nina), Boizou (Marie-France). –Les mécanismes de défense et leur expression Rorschach chez l'enfant et chez l'adolescent, *Bulletin de la Société française du Rorschach*, 29-30, 1976, p. 5-21.
- Rausch de Traubenberg, (Nina), Sanglade, (Anne). –Représentation de soi et relation d'objet au Rorschach : grille de représentation de soi : analyse comparée des résultats d'adolescents malades psychiques et malades somatiques [Self-representation and object relationships on the Rorschach: Scaling of self-representation: A comparative analysis of the results of mentally disturbed adolescents and somatic patients]. *Revue de psychologie appliquée*, 34, 1, 1984, p. 41-57.
- Razon (Laure), Metz (Claire). –La violence et son devenir chez l'enfant témoin de violence conjugale, *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 59, 2011, p. 411-414.
- Rezende Cardoso (Marta). –Le surmoi : vers une nouvelle approche, *Filigrane*, 2000, p. 146-159.
- Rouby (Alain), Batisse (Dominique). –*Violences conjugales et maltraitances familiales, soigner les enfants et aider les parents*, Paris, Dunod, 2012.
- Sadlier (Karen). –*L'enfant face à la violence conjugale*, Paris, Dunod, 2010.
- Sanglade-Andronikof (Anne). –La représentation de soi : un concept fécond pour la psychologie clinique et projective, *Psychologie clinique et projective*, 34, 1990, p. 9-15.
- Savard (Nathalie), Zaouche-Gaudron (Chantal). –*Socio-emotional development of pre-school child exposed to domestic violence: Understanding in order to promote better action*. Acte du colloque Travailler avec des familles à problèmes multiples. EUSARF, Groningen, 22-25 septembre 2010.

- Savard (Nathalie), Zaouche-Gaudron (Chantal). –Violence conjugale, stress maternel et développement de l'enfant. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 46, 2, 2014b, p. 216-225.
- Souffron (Kathy). –*Les violences conjugales*, Mila, Les Essentiels Milan, 2000.
- Statistique Canada. –*La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2017*, Le Quotidien, le mercredi 5 décembre 2018. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/181205/dq181205a-fra.pdf>
- Sternberg (Kathleen J.), Baradaran (Laila P.), Abbot (Craig B.), Lamb (Michael E.), Guterman (Éva). –Type of violence, age, and gender differences in the effects of family violence on children's behavior problems: A mega-analysis, *Developmental Review*, 26, 2006, p. 89-112.
- Tallandini (Maria Anna), Caudek (Corrado). –Defense mechanisms development in typical children, *Psychotherapy Research*, 20, 5, 2010, p. 535-545.
- Vasselier-Novelli (Catherine), Delage (Michel), Danel (Patrick), Heim (Charles). –*Enfants victimes de violences conjugales*, Collection Psychothérapies créatives, Paris, éditions FABERT, 2014.
- Vasselier-Novelli (Catherine), Heim (Charles). –Les enfants victimes de violences conjugales. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux*, 36, 2006, p. 185-207.
- Widlöcher (Daniel). –La méthode du cas unique, dans Fédida (P.), Villa (F.), *Le cas en controverse, Monographies de psychopathologie*, Paris, Les Presses universitaires de France, 1999, p. 191-200.
- Wolfe (David A.), Crooks (Claire V.), Lee (Vivien), McIntyre-Smith (Alexandra), Jaffe (Peter G.). –The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique, *Clinical Child and Family Psychology Review*, 6, 2003, p. 171-187.

Chapitre 2
Article scientifique 2 – Relations d'objet chez des enfants exposés à la violence
conjugale

Relations d'objet chez des enfants exposés à la violence conjugale¹

Object relationships in children exposed to domestic violence

Fatima Choual¹ et Julie Lefebvre^{1,2,3}

¹ Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières. Québec. Canada.

² Centre d'études interdisciplinaires sur le développement de l'enfant et la famille, Université du Québec à Trois-Rivières. Trois-Rivières. Québec. Canada.

³ Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'Université de Montréal. Québec. Canada.

Adresse de correspondance :

Madame Fatima Choual, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières, 3351, boul. des Forges, Trois-Rivières, Québec, G8Z 4M3, Canada

Courriel : Fatima.choual@uqtr.ca

¹ Cet article sera soumis à la *Revue Pratiques psychologiques* (voir Appendice G).

Résumé

Introduction. L'exposition à la violence conjugale peut avoir de lourdes séquelles sur le développement de l'enfant exposé et sur ses relations avec ses parents. **Objectif.** L'objectif de cette étude est d'identifier et approfondir les relations d'objet chez des enfants exposés à la violence conjugale. **Méthode.** Une étude qualitative effectuée auprès d'un échantillon composé de 10 enfants (cinq filles et cinq garçons), âgés entre 5 et 8 ans et exposés aux violences conjugales, à l'aide des tests projectifs *Children's Apperception Test* et le *Dessin de la famille*. **Résultats.** Les résultats révèlent que les enfants de notre étude développent des relations d'objet problématiques et ambiguës, marquées par des intonations négatives telles que l'abandon, la négligence, l'agressivité et la violence. Des images parentales introjectées en mauvais objet ou bien une difficulté d'investissement des images parentales sont notées. Certains enfants perçoivent une image maternelle gratifiante à minima, négligente, punitive et conflictuelle, et une image paternelle agressive, violente, dénigrée, destructrice et peu fiable. De plus, quelques enfants montrent du rejet envers le père, contrairement à d'autres qui cherchent le contact avec celui-ci. **Conclusion.** Cette étude apporte certaines réponses en rapport au relationnel de l'enfant exposé à la violence conjugale. Elle peut également interpeler la clinique et la recherche sur l'importance de comprendre et d'identifier les relations d'objet et ainsi, mieux cibler l'intervention auprès de cette population vulnérable.

Mots clés : Relations d'objet, exposition à la violence conjugale, enfant, tests projectifs.

Abstract

Introduction. Exposure to domestic violence can have serious consequences on the development of the exposed child and on his relationship with his parents. **Objective.** The objective of this study is to identify and explore object relations in children exposed to domestic violence. **Method.** A qualitative study was carried out on a sample of 10 children (five girls and five boys), aged between 5 and 8 years, exposed to domestic violence, using projective tests *Children's Apperception Test* and the *Family Drawing*. **Results.** The results reveal that the children in our study develop problematic and ambiguous object relations, marked by negative intonations, such as abandonment, neglect, aggression, and violence. Parental images introjected as a bad object or a difficulty in investing parental images are noted. Some children perceive a minimally rewarding, neglectful, punitive, and conflicting maternal image and an aggressive, violent, denigrated, destructive and unreliable paternal image. In addition, some children show rejection of the father, while others seek contact with him. **Conclusion.** This study provides some answers in relation to the relationship of the child exposed to conjugal violence. It can also challenge the clinic and research on the importance of understanding and identifying object relations and, thus, better target intervention with this vulnerable population.

Keywords: Object relations, Exposure to domestic violence, Child, Projective tests.

1. Introduction

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique que 35 % des femmes sont victimes de violence conjugale (OMS, 2021). D'après les estimations de l'Institut de la statistique du Québec (2018), sur une période de 12 mois, 6,7 % des enfants âgés de 6 mois à 17 ans étaient exposés à la violence conjugale subie par la mère comparativement à 4,3 % exposés à celle subie par le père. Prenant en considération ces données, cet article se référera à l'exposition à la violence conjugale faite à la femme de la part d'un conjoint.

Selon de nombreuses études, l'enfant exposé à la violence conjugale peut développer plusieurs problématiques physiques, psychologiques et cognitives (Contanceau, 2014; Desurmont, 2015; Lessard, 2018; Salmona 2017; Vasselier-Novelli et al., 2014; Vouche, 2009). Celles-ci auront des conséquences sur son développement à court, moyen et à long terme (de Becker, 2008). De plus, la violence conjugale peut provoquer des perturbations dans la relation mère-enfant. Ces dernières résultent des difficultés psychologiques engendrées par les violences subies, laissant ainsi les mères moins disponibles pour donner des soins à l'enfant ou de le protéger de l'exposition aux faits de la violence (Lavergne et al., 2011). Les habiletés parentales de la mère se trouvent ainsi affaiblies, tout comme sa capacité à exercer son rôle de manière positive et constante auprès de son enfant (Fortin, 2009; Fortin et al., 2000; Humphreys et al., 2006). En outre, les mères victimes de violence conjugale peuvent montrer une représentation négative de leur enfant et d'elles-mêmes (Huth-Bocks et al., 2004). Ceci peut influencer le développement du lien de l'attachement sécurisant (Zeanah et al., 1999). Plusieurs chercheurs soulignent

d'ailleurs que ces enfants peuvent développer un attachement de type insécurisé/désorganisé (Berdot-Talmier et al., 2016; Savard & Zaouche-Gaudron, 2010, 2014).

En contexte de violence conjugale, la relation père-enfant peut aussi être affectée, et ce, de plusieurs manières (Israël & Stover, 2009; Lazaratou & Golse, 2016). L'enfant serait déchiré entre la violence observée et l'affection qu'il a pour le père (Israël & Stover, 2009). De plus, l'enfant peut faire face au conflit de loyauté, un abus émotionnel (de Becker, 2011), qui se manifeste lorsqu'il est pris entre ses deux parents (Fortin, 2009), et qu'il est dans l'incapacité de choisir entre les deux personnes importantes à ses yeux (Ali Hamed & de Becker, 2010).

Certains chercheurs ont étudié la relation mère-enfant en contexte de violence ainsi que ses conséquences sur le développement de l'enfant (Doucet & Fortin, 2014; Guédeney et al., 2013; Marchal & Derivois, 2014; Paul & Zaouche-Gaudron, 2018; Savard & Zaouche-Gaudron, 2014). D'autres se sont penchées sur le lien père-enfant (Ali Hamed & de Becker, 2010; Israël & Stover, 2009; Lazaratou & Golse, 2016). Toutefois, ces études semblent traiter la question de la relation de l'enfant à ses parents, sans s'attarder aux conséquences de la perturbation des liens sur le développement du fonctionnement intrapsychique de l'enfant et à la mise en place de certaines dimensions de la structure psychique telles que la relation d'objet ou l'introjection des images parentales. De ce fait,

la présente étude tente d'examiner et d'explorer la relation d'objet chez l'enfant exposé à la violence conjugale.

2. Relations d'objet

2.1 Définitions

La relation d'objet est un concept complexe qui peut en assembler plusieurs autres tels que le narcissisme, l'investissement psychique, les pulsions, les affects et l'attachement (Diguer et al., 2008). D'ailleurs, ce concept ne se laisse pas enfermer dans une définition simple et cohérente (Brusset, 2005) « une définition universelle ». Ainsi, il peut se définir comme une interrelation qui englobe la manière dont la personne élabore ses objets (internes et externes) et dont ces derniers se construisent et influencent l'activité psychique (Houser, 2012; Laplanche & Pontalis, 1967). Pour l'enfant, il s'agirait de la manière d'incorporer des images, des souvenirs et des valeurs de la personne qui est importante pour lui et à laquelle il s'est attaché (Barlow & Durand, 2010).

L'objet peut renvoyer aux personnes importantes dans l'entourage du sujet (Barlow & Durand, 2010). L'incorporation de l'objet est un processus fantasmatique — axé sur le corps — d'introduction de celui-ci dans son corps, avec un but pulsionnel et un mode de relation d'objet (Laplanche & Pontalis, 1967). Par ailleurs, l'intériorisation est un processus inconscient, axé sur le relationnel, par lequel s'effectue l'introduction ou la transformation d'une relation intersubjective en une relation intrasubjective (intériorisé dans l'appareil psychique) (Laplanche & Pontalis, 1967).

Les objets introjectés, avec lesquels il existe plusieurs types de relation (Sandler & Sandler, 1978), jouent un rôle important en exerçant une action, qu'elle soit persécutrice, rassurante ou autre (Laplanche & Pontalis, 1967). Ces objets deviennent ainsi une partie intégrante du moi de la personne, ou détiennent un rôle conflictuel dans la construction de l'identité et du soi (Barlow & Durand, 2010). Le développement des relations d'objet s'avère donc primordial chez le jeune enfant.

2.2 Rôle et importance des relations d'objet dans le développement psychique de l'enfant

Les relations d'objet jouent un rôle primordial dans le développement psychique de l'enfant, plus précisément celles intériorisées au cours des premières années, et un rôle organisateur de la structure de la personnalité (Jacobson, 1964 et Kernberg, 1975, cités dans Brusset, 2005). En effet, les instances psychiques, telles que le surmoi¹, sont déterminées par l'intériorisation de la relation d'objet (Brusset, 2005). Les relations d'objet peuvent également jouer un rôle important dans l'évaluation psychologique. Elles sont décrites comme des éléments indispensables pour l'exploration psychanalytique (Kernberg, 1976). Ainsi, les étudier serait cliniquement avantageux pour parvenir à un diagnostic de la structure psychique et en même temps jauger la qualité du moi² (Bouvet & Viderman, 1969, cité dans Lucas, 2006).

¹ Surmoi : une instance psychique de la personnalité (Laplanche & Pontalis, 1967).

² Moi : une instance psychique (Widlöcher, 1991).

La relation d'objet passe par l'incorporation de plusieurs éléments, dont les images¹ et les souvenirs d'une personne importante pour l'enfant (Barlow & Durand, 2010). Étant donné que les parents sont les objets naturels et primaires qui sont introjectés par l'enfant (Brusset, 2005), les images parentales seraient les bases de la réalité psychique de celui-ci (Golse, 1990), un support pour son devenir (Vergote, 1969). Les images parentales précoces orienteraient le type de relation objectale ou la relation d'objet, et par la même occasion, l'organisation de la personnalité que développera l'enfant (Golse, 1990). Les images parentales se forment à partir de souvenirs des premières expériences infantiles et des rapports d'échanges affectifs, une dynamique complexe composée de demandes, conflits, réponses et déceptions entre l'enfant et ses parents (Vergote, 1969).

Le premier objet d'amour de chaque enfant serait sa mère (Houser, 2012) : son rôle serait fondamental dans le développement de l'enfant, les soins maternels permettant d'empêcher les distorsions précoces en lui offrant un environnement favorable (Funk-Brentano, 2015). En effet, pour qu'un enfant puisse développer son potentiel inné, il doit être couplé à des soins maternels (Winnicott, 1969). La relation de l'enfant à sa mère est « un prototype des relations ultérieures » (Anzieu, 1966). Plusieurs qualités peuvent être attribuées à l'image maternelle telles que la protection, la tendresse et la caresse, et bien d'autres (Vergote, 1969).

¹ Image : « la trace de l'objet qui a apporté la première satisfaction à un désir, début de la vie imaginaire » (Anzieu, 1966, p.1149).

Le second objet d'amour, le père, détiendrait, quant à lui, le rôle de l'autorité (Porot, 1954), et peut prendre plusieurs autres fonctions : il peut être à la fois une source de « défusionnement » à la mère et une source de sécurité (Le Camus, 1997). Selon Anzieu (1966), la fonction du père est symbolique pour l'enfant et ainsi, il peut le mettre ou le placer sous un mode d'ambivalence amour/haine, obéissance/désobéissance, soumission/opposition. C'est à travers ce processus que l'enfant pourrait atteindre la pensée logique et s'affirmer en tant que personne autonome. De plus, l'image paternelle est étroitement liée à l'image maternelle (Anzieu, 1966; Vergote, 1969). Complexe, elle peut avoir plusieurs qualités, dont la bienveillance, la protection et l'instance de l'autorité (Vergote, 1969).

2.3 Évolution et développement de la relation d'objet ou la relation objectale

Selon Brusset (2005), l'évolution des relations d'objet pourrait se faire en référence aux stades du développement libidinal, tout en prenant en considération la situation de l'objet, externe ou interne, bon ou mauvais, partiel ou total. Ainsi, trois stades sont distingués. Au stade oral (environ 0 à 8 mois) s'établit le modèle des premières relations objectales (Boekholt, 2015). Dans ce stade, la notion d'objet est prématurée (Golse, 2015). L'enfant n'a pas conscience du dedans et du dehors, mais la découverte des objets se fait graduellement (Houser, 2012), en passant peu à peu par des objets dit partiels au départ, allant jusqu'à prendre conscience des objets extérieurs (Freud, 1968, cité dans Golse, 2015). Selon Spitz (1979, cité dans Meffre, 2015), vers le sixième mois, une intégration graduelle des traces mnésiques permet la fusion des images en préobjets — bon et mauvais

— donnant ainsi l'image maternelle, vers laquelle se dirigent à la fois des pulsions⁴ agressives et libidinales, marquant le début des relations d'objet.

Le stade anal (environ 1 à 3 ans) est marqué par l'ambivalence (Freud, 1968, cité dans Golse, 2015). Dans ce stade se développent les oppositions et le processus d'individuation (Boekholt, 2015). L'enfant parvient à distinguer entre l'objet interne de l'objet externe (Houser, 2012), et ainsi, il renforce ses limites entre le monde interne et le monde externe (Golse, 2015). De plus, lors de ce stade, l'enfant prend plaisir à la manipulation relationnelle des objets extérieurs (p. ex., mère) (Golse, 2015).

Le stade phallique (environ 3 à 6 ans), où l'enfant est entièrement centré sur l'objet, est marqué par une attitude possessive envers le parent du sexe opposé et la rivalité envers le parent du même sexe (Freud, 1968, cité dans Golse, 2015). Dans cette période, la relation d'objet se distingue selon le sexe de l'enfant. En effet, le garçon peut manifester deux types d'attachement : d'un côté l'investissement objectal à la mère et l'attachement libidinal au père (Houser, 2012). Le père devient alors un rival et également un modèle à imiter (Houser, 2012). Pour la fille, un changement d'objet se fait (de la mère au père), l'attachement à la mère est dès lors submergé par la rivalité et la culpabilité (Houser, 2012).

⁴ Pulsion du moi : « Désigne un type spécifique de pulsions dont l'énergie est placée au service du moi dans le conflit défensif. Elles sont assimilées aux pulsions d'autoconservation » (Laplanche & Pontalis, 1967, p.380).

2.4 Évaluation des relations d'objet

Plusieurs méthodes s'offrent aux chercheurs pour l'évaluation des relations d'objet. Parmi elles, les échelles dites empiriques (Diguer et al., 2008), dont *Object Relations Inventory* (Blatt et al., 1992, cité dans Diguer et al., 2008), *Quality of Object Relations Scale* (Azim et al., 1991) ou *Object Relations Rating Scale* (ORRS : *Échelle de mesure des relations d'objet*; Diguer, 2001, cité dans Diguer et al., 2008). Toutefois, les relations d'objet ne peuvent être évaluées de manière optimale sans qu'il y ait projection de la part d'un sujet sur un matériel (Diguer et al., 2008). De ce fait, certaines échelles ont été utilisées dans l'analyse et l'interprétation de certains tests projectifs tels que *The Mutuality of Autonomy Scale* (MOA; Urist, 1977; Urist & Shill, 1982) utilisé dans l'évaluation des protocoles du *Rorschach* des enfants (Kelly, 1996), et l'échelle *The Social Cognition and Object Relations Scale* (SCORS) utilisée avec le *Thematic Apperception Test* (TAT; Kelly, 1996).

Les méthodes projectives jouent un grand rôle dans l'évaluation des relations d'objet. Par exemple, le *Rorschach*, une épreuve dite pionnière des tests projectifs (Roman, 2016), est régulièrement utilisé auprès des enfants pour évaluer cette dimension (Kelly, 1996). Par ailleurs, les tests projectifs thématiques peuvent également aider à évaluer les relations d'objet et sont davantage utilisés dans la clinique de l'enfant (Roman, 2016). Parmi eux, deux tests se distinguent, le TAT et le *Children's Apperception Test* (CAT), ces derniers faisant partie des épreuves verbales classiques (Boekholt, 2015). Ces deux tests

s'inscrivent dans le même ordre de sollicitations latentes⁵, qui peuvent parcourir la fantasmatique de l'enfant (Roman, 2016) et ainsi aider l'évaluateur à apprécier les relations d'objet. Il existe également des tests projectifs graphiques permettant de mettre en évidence les relations d'objet. Parmi ceux-ci, il y a le *Dessin de la famille* qui permet de mettre en avant le registre objectal identificatoire du fonctionnement psychique de l'enfant, à partir d'une figuration des images parentales et de la représentation de soi en lien avec ces derniers (Roman, 2016).

Plusieurs études dans le domaine de la maltraitance infantile ont fait appel à ces tests, avec l'utilisation, par exemple, du *SCORS* (Szymanski & Springer, 2014) ou du *Rochester Parenting Stories, Emotion Regulation Q Scale* (Shields et al., 2001). Le *TAT* (Petot, 2014), le *Rorschach* et la *Patte Noire* (Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015) ont également été utilisés. Le recours aux méthodes projectives en contexte de maltraitance infantile est très avantageux. Grâce à elles, l'enfant peut révéler son fonctionnement intrapsychique dont la relation d'objet indirectement (Petot, 2014).

3. Relations d'objet et exposition à la violence conjugale

L'exposition à la violence conjugale peut atteindre la relation symbolique que l'enfant peut développer avec ses parents (Lévy-Soussan, 2013). D'un côté, l'enfant peut

⁵ Concernant les contenus latents pour le *TAT*, le lecteur peut se référer à Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2019). *Nouveau manuel du TAT : approche psychanalytique*. Dunod, pp. 44-50. Quant aux contenus latents pour le *CAT*, le lecteur peut se référer à Boekholt, M. (2015). *Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*. Dunod, pp. 96-110.

développer une haine silencieuse envers les objets parentaux (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013). D'un autre côté, il peut montrer des difficultés dans la mise en place des relations d'objet. Celles-ci peuvent montrer des transformations, menant à certaines régressions dues au fait que l'enfant est plongé dans un abus émotionnel : le conflit de loyauté (de Becker, 2011, 2019). Peu d'études ont été réalisées sur la relation d'objet et la majorité d'entre elles sont des études de cas cliniques.

Selon l'étude de cas présentée par Radford (1995) dans un cadre thérapeutique, Éric âgé de 3 ans et demi, témoin de violence conjugale, avait développé une relation ambivalente non résolue avec ses objets parentaux. À la phase de latence, ses relations d'objet sont restées fixées à la phase précédente. Ses objets internes demeuraient ambivalents, ne pouvant pas être totalement intégrés, tandis que ses objets extérieurs (parentaux) étaient trop peu fiables et dangereux pour permettre une intériorisation, avec une mère incohérente et peu fiable et un père imprévisible et terrifiant.

En ce qui concerne les images parentales, l'exposition à la violence conjugale peut teinter celles-ci chez l'enfant exposé. Selon Lévy-Soussan (2013), la violence peut entraîner des conséquences sévères et atteindre l'image maternelle, une image à valeur fantasmatique possédant une fonction contenante et protectrice, qui devient dès lors inadéquate et indisponible (de Becker, 2019). En effet, la recherche-action de Vogel (2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015), réalisée auprès de trois jeunes filles exposées à la violence conjugale révèle que ces dernières perçoivent une image maternelle fragile.

Quant à l'image paternelle, selon de Becker (2019), l'enfant peut avoir une image terrifiante du parent violent. D'ailleurs, ceci a été confirmé dans quelques études de cas où les enfants percevaient une image paternelle terrifiante et frustrante (Petot, 2014; Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015).

De plus, l'exposition à la violence conjugale rendrait l'impossibilité de résoudre l'Œdipe (Rouby & Batisse, 2012). En effet, d'après Rouby et Batisse (2012), en contexte de violence conjugale, l'enfant se retrouve avec des fonctions imaginaires et créatives radicalement inhibées, et ainsi, son fonctionnement devient opératoire et fonctionnel. Dans le même sens, Lévy-Soussan (2013) évoque que la variation fantasmatique anxieuse et traumatique de l'image parentale la rend indisponible aux élaborations narcissiques et œdipiennes de l'enfant (Lévy-Soussan, 2013). D'ailleurs, ceci est relevé dans l'analyse de Radford (1995) où le matériel de l'enfant montre que ce dernier n'avait pas atteint le stade œdipien.

En somme, selon ces quelques études, l'exposition à la violence conjugale pourrait avoir d'importantes séquelles sur la structure psychique interne de l'enfant, et plus précisément sur le développement des relations d'objet.

4. Objectif et pertinence de recherche

La littérature scientifique montre une carence importante quant aux études explorant la question des relations d'objet chez l'enfant exposé à la violence conjugale. En effet, le

peu de publications recensées sont de nature théorique (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013) ou issues d'études de cas (Petot, 2014; Radford, 1995). Pourtant, la relation d'objet est une dimension primordiale dans le développement de l'enfant et dans la structuration de sa personnalité qui dépend des premiers objets — objets parentaux — (Brusset, 2005) et des images parentales (Golse, 1990).

Les relations d'objet sont à la base de toute relation. Elles rendent perceptibles les liens d'amour et de haine (Brusset, 2005). Quelques études montrent que certains enfants exposés à la violence conjugale pourraient reproduire, une fois adulte, la dynamique de violence dans leur relation interpersonnelle ou, au contraire, une dynamique de victimisation (Carlson, 2000; Metz & Razon, 2015; Razon & Metz, 2011; Smith et al., 2000). Ainsi, mieux comprendre le développement des relations d'objet dès l'enfance chez les jeunes exposés à la violence conjugale pourrait permettre de réfléchir à des pistes de prévention et d'intervention précoce.

De ce fait, l'objectif de cette recherche est d'identifier et d'analyser les relations d'objet chez des enfants vivant en contexte de violence conjugale. À travers cette étude, les chercheuses tenteront de répondre aux questions suivantes : Quels types de relations d'objet des enfants exposés à la violence conjugale développent-ils? Comment se représentent-ils les images parentales (maternelle et paternelle) après avoir été exposés à la violence d'un parent (père ou beau-père) sur un autre parent (mère)? Est-ce que cette relation est différente chez les garçons et les filles? Afin de répondre à ces questions, deux

tests projectifs ont été utilisés. Grâce à une lecture psychodynamique, cette étude pourrait donner un éclairage supplémentaire sur la compréhension du fonctionnement intrapsychique des enfants exposés à la violence conjugale, et ce, en mettant l'accent sur les relations d'objet. Elle pourrait également contribuer à enrichir les connaissances dans le domaine de la pratique et de la recherche.

5. Méthode

Cette étude issue d'une recherche plus large, incluant cette thèse doctorale, est de nature exploratoire, puisqu'elle analyse une dimension du fonctionnement intrapsychique peu étudiée jusqu'à présent, soit la relation d'objet. Pour ce faire, une étude qualitative portant sur l'analyse de protocoles de tests projectifs de dix enfants exposés à la violence conjugale a été réalisée.

5.1 Participants

L'échantillon⁶ de cette recherche se compose de dix enfants (cinq filles et cinq garçons), âgés de 5 à 8 ans ($M = 6,65$; $É.-T. = 1,11$). Deux enfants sur dix étaient témoins indirectes et huit sur dix étaient témoins directs de la violence conjugale. Par ailleurs, deux enfants sur dix étaient exposés à la violence du conjoint de la mère sur celle-ci et les huit autres enfants étaient témoins de celle de leur père. Les dix enfants ont été exposés à différentes formes de violence conjugale.

⁶ Les participants ont été recrutés dans un établissement pour femmes et enfants victimes de violences conjugales.

5.2 Instruments de mesure

Dans le cadre de la recherche plus large, dans le but de recueillir des informations relatives au vécu des mères et de leurs enfants face aux violences conjugales (p. ex., type d'exposition aux violences conjugales, par qui a été commise la violence), des entrevues semi-directives ont d'abord été réalisées auprès des mères. Dans un second temps, le *CAT* et le *Dessin de la famille* ont été administrés individuellement à chaque enfant. Dans le cadre de cette étude, seuls les résultats obtenus par ces enfants aux deux tests seront présentés, plus spécifiquement à ce qui a trait à la relation d'objet.

5.2.1 *Children's Apperception Test (CAT) (Bellak & Bellak, 1949)*

Ce test est destiné aux enfants âgés de plus de 3 ans. Il contient dix planches dessinées, présentant des animaux anthropomorphiques (p.ex., ours, chien, lapin) dans des situations du quotidien (p.ex., repas, propreté, sommeil). Il suffit de montrer une planche à la fois à l'enfant en lui demandant de raconter une histoire à partir de ce qu'il voit (Boekholt, 2015). Selon l'expérience personnelle de Chiland (1995), ce test permet d'apporter des renseignements que l'examen clinique standard n'aurait pas pu fournir.

À travers l'étude des procédés d'élaboration du discours et le contenu latent de chaque planche, la *CAT* permet d'apprécier les relations d'objet chez l'enfant grâce aux réponses projetées sur les planches⁷. Le test a été administré et analysé selon la méthode de

⁷ Le lecteur peut consulter le contenu latent des planches dans Boekholt, M. (2015). *Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*. Dunod, pp.96-110.

Boekholt (2015). L'analyse planche par planche a été réalisée, pour chaque protocole de chaque enfant, à l'aide d'une grille de dépouillement. Cette dernière regroupe sept items, nommés procédés d'élaboration des récits : la sphère motrice et corporelle (MC), la relation avec le clinicien (RC), la réalité externe (RE), l'évitement et l'inhibition (EI), l'affect (RA), l'imaginaire et le fantasme (IF) et l'objectivation et le contrôle (OC).

Par la suite, les problématiques (p.ex., la solitude, relation parent-enfant) abordées en référence aux sollicitations latentes de chaque planche ont été identifiées et relevées (voir Appendice C).

5.2.2 *Dessin de la famille*

Le test du *Dessin de la famille* consiste à donner à l'enfant une feuille et des crayons, en lui indiquant la consigne « dessine une famille ». Selon Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a), ce test a éveillé beaucoup d'intérêt chez les chercheurs et les cliniciens. Au fil des ans, il reflète de plus en plus les perturbations affectant la famille (Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000a). En effet, le dessin serait le reflet de l'état conflictuel vécu par l'enfant, le cas échéant (Vinay, 2014).

Le test a été exécuté et analysé selon la méthode de Jourdan-Ionescu et Lachance (2000a). Grâce à la feuille de cotation (Jourdan-Ionescu & Lachance, 2000b) (voir Appendice D) qui regroupe de nombreux items, il est possible d'approcher plusieurs éléments du fonctionnement psychique de l'enfant à travers le dessin. Plus précisément,

il est possible d'apprécier les images parentales et la relation de l'enfant avec ses parents avec les indicateurs et les hypothèses dégagées sous l'item 6.4 : *Analyse des relations entre les personnages : positions respectives et interrelations entre eux (mère-fils, mère-fille, père-fils, père-fille, etc.)*⁸. Cet item ne peut être analysé sans celle des autres items, les items de la grille étant complémentaires afin de dégager les hypothèses en lien avec la problématique étudiée. Par exemple, un des indicateurs à l'item 2 : *Composition de la famille dessinée par rapport à la famille réelle*, doit notamment être considéré.

Afin de valider les résultats, un accord inter juge qualitatif a été effectué, à partir d'une analyse complète, pour les protocoles de deux participants sur dix. Pour les huit protocoles restants, le recours à un consensus a permis de consolider les résultats obtenus.

6. Résultats

Les résultats issus des tests projectifs sont présentés dans le Tableau 7. Ce tableau présente, pour chaque enfant, les résultats obtenus à partir de mots clés, ainsi que les hypothèses dégagées aux deux tests. Dans cette section, pour éviter la redondance, les résultats sont plutôt présentés sous la forme d'un résumé des points communs et/ou divergents entre les résultats obtenus chez les participants à travers les deux tests.

⁸ Le lecteur peut consulter la grille et la méthode d'analyse dans Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000a). *Le dessin de la famille*. Éditions et Applications psychologies, pp. 46-114.

Tableau 7

Résultats obtenus aux instruments de mesure

Participant enfant	Âge	Sexe	Images parentales au <i>CAT</i>	Problématiques élaborées au <i>CAT</i> en lien avec les relations d'objet	Hypothèses en lien avec les relations d'objet <i>Dessin de la famille</i>
1	8 ans	Fille	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gratifiante à minima, teintée de frustrations, ignorant les besoins de base de son enfant – Absence d'autorité – L'enfant présente une forme d'indépendance et d'agressivité vers l'objet maternel <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Puissante/redoutée/impulsive/, mais dénigrée – Perçue comme ignorant l'affect de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> – L'abandon – La négligence – La perte d'objet – Les enjeux œdipiens ne semblent pas présents – L'enfant montre une incapacité à prévoir les comportements des parents 	<ul style="list-style-type: none"> – Images parentales introjectées en mauvais – Images parentales (objets parentaux) non conformes aux aspirations de l'enfant – Rejet vis-à-vis du père – Relation conflictuelle à la mère – Problème narcissique lié à une difficulté dans l'investissement des images parentales – L'enfant montre le souhait d'avoir une famille soudée
2	5 ans	Garçon	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mi-présente – Nourricière, gratifiante à minima, mais ignore le besoin de l'enfant – Non punitive face à la transgression de son enfant – L'enfant montre un refus ou un besoin de quitter l'objet maternel <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Puissante – Dominante/bienveillante 	<ul style="list-style-type: none"> – La perte d'objet – L'évitement – L'enfant semble montrer de la difficulté face à la rivalité œdipienne 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté d'investir la famille. L'enfant montre un sentiment de non-appartenance à la famille – Famille déséquilibrée et des tensions vis-à-vis de l'entourage – Recherche du contact et de l'attention des parents – L'objet maternel peu investi, conflictuel – L'objet paternel valorisé/conforme – Images parentales introjectées en mauvais

Tableau 7

Résultats obtenus aux instruments de mesure (suite)

Participant enfant	Âge	Sexe	Images parentales au <i>CAT</i>	Problématiques élaborées au <i>CAT</i> en lien avec les relations d'objet	Hypothèses en lien avec les relations d'objet <i>Dessin de la famille</i>
3	7 ans	Garçon	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Gratifiante à minima/mi-présente – Autoritaire – Peu fiable/ne prête pas attention au besoin de son enfant – Ambivalente/imprévisible – Le contenant maternel semble défaillant/déficient/insécure <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Peu fiable – Puissante – Agressive/impulsive 	<ul style="list-style-type: none"> – L'évitement – L'abandon – La négligence – La perte d'objet 	<ul style="list-style-type: none"> – Images parentales introjectées en mauvais – Difficulté dans l'investissement de l'image maternelle – Relation conflictuelle à la mère – Cherche le contact et l'attention du père, même si l'image de ce dernier semble conforme aux aspirations de l'enfant. L'enfant montre un besoin d'être entouré par un paternel soutenant
4	8 ans	Fille	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nourricière – Non autoritaire – Non sécurisante – Une déficience du contenant maternel <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Passivée/démunie – Ne prête pas attention, ignore l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> – L'évitement – L'abandon – Difficulté à faire face à la solitude – La perte d'objet 	<ul style="list-style-type: none"> – Images parentales introjectées en mauvais – Problème narcissique lié à une difficulté dans l'investissement des images parentales – Possibilité que le père soit une source d'angoisse et la mère une source de sécurité. La mère semble être valorisée, mais l'attachement semble être ambivalent envers elle

Tableau 7

Résultats obtenus aux instruments de mesure (suite)

Participant enfant	Âge	Sexe	Images parentales au <i>CAT</i>	Problématiques élaborées au <i>CAT</i> en lien avec les relations d'objet	Hypothèses en lien avec les relations d'objet <i>Dessin de la famille</i>
5	7 ans	Fille	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Négligente (refuse un besoin de base à son enfant) (la propreté) – Évitement <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Non puissante/dénigrée 	<ul style="list-style-type: none"> – L'enfant présente beaucoup d'évitement et de l'inhibition face aux planches concernées – L'enfant semble présenter de la difficulté à gérer la solitude 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté ou une fragilité au niveau de la structure du moi – Famille déséquilibrée – Tension vis-à-vis de l'entourage – L'enfant semble tenter de pallier l'insécurité dans le vécu relationnel
6	5 ans et 6 mois	Garçon	<p>Image maternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Nourricière, mais source de frustration – Non autoritaire – L'enfant montre de la rivalité et une dépendance avec l'objet maternel <p>Image paternelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Puissante/destructrice/imprévisible – Violente – L'enfant montre une soumission au désir du père 	<ul style="list-style-type: none"> – L'abandon – La perte d'objet 	<ul style="list-style-type: none"> – Difficulté dans l'investissement des images parentales – Famille déséquilibrée – Images parentales introjectées en mauvais – Relation conflictuelle et frustrante à la mère – Cherche le contact et l'attention du père. De plus l'enfant semble vouloir s'identifier au père

Tableau 7

Résultats obtenus aux instruments de mesure (suite)

Participant enfant	Âge	Sexe	Images parentales au <i>CAT</i>	Problématiques élaborées au <i>CAT</i> en lien avec les relations d'objet	Hypothèses en lien avec les relations d'objet <i>Dessin de la famille</i>
7	6 ans	Garçon	Image maternelle : – Bienveillante – Évitée/crainte – L'enfant semble attribuer quelques représentations surmoïques (p. ex., autorité) à la mère Image paternelle : – Mise à distance/ignorée	– La perte d'objet – L'évitement – La difficulté à gérer la solitude	– Rejet vis-à-vis du père – Relation conflictuelle/un attachement ambivalent à la mère – Difficulté dans l'investissement des images parentales – Famille déséquilibrée – Tension vis-à-vis de l'entourage – Images parentales introjectées en mauvais
8	6 ans	Fille	Image maternelle : – Conflictuelle/évitée/crainte Image paternelle : – Dénigrée/évitée/ignorée	– L'évitement – Possibilité de précarité des assises narcissiques) – Angoisse/la perte de l'objet – Les conflits problématiques abordés par l'enfant sont de type narcissique et non relationnel, le relationnel est évité ou bien il est difficile à élaborer	– Instabilité des liens dans la famille – Images parentales introjectées en mauvais – Difficulté ou une fragilité au niveau de la structure du moi – Valorisation et identification chaleureuse au personnage de la mère – Sentiment de rejet de la part du père

Tableau 7

Résultats obtenus aux instruments de mesure (suite)

Participant enfant	Âge	Sexe	Images parentales au <i>CAT</i>	Problématiques élaborées au <i>CAT</i> en lien avec les relations d'objet	Hypothèses en lien avec les relations d'objet <i>Dessin de la famille</i>
9	5 ans et 10 mois	Fille	Image maternelle : – Gratifiante, teintée d'abandon Image paternelle : – Violente – Agressive – Destructrice	– L'abandon – La perte d'objet – Négligence – La destruction	– Problème narcissique lié à une difficulté dans l'investissement des images parentales – Parents déniés non dessinés (rejet vis-à-vis des parents), les inclut seulement dans la période des questions – Images parentales introjectées en mauvais – Perturbations des liens
10	8 ans	Garçon	Image maternelle : – Négligente – Punitif/autoritaire – Le contenant maternel semble insécure Image paternelle : – Dénigrée – Mise à l'écart – Seule – Le paternel ne prête pas attention au mal-être de son enfant	– Une défaillance des premières relations objectales – Incapacité à gérer la solitude – Négligence – L'abandon – La perte d'objet	– Images parentales introjectées en mauvais – Rejet vis-à-vis du père – Relation conflictuelle à la mère – Sentiment de non-appartenance à la famille – Recherche de l'affectivité de la part de la mère

– *Réaction des participants face aux deux tests*

Au *CAT*, les participants 1, 3, 4 et 9 ont donné des récits riches en imagination, accompagnés de dialogues et de mises en scène, faisant appel à la dramatisation et à l'affect. Toutefois, une majorité de participants (2, 5, 6, 7, 8, 10) montraient une forme de difficulté face à ce test. Ces derniers ont donné quelques récits restreints, mais sans empêcher la projection sur le matériel ni l'élaboration des problématiques sollicitées par les planches du test. De plus, de l'évitement face à quelques planches du test a été observé chez quelques participants (2, 3, 4, 7, 8), voire de l'inhibition chez le participant 5.

Concernant le *Dessin de la famille*, bien que les dessins aient été généralement bien réalisés, quelques participants ont produit des dessins peu investis, qui ne correspondaient pas à leur âge. Chez six participants (1, 4, 6, 8, 9, 10), certains des personnages étaient incomplets (p.ex., sans bras ou sans pieds). Trois participants (1, 9, 10) ont omis de dessiner un ou deux membres de la famille réelle. Toutefois, les dessins des participants 3, 4 et 5 contenaient des éléments supplémentaires tels qu'un soleil, une maison, un arbre ou encore un nuage.

– *Résultats communs ou divergents aux deux tests*

En général, au *CAT*, les résultats obtenus montrent que les relations d'objet chez les dix participants semblent être teintées d'expressions et de tonalités négatives telles que l'abandon, la perte d'objet, la solitude et la négligence.

La perte de l'objet est observée chez huit participants (1, 2, 3, 4, 6, 7, 9, 10). Celle-ci s'exprimait sous la forme d'angoisse d'abandon chez plusieurs d'entre eux (1, 3, 4, 6, 9, 10), comme en témoignent les extraits suivants :

Enfant 1 à la planche 5 : « ... *Les parents allaient dormir... le lendemain matin... vu le petit ourson avec entrain de dévorer le bébé... »*

Enfant 3 à la planche 5 : « ... *deux oursons font dodo... y a la maman dans le salon... elle a eu de la misère à les entendre pleurer... »*

La solitude semble être aussi présente chez les participants (4, 5, 6, 7, 8, 10), une problématique avec laquelle quelques participants n'arrivent pas à faire face :

Enfant 7 à la planche 9 « ... *je vois une porte... lapin... un lit... une fenêtre... un plancher... la maman, elle lui dit d'aller se coucher... elle s'est réveillée sûrement ou elle est pas capable de dormir... »*

Enfant 10 à la planche 9 : « ... *beau décor! ... un bébé lapin... la nuit est arrivée... pas capable de dormir... parce que la porte était ouverte... fenêtre était ouverte... les rideaux bougeaient... il avait peur... »*

La problématique de négligence a été observée à maintes reprises et chez plusieurs participants (1, 3, 5, 9, 10) :

Enfant 5 à la planche 10 « ... *il jappe... la maman, elle retient le chien... elle le retient pour pas prendre son bain... »*

Enfant 9 à la planche 2 : « ... *l'ours faisait une course... mais le bébé y tombé dans la rivière... fait qu'il savait pas quoi faire... »*

Les problématiques de l'abandon et de la solitude sont également exprimées dans les dessins des participants d'une façon indirecte, où les personnages des enfants ont été dessinés à une distance des autres personnages de la famille (2, 3, 6, 7, 10). Les deux problématiques pouvaient s'exprimer dans les dessins par la recherche des personnages

des participants, du contact et l'attention de l'un ou des deux parents. Elles pouvaient également s'exprimer par le rejet vis-à-vis de l'un ou les deux parents, par exemple chez la participante 9. Par ailleurs, quatre participants (2, 5, 6, 7) semblent montrer une difficulté à investir la famille ou se représenter une famille déséquilibrée.

– *Résultats concernant les images parentales*

Les résultats du *CAT* montrent que les participants semblent percevoir des images parentales négatives, marquées par l'ambivalence et la négligence. Ces résultats se trouvent aussitôt confirmés par ceux obtenus au *Dessin de la famille*, dans lesquels neuf participants sur dix présentent des images parentales introjectées en mauvais objet. Parmi ces neuf participants, trois filles (1, 4, 9) et deux garçons (6, 7) semblent présenter un problème narcissique issu de la difficulté dans l'investissement des images parentales.

- *L'image maternelle*

Certains résultats obtenus au *CAT* semblent rejoindre ceux du *Dessin de la famille*. Nous retrouvons une image maternelle perçue à la fois positivement (gratifiante, gratifiante à minima, bienveillante, nourricière) chez plusieurs participants (1, 2, 3, 6, 7, 10), accompagnée de quelques notes négatives dans le *CAT*. D'ailleurs, ce sont ces notes négatives qui convergent avec les résultats obtenus au *Dessin de la famille* chez ces mêmes participants où nous trouvons une relation conflictuelle avec la mère.

Quant aux autres participants (4, 5, 8, 9), les résultats présentent quelques divergences entre les deux tests. Pour la participante 4, l'image maternelle se trouve nourricière, non autoritaire, non sécurisante au *CAT*, mais elle s'avère une source de sécurité dans les résultats du *Dessin de la famille*. Pour la participante 5, l'image maternelle est perçue négligente et elle est partiellement évitée, alors qu'au *Dessin de la famille*, elle est totalement évitée, l'enfant dessinant des personnages impersonnels non identifiés. Pour la participante 8, l'image maternelle est conflictuelle, évitée et crainte au *CAT*, mais elle est valorisée avec une identification chaleureuse dans les résultats du *Dessin de la famille*. Et enfin, pour la participante 9, l'image maternelle est perçue gratifiante et teintée d'abandon dans le *CAT*, alors qu'elle est totalement rejetée et déniée dans le *Dessin de la famille*.

- *L'image paternelle*

Les résultats obtenus aux deux tests, quant à l'image paternelle, convergent sur plusieurs aspects, et ce, chez neuf participants sur dix, dont cinq filles (1,4, 5, 8, 9) et quatre garçons (3, 6, 7, 10). L'image paternelle se présente puissante, impulsive, redoutée, mais dénigrée chez la participante 1. Elle est mise à l'écart, dénigrée et ignorée chez les participants 7 et 10 au *CAT*, mais elle est aussitôt rejetée au *Dessin de la famille*, un rejet qui se reflète par la négation.

Elle est aperçue négligente (ne prête pas attention à l'enfant), démunie et passivée chez la participante 4, au *CAT*, une négligence qui se reflète par une source d'angoisse au *Dessin de la famille*. La participante 8 évite l'image paternelle, qui est perçue dénigrée et

ignorée au *CAT*, et montre un sentiment de rejet de la part du père au *Dessin de la famille*. L'image paternelle est perçue violente et destructrice chez les participants 6 et 9 au *CAT*; ce qui pourrait expliquer le rejet et la recherche du contact et de l'attention du père dans les dessins de ces participants. Toutefois, pour le participant 6, en plus du fait que l'image paternelle soit perçue puissante, imprévisible, violente et destructrice, il semble que l'enfant montre une soumission au désir du père au *CAT*. Ce même participant recherche l'attention et le contact du père et semble vouloir s'identifier à lui au *Dessin de la famille*.

Pour la participante 5, l'image paternelle est perçue non puissante et dénigrée au *CAT* et elle est également évitée lors du dessin. Pour le participant 3, elle est perçue non fiable, agressive, impulsive et puissante; ce qui peut expliquer la recherche du contact du père de la part de ce participant observée dans les résultats du *Dessin de la famille*.

Seul le participant 2 semble avoir une image paternelle plutôt positive, à la fois puissante et dominante au *CAT*, une image valorisée et qui semble conforme aux aspirations du participant à travers le *Dessin de la famille*. Toutefois, le participant semble rechercher le contact de ce dernier.

– *Résultats supplémentaires aux deux instruments*

Les résultats révèlent au *CAT* que les enjeux œdipiens ne ressortent pas pour la participante 1, et que le participant 2 semble avoir de la difficulté à faire face à la rivalité œdipienne.

Les résultats révèlent également que la participante 8 présente peu ou pas d'éléments relationnels dans ses protocoles. En effet, la participante donne des récits au *CAT* avec un seul personnage, beaucoup de scotome⁹, et les conflits suggérés sont inscrits sous un mode narcissique. Dans certains récits, les personnages ne sont pas en lien. Le dessin produit par la participante montre une instabilité des liens dans la famille, comme s'il n'existait aucun lien entre les membres.

La participante 9 donne au *CAT* des récits crus, inscrits sous un registre de la destructivité et où les protagonistes finissent par être dévorés ou détruits. Par exemple, à la planche 6 : « ... un ours qui dormait avec sa maman! et après, il mangeait la tête des humains... il a arraché son cœur... regarde... », ou à la planche 7 : « ... un léopard qui qui faisait mal à un singe... y a tout arraché en morceaux... il a mis un couteau dans son cœur avec ses ongles... ». Le dessin de l'enfant montre un rejet vis-à-vis des parents, où seul un personnage est dessiné, sans les parents.

7. Discussion

L'objectif de cette étude était d'identifier et d'analyser les relations d'objet chez dix enfants vivant en contexte dans lequel le père/beau-père a des comportements violents envers la mère. Plus précisément, les questions de recherche étaient les suivantes : Quels types de relations d'objet ces enfants exposés à la violence conjugale développent-ils?

⁹ Scotome : « Tout personnage ou élément manifeste et majeur de la planche qui n'est pas intégré dans le récit » (Shentoub et al., 1998, p.109)

Comment se représentent-ils les images parentales (maternelle et paternelle) après avoir été exposés à la violence d'un parent (père ou beau-père) sur un autre parent (mère)? Est-ce que cette relation est différente chez les garçons et les filles exposés à la violence conjugale?

Les résultats démontrent que les enfants de cette étude semblent avoir développé des difficultés au niveau des relations d'objet et des images parentales. La relation d'objet de la plupart de participants s'inscrit sous un mode d'angoisse de la perte d'objet ou l'angoisse de l'abandon, une relation d'objet dite « anaclitique » (Houser, 2012). Selon Spitz (1979, cité dans Meffre, 2015) et Winnicott (1975, cité dans Funck-Brentano, 2015), le développement de la relation objectale chez l'enfant débute à partir du 6^e mois environ. C'est un processus complexe qui passe par l'angoisse de la perte d'objet maternel. Lors de ce processus, lorsque la mère est présente pour son enfant, ce dernier pourrait accéder à la maturation et maîtriser la perte d'objet (Winnicott, 1975, cité dans Funck-Brentano, 2015). Toutefois, dans un contexte de violence conjugale, l'indisponibilité psychique de la mère semble venir étayer et renforcer cette angoisse chez ces participants; ce qui pourrait venir perturber leur maturation psychique et entraver le développement de futures relations équilibrées, les laissant ainsi envahis par la perte (Lévy-Soussan, 2013).

En outre, dans ces résultats, la participante 8 montrait, en plus de l'angoisse de la perte de l'objet, des problématiques axées davantage sur le narcissisme plus que sur le relationnel. Ce dernier semble ne pas être bien développé chez cette participante ou ne fait

pas écho chez la jeune fille. Bien qu'il ne s'agisse que d'une seule participante, ce résultat semble pertinent en regard des études antérieures réalisées sur le sujet. En effet, selon Winnicott (1975, cité dans Funck-Brentano, 2015), le dépassement de l'angoisse de la perte d'objet donne à l'enfant la possibilité d'élaborer le problème de la triangulation des relations. Il semble que ce n'est pas le cas pour cette participante qui semble dans l'impossibilité d'élaborer clairement le relationnel, liée possiblement à la présence de cette angoisse de perte. Dans ce sens, Lévy-Soussan (2013) a mentionné qu'en contexte de violence conjugale, l'incertitude fantasmatique (entre anxiété et traumatisme) de l'image parentale la rend indisponible à l'élaboration œdipienne de l'enfant. D'ailleurs, les images parentales chez notre participante sont introjectées en mauvais objet et semblent être évitées.

Concernant les images parentales, celles-ci semblent être introjectées en mauvais objet, teintées et marquées d'expressions négatives telles que la négligence, la non-fiabilité et l'agressivité. Ces résultats pourraient étayer l'hypothèse selon laquelle les enfants exposés à la violence conjugale peuvent percevoir les objets parentaux peu stables et indisponibles à leurs besoins; ce qui a déjà été souligné par de Becker (2019) et Lévy-Soussan (2013). Cette image parentale est parfois présentée, par les participants de l'étude, comme abandonnant son enfant et négligente, mi-présente, incapable et destructrice; ce qui pourrait expliquer l'introjection en « mauvais objet ». Les résultats révèlent également que cinq participants présentent une difficulté à investir des images parentales. Ceci pourrait être interprété par le fait qu'un parent ne soit pas en mesure de soutenir cet

investissement à cause de la violence conjugale. Les parents perdent ainsi leur statut psychique (Lévy-Soussan, 2013).

Concernant l'image maternelle, les résultats apportent un éclairage plus élaboré en regard des études de cas antérieures dans lesquelles les enfants percevaient principalement une image maternelle fragile (Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015). En effet, les résultats montrent de l'ambiguïté, de l'incohérence et de l'ambivalence. Cette ambivalence peut être due au fait que la mère soit perçue comme indisponible par l'enfant. En effet, la présence de violence conjugale peut entacher négativement la perception que l'enfant peut avoir de sa mère, perçue fragile (Vogel 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015) et impuissante (Radford, 1995). L'enfant peut ainsi avoir l'impression de ne pas pouvoir compter sur elle (Baker, 2006). Une autre hypothèse serait que les enfants tentent par un clivage de l'objet (entre mauvais et bon objet) de préserver l'image maternelle en bon objet garant. Selon de Becker (2008, 2019), l'enfant exposé à la violence conjugale peut être amené à occulter le mauvais côté violent du père et garder le côté bon. Il est possible que cette hypothèse puisse être appliquée également au parent victime (la mère) où l'enfant, en voyant que la mère est indisponible pour lui, tente de préserver une bonne image de la mère.

Certains des résultats obtenus montraient de l'ambivalence qui se présentait sous la forme d'une image maternelle à la fois positive dans un test et négative dans l'autre test. Ceci pourrait être expliqué par l'interaction de l'enfant avec chaque test ainsi que les

défenses mises en place par les enfants face à un test plutôt qu'à l'autre. Par exemple, au *CAT*, l'enfant pourrait éprouver de la difficulté à aborder, ou tente d'éviter, certaines problématiques liées à ces planches lorsque celles-ci sont chargées émotionnellement, alors que lors du dessin, l'enfant n'est pas confronté à la même charge émotionnelle.

Quant à l'image paternelle, certains résultats divergent et d'autres convergent avec les études antérieures. Puisque peu d'études portent sur l'image paternelle, les résultats de la présente étude permettent également d'approfondir cette dimension. Selon ces études, l'image paternelle est souvent perçue par l'enfant comme étant violente et frustrante (Petot, 2014; Vogel, 2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015). Cette hypothèse est confirmée chez quatre enfants de la présente étude, qui perçoivent l'image paternelle comme violente, destructrice, agressive et impulsive. D'autres éléments supplémentaires sont toutefois notés. En effet, les enfants pouvaient percevoir une image paternelle négligente, peu fiable, pouvant être expliquée par la non-présence psychique du parent où l'enfant était dans l'incapacité de faire confiance à ce parent. Par ailleurs, certains enfants présentaient une forme de négation au *Dessin de la famille*, un rejet vis-à-vis du père, comme si ce dernier n'appartenait pas à cette famille. Cette forme de négation pouvait également être lue dans les résultats notés au *CAT* où les enfants exprimaient une image paternelle mise à distance, dénigrée et parfois évitée ou ignorée. D'après ces résultats, une hypothèse pourrait être émise que cette négation pourrait être une défense mise en place par l'enfant afin de se préserver de ce parent, qui peut être instable et indisponible, tout comme dans le cas de l'image de la mère. Cela a déjà été souligné par Lévy-Soussan

(2013) pour qui, les deux parents (agresseur et victime) sont à risque de perdre leur statut psychique auprès de l'enfant exposé à la violence conjugale à cause de leur indisponibilité (de Becker, 2019; Lévy-Soussan, 2013).

Il est à noter que les résultats sont différents quant à l'image paternelle chez le participant 2. Cela pourrait être interprété par le fait que l'enfant semble tenter, par le clivage, de conserver une bonne image du parent violent, et ce, tout en niant le côté violent du père, une hypothèse déjà explorée par de Becker (2008). Toutefois, ces résultats pourraient aussi mener à l'hypothèse de l'identification à l'agresseur. Selon Ferenczi (1931, cité dans Dupont, 2000), l'enfant victime d'un traumatisme psychique peut avoir recours à l'identification à l'agresseur afin de lui permettre de maintenir une image bonne du parent violent. Cette identification à l'agresseur pourrait également être constatée chez le participant 6 où les résultats montrent une soumission au désir du père au *CAT* avec un souhait d'identification à ce dernier détecté au *Dessin de la famille*.

En somme, les résultats démontrent que les enfants exposés à la violence conjugale peuvent développer des images parentales perturbées, même si cette perturbation diffère d'un enfant à l'autre. En effet, les enfants ne peuvent pas avoir des séquelles de la même intensité ni de la même manière (Wolfe et al., 2003), mais cette différence n'est pas liée au sexe de l'enfant chez les participants. Les filles, tout comme les garçons, présentaient des problèmes presque similaires au niveau de l'introjection des images parentales. Ces images parentales vont influencer négativement la mise en place et l'élaboration de la

relation d'objet, qui pourrait influencer à son tour les futures relations interpersonnelles de l'enfant. Ces images parentales peuvent menacer implicitement l'équilibre de la structure et l'organisation de la personnalité de l'enfant.

Puisque cette étude était de nature exploratoire, l'échantillon était davantage restreint. Les résultats ne peuvent donc pas être généralisés à la population des enfants exposés aux violences conjugales. Toutefois, cette étude permet de faire le pont entre les études cliniques antérieures et les observations théoriques des cliniciens. Étant de nature exploratoire, elle a comme visée de donner quelques pistes de réflexion sur le mode relationnel de l'enfant exposé à la violence conjugale, sur le développement de ses relations d'objet et sur l'introjection des images parentales. Une évaluation précoce de ces dimensions permettrait d'aider les cliniciens à proposer des interventions visant à soutenir les enfants exposés à la violence conjugale quant à leur développement relationnel, tenant compte que celui-ci diffère d'un stade développemental à l'autre.

Il y a également un autre point à prendre en considération, soit la temporalité. À ce sujet, Brusset (2005, p. 261) souligne l'importance de prendre en considération le passage du temps, car il est « le meilleur témoin des aspects fondamentaux des relations d'objet ». De ce fait, une étude longitudinale serait l'une des méthodes appropriées pour la suite des études, et ce, afin d'observer l'évolution de cette dimension chez l'enfant exposé à la violence conjugale au fil du temps.

Enfin, dans les études futures, il serait pertinent de considérer différents types d'informations afin de bonifier le matériel des enfants. L'ajout d'un test pourrait apporter plus d'éclaircissement sur le vécu relationnel de ces enfants et aussi la possibilité de traiter les données avec d'autres échelles supplémentaires telles que le SCORS pour le *CAT*.

8. Conclusion

Cette étude tient son originalité du fait qu'elle porte sur une dimension primordiale du fonctionnement intrapsychique chez des enfants exposés à la violence conjugale, soit les relations d'objet. Grâce à une lecture psychodynamique à partir de tests projectifs, elle permet d'apporter un éclairage sur les relations d'objet et les images parentales chez les enfants exposés à la violence conjugale. L'étude invite également les cliniciens à s'interroger quant à la meilleure prise en charge à offrir à ces enfants. Certaines hypothèses peuvent être dégagées, notamment que les enfants peuvent intérioriser des images parentales en mauvais objets, que l'exposition à la violence peut contaminer la relation entre les parents et l'enfant, cette dernière pouvant devenir ambivalente, instable et non sécurisante.

Au vu des résultats et des observations dégagés par cette étude, celle-ci pourrait être poursuivie en y ajoutant d'autres instruments de mesure afin d'avoir davantage d'informations sur le vécu des enfants et des familles. Il paraît important d'explorer cette dimension avec un échantillon plus étendu dans une étude longitudinale en incluant, par exemple, un groupe contrôle constitué d'enfants non exposés à la violence conjugale,

permettant ainsi d'apprécier les différences dans l'élaboration des relations d'objet, les images parentales et leurs évolutions chez les deux groupes.

Références

- Ali Hamed, N., & de Becker, E. (2010). L'enfant au cœur des violences conjugales. *L'information psychiatrique*, 86(10), 839-839. <https://doi.org/10.3917/inpsy.8610.0839>
- Anzieu, D. (1966). Le développement des relations interpersonnelles chez l'enfant. *Bulletin de psychologie*, 19(250), 1148-1163.
- Azim, H. F., Piper, W. E., Segal, P. M., Nixon, G. W., & Duncan, S. C. (1991). The Quality of Object Relations Scale. *Bulletin of the Menninger Clinic Archive*, 55(3), 323-343.
- Baker, A. J. L. (2006). Patterns of parental alienation syndrome: A qualitative study of adult who were alienated from a parent as a child. *The American Journal of Family Therapy*, 34(1), 63-78. <https://doi.org/10.1080/01926180500301444>
- Barlow, D. H., & Durand, V. M. (2010). *Psychopathologie, une perspective multidimensionnelle. Chapitre 1. Le comportement anormal dans un contexte historique* (Traduction Gosttschalk, 2^e éd.). De Boeck.
- Bellak, L., & Bellak, S. S. (1949). *Children's Apperception Test (CAT)*. Éditions C.P.S.
- Berdot-Talmier, L., Aubrion, C., Pierrehumbert, B., & Zaouche-Gaudron, C. (2016). Représentations d'attachement chez les enfants, âgés de 3 à 7 ans, exposés aux violences conjugales. *Devenir*, 28(1), 21. <https://doi.org/10.3917/dev.161.0021>
- Boekholt, M. (2015). *Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*. Dunod.
- Brelet-Foulard, F., & Chabert, C. (2019). *Nouveau manuel du TAT : approche psychanalytique*. Dunod.
- Brusset, B. (2005). *Psychanalyse du lien*. Les Presses universitaires de France.
- Carlson, B. E. (2000). Children exposed to intimate partner violence: Research findings and implications for intervention. *Trauma, Violence and Abuse*, 1(1), 321-342. <https://doi.org/10.1177/1524838000001004002>
- Chiland, C. (1995). L'examen psychologique. Dans S. Lebovici, R. Diatkine, & M. Soulé (Éds), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 563-579). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.diatk.2004.01.0563>

- Contanceau, R. (2014). Violences conjugales : enfants victimes ou enfants témoins? Dans R. Coutanceau & J. Smith (Éds), *Violences psychologiques, comprendre pour agir* (pp.117-122). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.smith.2014.01.0117>
- de Becker, E. (2008). L'impact des violences conjugales sur les mineurs d'âge. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescent*, 56(1), 21-26. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2007.11.005>
- de Becker, E. (2011). L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique. *Annales médico-psychologiques*, 169(1), 339-344. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2010.12.012>
- de Becker, E. (2019). L'enfant exposé aux violences conjugales. « Réflexions générales à partir d'une pratique pédopsychiatrique ». *L'information psychiatrique*, 4(1), 261-269. <https://doi.org/10.1684/ipe.2019.1944>
- Desurmont, M. (2015). Les implications médicales. Dans K. Sadlier (Éd.), *L'enfant face à la violence dans le couple* (pp. 57-80). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sadli.2015.01.0057>
- Diguer, L., Laverdière, O., & Gamache, D. (2008). Pour une approche empirique des relations d'objet. *Revue Santé mentale au Québec*, 33(1), 89-114. <https://doi.org/10.7202/018474ar>
- Doucet, M., & Fortin, A. (2014). Examen des profils d'adaptation chez les enfants exposés à la violence conjugale. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement*, 46(2), 162-174. <https://doi.org/10.1037/a0028368>
- Dupont, J. (2000). La notion du trauma selon Ferenczi et ses effets sur la recherche psychanalytique ultérieure. *Filigrane, printemps*, 19-31. https://spip.telug.ca/filigrane/squelettes/docs/vol9_no1_printemps/3c_DUPONT.pdf
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide?. *Empan*, 73(1), 119-127. <https://doi.org/10.3917/empa.073.0119>
- Fortin, A., Cyr, M., Lachance, L., & Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes. (2000). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection* (Études et analyses, no 13). Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes.
- Funck-Brentano, I. (2015). Donald W. Winnicott (1896-1971). Dans B. Golse (Éd.), *Le développement affectif et cognitif de l'enfant* (5^e éd., pp. 65-79). Elsevier Masson.

- Golse, B. (1990). *Insister-Exister : de l'être à la personne*. Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.golse.1990.01>
- Golse, B. (2015). *Le développement affectif et cognitif de l'enfant* (5^e éd.). Elsevier Masson.
- Guédeney, N., Guédeney, A., & Rabouam, C. (2013). Violences conjugales et attachement des jeunes enfants, une revue de la littérature. *Perspectives Psy*, 52(2013/3), 222-230. <https://doi.org/10.1051/psy/2013523222>
- Houser, M. (2012). Aspect génétique. Dans J. Bergeret (Éd.), *Psychologie pathologique, théorique et clinique* (11^e éd., partie 1). Elsevier Masson.
- Humphreys, C., Mullender, A., Thiara, R. K., & Skamballis, A. (2006). Talking to my Mum: Developing communication between women and children in the aftermath of domestic violence. *Journal of Social Work*, 6(1), 53-63. <https://doi.org/10.1177/1468017306062223>
- Huth-Bocks, A. C., Levendosky, A. A., Theran, S. A., & Bogat, G. A. (2004). The impact of domestic violence on mother's prenatal representations of their infants. *Infant Mental Health Journal*, 25(1), 79-98. <https://doi.org/10.1002/IMHJ.10094>
- Institut de la statistique du Québec. (2018). *L'exposition des enfants à la violence conjugale au Québec en 2018*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/lexposition-des-enfants-a-la-violence-conjugale-au-quebec-en-2018.pdf>
- Israel, E., & Stover, C. (2009). Intimate partner violence: The role of the relationship between perpetrators and children who witness violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(10), 1755-1764. <https://doi.org/10.1177/0886260509334044>
- Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000a). *Le dessin de la famille*. Les Éditions et Applications psychologie.
- Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000b). *Le dessin de la famille : grille de cotation*. Pearson.
- Kelly, F. D. (1996). *Object relations assessment in younger children: Rorschach & TAT measures*. C.C. Thomas.
- Kernberg, O. F. (1976). *Object relations theory and clinical psychoanalysis*. Aronson.
- Laplanche, J., & Pontalis, J. B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Les Presses universitaires de France.

- Lavergne, C., Clément, M.-E., Damant, D., Bourassa, C., Lessard, G., & Turcotte, P. (2011). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants : facteurs individuels et familiaux associés. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29(1), 37-61. <https://doi.org/10.3917/rief.029.0037>
- Lazaratou, H., & Golse, B. (2016). L'exposition des enfants à la violence intrafamiliale. La transmission du trauma psychique interpersonnel des parents aux enfants. *La psychiatrie de l'enfant*, 59(1), 309-332. <https://doi.org/10.3917/psyse.591.0309>
- Le Camus, J. (1997). Le rôle du père dans le développement sociopersonnel du jeune enfant. Dans J. Le Camus, F. Labrell, & C. Zaouche-Gaudron (Éds), *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant* (pp. 69-132). Nathan.
- Lessard, G. (2018). Enfants exposés à la violence conjugale. Dans J. Laforest, P. Maurice, & L. M. Bouchard (Éds), *Rapport québécois sur la violence et la santé* (pp. 136-139). Institut national de santé publique du Québec.
- Lévy-Soussan, P. (2013). L'enfant devant la violence parentale : emprise et dé-filiation. *Perspectives Psy*, 52(3), 231-236. <https://doi.org/10.1051/ppsy/2013523231>
- Lucas, G. (2006). Relation d'objet et psychanalyse de l'enfant. *Revue française de psychanalyse*, 70(5), 1435-1473. <https://doi.org/10.3917/rfp.705.1435>
- Marchal, H., & Derivois, D. (2014). Liens mère-enfant et violences conjugales. *Dialogue*, 4(206), 87-98. <https://doi.org/10.3917/dia.206.0087>
- Meffre, P. (2015). René Spitz (1887-1974). Dans B. Golse (Éd.), *Le développement affectif et cognitif de l'enfant* (5^e éd., pp. 65-79). Elsevier Masson.
- Metz, C., & Razon, L. (2015). Violences conjugales et transmission transgénérationnelle. Que devient l'enfant témoin?. *L'Évolution psychiatrique*, 80(3), 515-523. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2014.11.001>
- Metz, C., & Thévenot, A. (2015). Le lien mère-enfant à l'épreuve des violences conjugales. *Cliniques méditerranéennes*, 2015/2(92), 173-188. <https://doi.org/10.3917/cm.092.0173>
- Organisation mondiale de la santé. (OMS, 2021). *La violence à l'encontre des femmes. Principaux faits*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-againstwomen#:~:text=Selon%20les%20estimations%20mondiales%20de,le%20fait%20du%20partenaire%20intime.>

- Paul, O., & Zaouche-Gaudron, C. (2018). Perception de la menace, sentiment de blâme et symptômes de stress post-traumatique de l'enfant exposé à la violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 66(1), 38-46. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2017.03.008>
- Petot, D. (2014). *L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant* (3^e éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.peto.2014.01>
- Porot, M. (1954). *L'enfant et les relations familiales*. Les Presses universitaires de France.
- Radford, P. (1995). Éric: A traumatized child. *Journal of Child Psychotherapy*, 21(2), 207-224. <https://doi.org/10.1080/00754179508254915>
- Razon, L., & Metz, C. (2011). La violence et son devenir chez l'enfant témoin de violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 59(1), 411-414. <https://doi.org/10.1016/J.NEURENF.2011.08.005>
- Roman, P. (2016). *Les épreuves projectives dans l'examen psychologique* (2^e éd.). Dunod.
- Rouby, A., & Batisse, D. (2012). *Violences conjugales et maltraitances familiales : soigner les enfants et aider les parents*. Dunod.
- Salmona, M. (2017). L'impact psychotraumatique des violences conjugales sur les victimes. Dans É. Durand & E. Ronai (Éds), *Violences conjugales, le droit d'être protégé* (pp. 3-18). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.ronai.2017.01.0004>
- Sandler, J., & Sandler, A.-M. (1978). À propos du développement des relations d'objets et des affects. *La psychiatrie de l'enfant*, XXI(2), 333-356.
- Savard, N., & Zaouche-Gaudron, C. (22-25 septembre, 2010). *Socio-emotional development of pre-school child exposed to domestic violence: Understanding in order to promote better action*. Acte du colloque Travailler avec des familles à problèmes multiples. EUSARF, Groningen.
- Savard, N., & Zaouche-Gaudron, C. (2014). L'influence de la violence conjugale sur les représentations d'attachement de l'enfant âgé de 5 et 6 ans. *Revue québécoise de psychologie*, 35(1), 135-162.
- Shentoub, V., Anzieu, D., & Université René Descartes. Groupe de recherches en psychologie projective. (1998). *Manuel d'utilisation du T.A.T. (approche psychanalytique)* (Ser. Psycho sup). Dunod

- Shields, A., Ryan, R. M., & Cicchetti, D. (2001). Narrative representations of caregivers and emotion dysregulation as predictors of maltreated children's rejection by peers. *Developmental Psychology, 37*(3), 321-337. <https://doi.org/10.1037/0012-1649.37.3.321>
- Smith, S. M., Rosen, K. H., Middleton, K. A., Busch, A. L., Lundeberg, K., & Carlton, R. P. (2000). The intergenerational transmission of spouse abuse: A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family, 62*(1), 640-654. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.00640.x>
- Szymanski, K., & Springer, C. (2014). Trauma, aggression and object relations in a child and adolescent inpatient sample. *Journal of Child & Adolescent Trauma, 7*(1), 193-200. <https://doi.org/10.1007/S40653-014-0020-1>
- Urist, J. (1997). The Rorschach test and the assessment of object relations. *Journal of Personality Assessment, 41*(1), 3-9. https://doi.org/10.1207/s15327752jpa4101_1
- Urist, J., & Shill, M. (1982). Validity of the Rorschach mutuality of autonomy scale: A replication using excerpted responses. *Journal of Personality Assessment, 46*(1), 450-454. https://doi.org/10.1207/s15327752jpa4605_1
- Vasselier-Novelli, C., Delage, M., Danel, P., & Heim, C. (2014). *Enfants victimes de violences conjugales*. Éditions Fabert.
- Vergote, A. (1969). Image maternelle et image paternelle. *Revue Foi Vivante, 10*(1), 11-24. <https://theo-psy.fr/WordPress3/wp-content/uploads/2015/07/Vergote-Image-maternelle-et-image-paternelle.pdf>
- Vinay, A. (2014). *Le dessin dans l'examen psychologique de l'enfant et de l'adolescent* (2^e éd., Ser. Les topos : le savoir en 2 mots). Dunod.
- Vouche, J.-P. (2009). *De l'emprise à la résilience. Les traitements psychologiques des violences conjugales : auteurs, victimes, enfants exposés*. Éditions Fabert.
- Widlöcher, D. (1991). *Moi*. Dans R. Doron & F. Parot (Éds), *Dictionnaire de psychologie* (3^e éd., pp. 462-463). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.1177/003151259107303S03>.
- Winnicott, D. W. (1969). *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Payot.
- Wolfe, D. A., Crooks, C. V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P. G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique. *Clinical Child and Family Psychology Review, 6*(1), 171-187. <https://doi.org/10.1023/a:1024910416164>

Zeanah, C. H., Danis, B., Hirshberg, L., Benoit, D., Miller, D., & Heller, S. S. (1999). Disorganized attachment associated with partner violence: A research note. *Infant Mental Health Journal*, 20(1), 77-86.

Discussion générale

L'objectif de ce projet de thèse visait à mieux comprendre le fonctionnement intrapsychique d'enfants exposés à la violence conjugale par le biais d'une lecture psychodynamique et psychanalytique. Pour ce faire, cette étude a été présentée en deux articles : le premier est une analyse de cas qui avait pour objectif l'exploration du fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale en mettant l'accent sur plusieurs dimensions : la représentation de soi, le surmoi, les identifications, les relations d'objet et les mécanismes de défense. Le second article avait pour objectif d'approfondir une dimension cruciale du fonctionnement intrapsychique, soit les relations d'objet développées chez dix enfants exposés à la violence conjugale.

Ainsi, afin de faciliter la lecture de ce chapitre, il sera présenté en sous-sections. Dans un premier temps, il sera fait un rappel des résultats obtenus dans les deux articles présentés dans ce document. Par la suite, il sera mis en avant les liens entre ceux-ci, notamment en portant un intérêt particulier aux résultats obtenus à l'article 2 quant à la relation d'objet et aux images parentales chez les enfants rencontrés. Il sera également présenté les forces et les limites de ce projet de thèse et de ses retombées au plan de la clinique et de la recherche, et enfin, cette section sera conclue par quelques pistes de réflexion pour les futures recherches sur le sujet.

Article 1 : « Fonctionnement intrapsychique de l'enfant exposé
à la violence conjugale »

Dans cet article, l'objectif était d'explorer et de mieux comprendre le fonctionnement intrapsychique d'un enfant exposé à la violence conjugale, en examinant la représentation de soi, le surmoi, les identifications, les relations d'objet et les mécanismes de défense. Pour ce faire, le *CAT* et le *Dessin de la famille*, deux tests projectifs, ont été utilisés. Les résultats de cette analyse de cas révèlent que l'enfant âgé de 8ans montre un fonctionnement intrapsychique qui semble instable ou chaotique. En effet, l'enfant manifeste une représentation de soi altérée avec une difficulté à se représenter, un surmoi un peu strict et une perturbation grave; suggérant ainsi un fonctionnement peu ou non optimal. Les identifications de l'enfant semblent être centrées sur le féminin avec une identification au rival qui est plus jeune que lui. La relation d'objet développée par l'enfant semble être centrée sur l'angoisse de la perte de l'objet ou l'angoisse de l'abandon, et une « relation ambivalente ». Quant aux images parentales, elles sont également perturbées : elles montrent une difficulté dans l'investissement à celles-ci, et semblent être teintées d'expressions négatives telles que l'abandon, l'agressivité, le rejet ou l'évitement. Plus précisément, l'enfant perçoit une image maternelle gratifiante à minima, frustrante, non punitive et conflictuelle et une image paternelle redoutée, impulsive, dénigrée et rejetée. Quant au mode défensif de l'enfant, les mécanismes de défense sont variés et changeants. D'un côté, il présente des défenses liées à la projection et à l'identification qui sont un peu plus archaïques et primitives. D'autre autre côté, l'évitement est observé, ce qui relève plus de la rigidité. Ces résultats mènent à l'hypothèse que le mode de fonctionnement de l'enfant serait opératoire. En effet, le mode de fonctionnement opératoire c'est lorsque le

comportement de l'enfant ne semble pas inquiétant, il donne l'impression que son développement est facilité, navigant entre le déni et de l'évitement, il évolue en tentant de se préserver, il fait ce qu'on lui demande en mode automatique tel un robot (de Becker, 2008).

Les résultats obtenus révèlent que plusieurs dimensions intrapsychiques chez l'enfant exposé à la violence conjugale peuvent se trouver perturbées. Ces perturbations peuvent influencer le bon fonctionnement intrapsychique de l'enfant et avoir des répercussions sur son développement. Par la suite, l'enfant pourrait être à risque de développer d'autres problématiques, à moyen et à long terme. Par exemple, l'enfant pourrait vivre des difficultés au niveau de la représentation de soi, cette dernière assure une fonction importante dans la dynamique déployée entre le monde interne et le monde externe (Speranza & Valeri, 2010). Par ailleurs, des conséquences importantes pourraient avoir un impact en regard de ses futures relations interpersonnelles. Cette analyse de cas nous a alors incités à poursuivre notre recherche afin d'approfondir une dimension du fonctionnement intrapsychique en particulier, soit les relations d'objet, une dimension cruciale pour le développement de l'identité et la personnalité de l'enfant (Brusset, 2005).

Article 2 : « Relations d'objet chez des enfants exposés à la violence conjugale »

Le second article avait pour objectif d'identifier et d'analyser les relations d'objet et les images parentales, premières relations d'objet chez l'enfant, et ce, à l'aide des tests projectifs : le *CAT* et le *Dessin de la famille*. Les résultats révèlent que les enfants de cette

étude semblent avoir développé une relation d'objet problématique, axée sur l'abandon et la perte d'objet, la solitude et la négligence, ainsi que des images parentales marquées par des intonations négatives telles que l'abandon, la négligence, l'agressivité, la violence et l'évitement. Neuf enfants sur dix présentaient des images parentales introjectées en mauvais objet et parmi ceux-ci, deux filles et deux garçons présentaient une difficulté d'investissement des images parentales. Les résultats communs concernant l'image maternelle montrent que six participants sur dix perçoivent celle-ci de façon négative ou bien positive, mais teintée d'expressions davantage négatives telles que la frustration, la négligence, l'imprévisibilité et la crainte. De plus, ils montrent un mode relationnel conflictuel avec la mère. Pour les quatre autres enfants, leurs résultats divergents d'un test à l'autre : l'image maternelle est perçue positive dans un test et négative dans l'autre.

Quant à l'image paternelle, les résultats indiquent que neuf enfants de notre étude sur dix perçoivent une image paternelle entachée d'expressions négatives telles que la négligence, l'impulsivité, l'agressivité, la violence et la destructivité. Elle est également dénigrée, mise à l'écart et niée. Cependant, un seul enfant sur dix perçoit une image paternelle positive ou qui s'avère conforme à ses aspirations.

Ces résultats révèlent que les relations d'objet et les images parentales chez l'enfant exposé à la violence conjugale peuvent se trouver perturbées. Les enfants intérioriseraient une relation objectale ambivalente, sous un registre de l'angoisse de la perte d'objet ou l'angoisse de l'abandon. De plus, ces images parentales introjectées en mauvais objet,

parfois teintées d'expressions négatives, tel que la négligence, l'agressivité et la violence viennent orienter le type de la relation d'objet des participants de cette étude, ce qui va dans le sens que Vergote (1969). De telles images parentales pourraient avoir des répercussions sur la mise en place du surmoi, car ce dernier est déterminé par l'intériorisation de la relation d'objet (Brusset, 2005). À moyen ou à long terme, ces enfants peuvent être à risque de développer des problèmes au niveau de la structure de la personnalité, car les relations d'objet jouent un rôle important dans l'organisation de celle-ci (Jacobson, 1964 et Kernberg, 1975, cités dans Brusset, 2005).

Liens entre l'article 1 et l'article 2

Les résultats des deux articles suggèrent que les enfants exposés à la violence conjugale sont à risque de développer un fonctionnement intrapsychique fragile ou instable. En effet, une représentation de soi altérée, détériorée ou fragilisée est observée chez l'une des participants. De plus, la difficulté à se représenter soi-même peut être liée au fait que les parents ne sont pas présents ou peu disponibles psychologiquement (Lévy-Soussan, 2013), pour soutenir cette représentation. Ces éléments peuvent par la suite appauvrir le moi, il est peu structuré, il est passivé (Bourdellon, 2009). Selon les résultats obtenus, l'enfant exposé à la violence conjugale peut développer un surmoi de type strict, une hypothèse qui reste toutefois à confirmer. Ce résultat peut être le fruit d'une image maternelle conflictuelle ou frustrante. Marcelli (2004) souligne qu'une image maternelle frustrante peut engendrer un surmoi archaïque chez le jeune enfant. Ce dernier peut se manifester par l'apparition de sentiment de culpabilité et la dévalorisation de soi, une

hypothèse avancée par Marcelli (2004). De plus, les identifications de l'enfant peuvent également être perturbées, où il a été observé que l'enfant s'identifie à une autre personne que les parents, un « refus d'identification » à l'un des parents. Une hypothèse qui a déjà été soulignée par Rouby et Batisse (2012), en contexte de violence conjugale une fille peut se trouver déchirée entre le refus et la nécessité de s'identifier à la mère « être comme elle et surtout pas comme elle dans le même temps » (Rouby & Batisse, 2012, p. 162).

L'enfant exposé à la violence conjugale peut également voir ses mécanismes de défense perturbés. Selon Vaillant (1977), le déni est le mécanisme utilisé par l'enfant âgé de moins de 5 ans, dit normal. Cette défense devient moins fréquente avec l'âge (Porcerelli et al., 1998), laissant la place à la projection, l'identification ou à la rationalisation (Cramer, 1987; Tallandini & Caudek, 2010). Cette étude de cas a révélé que la participante âgée de 8 ans avait recours à une défense de type primitif, soit la projection; ce qui est tout à fait normal selon l'étude susmentionnée. Celle-ci avait également recours à une défense de type rigide, soit l'évitement; ce qui peut correspondre aux observations de Berger et Bonneville (2009) et de de Becker (2008). D'ailleurs, des résultats similaires ont également été observés lors de la seconde étude dans laquelle quelques enfants avaient démontré de l'évitement face à certaines planches du *CAT*, allant parfois jusqu'à l'inhibition. Des défenses de type névrotique (Boekholt, 2015) leur utilisation pourrait avoir un impact sur la structure psychique de l'enfant, en altérant la réalité interne, sans pour autant déformer la réalité externe (Chabrol & Callahan, 2013).

Quant à la relation d'objet et les images parentales, les résultats présentés dans les deux articles lors de notre recherche révèlent que les enfants exposés à la violence conjugale présentaient des problématiques à ce niveau. Toutefois, le degré et l'intensité d'atteinte ne sont pas les mêmes pour tous les enfants.

Il importe de rappeler que les relations développées en enfance vont façonner et influencer les relations futures. En effet, la relation d'objet intériorisée au cours des premières années du développement de l'enfant joue un rôle organisateur de la structure de la personnalité (Jacobson, 1964 et Kernberg, 1975, cités dans Brusset, 2005) et des instances psychiques (Brusset, 2005). Pour la mettre en place, l'enfant a besoin de ses parents, qui sont les premiers objets naturels (Brusset, 2005). En effet, les attributs de ses objets, leurs comportements, leurs présences ou absences jouent un rôle dans la fondation de cette relation (Smirnoff, 1992). Lorsque l'enfant est exposé à la violence du père sur sa mère, ses objets parentaux peuvent devenir instables. Les participants de la présente étude ont développé une relation ambivalente, qui s'est présentée sous la forme d'angoisse de la perte d'objet, une « relation anaclitique »; ce qui vient confirmer les résultats obtenus dans l'étude de cas de Radford (1995), où l'enfant présentait une relation ambivalente non résolue avec ses objets parentaux.

Par ailleurs, les résultats révèlent des images parentales introjectées en mauvais objet et une difficulté d'investissement de ces images. Cette difficulté d'investir ses objets parentaux est peut-être due à l'instabilité émotionnelle et relationnelle des deux parents et

leur indisponibilité (de Becker, 2019), compte tenu notamment du contexte de violence conjugale.

Concernant l'image maternelle, celle-ci est perçue de façon négative et fragile. Cette hypothèse a déjà été vérifiée dans l'étude de Vogel (2011, cité dans Metz & Thévenot, 2015). L'enfant peut avoir une perception de la mère fragile et impuissante (Baker, 2006), cette fragilité pouvant s'expliquer par les conséquences psychologiques de la violence conjugale sur la femme victime, telle que le stress post-traumatique, l'anxiété et la dépression (Dillon et al., 2013). Ces états peuvent rendre ces mères indisponibles pour leurs enfants.

Pour quelques participants, les résultats de cette étude montrent que l'image maternelle est parfois perçue positive, mais elle est aussitôt teintée d'expressions négatives, telles que la frustration, la négligence, l'imprévisibilité et la crainte. Selon Lavergne et al. (2011), la frustration et la crainte sont probablement dues au fait que la violence conjugale rend la mère peu disponible pour protéger son enfant de la violence. Aussi, les résultats révélaient la perception d'une image maternelle négligente, une hypothèse qui a déjà été vérifiée. Des recherches portant sur la relation mère-enfant en contexte de violence conjugale (Fortin et al., 2000; Humphreys et al., 2006) rapportent que celle-ci peut être affectée par les conduites parentales de la mère victime de violence conjugale. En effet, elle peut se retrouver dans l'incapacité ou la difficulté à les mener à

bien. D'ailleurs, ceci a été observé dans cette étude avec la perception d'une image maternelle refusant un besoin de base, telle que la propreté.

Il a également été observé dans les résultats de cette étude que les enfants percevaient une image maternelle imprévisible. Ceci est possiblement dû au fait que la mère peut présenter une variation l'humeur et de ses émotions. C'est l'un des symptômes de la dépression, l'une des conséquences de la violence conjugale (Hutchins & Sinha, 2013). L'imprévisibilité peut être liée également à l'incapacité de la mère à mettre en place des limites claires et de les appliquer avec assiduité à cause de la violence, éléments qui ont été mentionnés dans plusieurs études concernant les habilités parentales de la mère à la suite de la violence conjugale (Fortin et al., 2000; Humphreys et al., 2006).

En somme, la relation conflictuelle à la mère observée chez les participants de cette étude pourrait mener à l'hypothèse suivante : les enfants pourraient ne pas comprendre pourquoi leur mère demeure dans sa relation avec le père ou beau-père et ne semble rien faire pour s'en sortir. Certains enfants peuvent en vouloir à leur mère de rester et de ne pas quitter leur partenaire violent. Ceci fait écho à certaines études portant sur les conséquences de la violence conjugale sur les enfants exposés (Cunningham & Baker, 2007; Vasselier-Novelli & Heim, 2006).

Par ailleurs, les résultats quant à l'image paternelle montrent qu'elle est perçue négativement, ou bien teintée de négligence. Plus spécifiquement, elle peut être perçue

comme étant impulsive, agressive, violente et destructrice. Certaines de ces caractéristiques ont déjà été soulignées dans les études de cas réalisées antérieurement (Petot, 2014; Vogel, 2011, cité Metz & Thévenot, 2015) dans lesquelles l'image paternelle est perçue terrifiante et frustrante. Celle-ci peut également être imprévisible selon nos résultats. Ce constat apparaît dans l'étude de cas de Radford (1995), où l'image paternelle est perçue terrifiante et imprévisible. De plus, les résultats révèlent que l'image paternelle peut aussi être dénigrée, mise à l'écart et même niée, ce qui est inédit comparativement aux études de cas et observations existantes sur le sujet. Ces résultats peuvent être expliqués par le fait que le parent violent peut être dénigré, nié ou même rejeté à cause de la violence exercée sur la mère, dont l'enfant est témoin, entraînant une perte d'estime de celui-ci. Cette observation a été décrite par Levy-Soussan (2013) comme étant la perte du statut psychique du parent. D'après l'auteur, il s'agit de la conséquence la plus grave de la violence conjugale, car le parent perd non seulement son statut parental, mais également son statut filiatif.

Les résultats révèlent toutefois que l'image paternelle peut aussi être perçue positivement. Une hypothèse qui peut rejoindre celle de de Becker (2008) selon laquelle l'enfant tente par le clivage de garder une bonne image du parent violent, en niant l'image agressive et violente. Une autre hypothèse pourrait être envisagée, soit celle de l'identification à l'agresseur. Celle-ci a déjà été observée dans d'autres études (Bourdellon, 2009; de Becker, 2008; Metz & Razon, 2015). Lorsque l'enfant devient celui dont il a peur, ce qui peut le rassurer (Bregeret, 1979/2012), en reproduisant ainsi les

comportements et les attitudes agressifs et violents du père violent envers la mère ou bien envers la fratrie (de Becker, 2008). Ces hypothèses peuvent être plus examinées et explorées éventuellement lors d'une étude de cas plus approfondie.

En portant attention aux résultats obtenus par deux des participants témoins de la violence conjugale du conjoint de la mère (et non de leur père), ceux-ci ne diffèrent pas du reste du groupe. En effet, les résultats des dix enfants tendent à être similaires concernant la relation d'objet et les images parentales, contrairement à l'étude d'Israël et Stover (2009) dans laquelle les enfants témoins de la violence du père biologique présentaient des symptômes traumatiques moindres que ceux témoins de la violence du beau-père. Cette similitude dans ces résultats pourrait suggérer que les beaux-pères soient peut-être des figures paternelles prédominantes pour ces enfants. À cet effet, il importe de souligner que l'un des participants concernés a connu une seule figure parentale qui est le conjoint de la mère.

Enfin, les résultats n'indiquent aucune différence en lien avec le sexe des enfants. Il semble que les garçons, tout comme les filles de cette étude, montrent des problématiques similaires au niveau de la relation d'objet et des images parentales. Toutefois, des différences pourraient être observées en lien avec l'âge de l'enfant et de son stade développemental, variables qui n'ont pas fait l'objet d'une analyse approfondie dans cette étude. Ainsi, il serait pertinent de prendre l'âge en considération dans une future recherche.

Forces et limites de l'étude

Parmi les forces de cette recherche, l'utilisation des méthodes projectives, telles que le *CAT* et le *Dessin de la famille*, qui ont contribué à l'atteinte de l'objectif de cette thèse. Ils ont permis d'interroger implicitement la perception des enfants exposés à la violence conjugale, en approchant plusieurs dimensions du fonctionnement intrapsychique d'un enfant. L'utilisation des tests projets a également permis d'apprécier et approfondir une dimension intrapsychique plus spécifique chez dix enfants, soit la relation d'objet. Il s'agit de variables peu observables par l'administration de questionnaires ou des échelles, ou par le biais des entrevues auprès des mères. De plus, le Jeu, selon Boekholt (2015), peut être utilisé pour engager une relation difficile à établir. En effet, le Jeu a joué un rôle très important dans la présente recherche. Ce dernier a significativement contribué à la prise de contact avec les enfants, en facilitant les échanges et l'administration des autres tests et ainsi contribué à la cueillette des données auprès des enfants.

De plus, l'une des forces de ce projet de thèse est le fait d'avoir eu l'opportunité d'approcher une population vivant dans un contexte de vulnérabilité, soit les enfants exposés à la violence conjugale. Dans plusieurs études, la perception des enfants est évaluée à travers le témoignage de la mère. Dans ce cas, les données recueillies peuvent être biaisées, car les seules données sont issues de la perception de celle-ci. En plus de l'accès direct au vécu des enfants, nous avons aussi eu les témoignages des mères lors de cette recherche; ce qui a permis des informations supplémentaires.

Parmi les limites de cette recherche, bien que les résultats ne montrent aucune différence à première vue entre les enfants exposés à la violence de leur père et celle de leur beau-père, il serait pertinent de prendre cette variable en compte dans une prochaine étude, puisque certaines recherches antérieures indiquent des différences. En effet, il serait intéressant dans une future recherche d'étudier plus en profondeur s'il existe une différence à ce sujet ou bien de contrôler cette variable, avec deux groupes séparés, soit l'un composé d'enfants témoins de la violence du père et l'autre groupe avec des enfants témoins de la violence du conjoint (beau-père) de la mère.

Le fait que cette recherche soit de type qualitatif et exploratoire rend impossible la généralisation des résultats vu le nombre très limité de participants (Braconnier & Lesieur, 1999). Ceci est la principale limite des deux articles issus de cette étude. De plus, elle ne peut permettre d'établir un lien de causalité ou d'en vérifier les prédictions (Hess, Senécal & Vallerand, 2000). Toutefois, l'analyse qualitative, principalement de type exploratoire, permet d'approfondir certaines dimensions intrapsychiques peu explorées et peu examinées. Permettant ainsi de mettre en place une base pouvant mener à une piste de départ pour de futures recherches (Hess, Senécal & Vallerand, 2000).

Enfin, une des limites de cette recherche se trouve dans l'impossibilité d'affirmer que l'exposition à la violence conjugale explique directement les résultats obtenus concernant le fonctionnement psychologique fragile des enfants de cette étude. Toutefois, le climat et l'environnement de violence conjugale dans lequel vivent ces enfants peuvent avoir un

impact direct sur le développement physique (Lessard, 2018), psychologique (Evans et al, 2008; Lessard, 2018; Paul & Zaouche-Gaudron, 2018; Sadlier, 2015), cognitif et comportemental (Doucet & Fortin, 2014; Sadlier, 2015, 2017) et même social (Fortin et al., 2002; Holden, 2003). L'exposition à la violence conjugale peut les affecter de plusieurs façons (Lapierre et al., 2010). De ce fait, il est à noter que le contexte de violence conjugale peut favoriser l'apparition d'un tel fonctionnement, ou en étayant une problématique déjà présente chez les enfants de notre étude.

Retombées scientifiques pour la clinique et la recherche

Cette recherche met de l'avant des hypothèses et des réflexions pouvant éclairer les cliniciens et confirmer certaines de leurs observations concernant le fonctionnement intrapsychique des enfants exposés à la violence conjugale. Cette recherche permet une meilleure compréhension de la représentation de soi, du surmoi, des identifications, des mécanismes de défense, et plus précisément de l'intériorisation de la relation d'objet et des images parentales que l'enfant peut développer dans ce contexte traumatisant. Il y a également la possibilité que l'enfant exposé à la violence conjugale puisse développer des perturbations au niveau de la relation d'objet et des images parentales, des perturbations et des problématiques qui peuvent avoir à leur tour des retentissements sur le développement des futures relations interpersonnelles. Elles peuvent également menacer l'équilibre de la structure du moi et l'organisation de la personnalité de l'enfant.

De ce fait, il est indispensable de souligner l'importance d'intervenir de façon précoce auprès des enfants exposés aux violences conjugales. Ceci pourrait aider à prévenir les conséquences de la violence à long terme (de Becker, 2018), tout en prenant en considération que le fonctionnement intrapsychique et les perceptions peuvent varier d'un enfant à un autre, d'où l'importance de l'évaluation. Par conséquent, cette recherche souligne également l'importance de l'utilisation des tests projectifs lors des évaluations auprès d'une population vulnérable comme les enfants. Comme susmentionné, les méthodes projectives peuvent permettre à l'enfant d'évoquer implicitement les conséquences de la maltraitance (Petot, 2014).

Sur le plan de la recherche, l'utilisation des méthodes projectives peut être fort utile lorsque l'étude est effectuée auprès des enfants, et ce, en comparaison au recours à des questionnaires ou même à l'entrevue directive ou semi-directive. Ces derniers peuvent influencer la relation transférentielle clinicien-enfant et examinateur-enfant, et également solliciter, voire déclencher, des mécanismes de défense supplémentaires que l'examineur ou le clinicien aurait pu éviter. De plus, la présente recherche souligne l'importance du recours au Jeu et la contribution de ce dernier lorsqu'il est utilisé comme médiateur pour la prise de contact avec l'enfant. Comme déjà mentionné, le Jeu peut être utilisé afin d'établir une relation ou bien pour mettre fin à une situation pénible (Boekholt, 2015) lors des rencontres cliniques ou bien dans un cadre de recherche. Pour la prise de contact avec les enfants, le Jeu peut jouer un rôle très important dans la relation clinicien-enfant.

En somme, la présente recherche soulève l'importance de l'évaluation et l'intervention précoce auprès des enfants en contexte de violence conjugale. Le fait de les sortir de cet environnement n'est que le début d'un long chemin à parcourir. L'évaluation complète avec une lecture plus psychodynamique pourrait donner aux cliniciens un portrait plus précis des séquelles provoquées et causées par la violence conjugale sur le plan du fonctionnement intrapsychique.

Futures recherches

Cette recherche pourrait éventuellement se poursuivre avec l'étude des autres dimensions du fonctionnement intrapsychique à partir de plusieurs enfants exposés à la violence conjugale telles que le mode ou le registre défensif et les mécanismes de défense que l'enfant peut adopter lors ou à la suite de l'exposition à la violence conjugale. Elle pourrait également l'analyse d'entrevues plus détaillées réalisées auprès des mères afin d'avoir la perception de celles-ci sur le vécu de leurs enfants, comparativement à la perception des enfants.

La présente recherche soulève également de nouvelles questions pour les futurs chercheurs. Par exemple, est-ce que la relation d'objet et les images parentales peuvent changer selon le type, l'intensité ou la gravité de la violence conjugale? Il serait également intéressant d'explorer et d'examiner la relation d'objet et les images parentales en contexte de violence conjugale dans lequel la mère est l'auteure et le père subit la violence.

Conclusion générale

Cette recherche visait l'exploration et la compréhension du fonctionnement intrapsychique d'enfants en contexte de violence conjugale, à partir de cinq dimensions (la représentation de soi, le surmoi, les identifications, les relations d'objet et les mécanismes de défense). L'étude a permis, dans un premier temps, d'élaborer sur le profil psychologique d'un enfant exposé et, dans un deuxième temps, d'approcher le fonctionnement intrapsychique de dix enfants exposés à la violence conjugale, principalement quant à l'étude des relations d'objet. Les résultats de cette recherche révèlent que l'enfant exposé à la violence conjugale peut être à risque de développer un fonctionnement intrapsychique instable, une perturbation pouvant atteindre plusieurs dimensions, et particulièrement une dimension primordiale dans l'organisation de la personnalité, base de toutes relations interpersonnelles, celle des relations d'objet. Celles-ci se trouvent déstabilisées et fragilisées. Cette recherche permet également de se rendre compte de la complexité de la problématique de l'exposition à la violence conjugale et des conséquences qu'elle pourrait éventuellement générer chez le jeune enfant.

Bien que, le nombre restreint de l'échantillon ne permet pas la généralisation des résultats, il a quand même permis d'apporter un éclairage sur la dynamique psychologique de l'enfant exposé à la violence conjugale. Les résultats permettent de conclure sur l'importance de poursuivre des recherches sur le sujet, et pour les cliniciens, d'intervenir de manière précoce auprès de cette clientèle.

Cette recherche pourrait alerter et interpeler les cliniciens sur l'importance d'une prise en charge précoce auprès des enfants. Afin de mieux cerner le vécu de chaque enfant face à ce trauma « la violence conjugale », il est très important d'effectuer une évaluation minutieuse et rigoureuse. Malheureusement, comme l'indiquent les auteurs Rouby et Batisse (2012), il n'existe pas de syndrome d'enfant exposé à la violence conjugale, alors qu'il devrait y en avoir.

Références générales

- Agence de la santé publique Canada. (2016). *Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2016 – Regard sur la violence familiale au Canada*. <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/rapport-administrateur-en-chef-sante-publique-sur-etat-sante-publique-au-canada/2016-regard-violence-familiale-canada.html>
- Ali Hamed, N., & de Becker, E. (2010). L'enfant au cœur des violences conjugales. *L'information psychiatrique*, 86(10), 839-847. <https://doi.org/10.3917/inpsy.8610.0839>
- Anzieu, D. (1966). Le développement des relations interpersonnelles chez l'enfant. *Bulletin de psychologie*, 19(250), 1148-1163.
- Anzieu, D., & Chabert, C. (1983). *Les méthodes projectives* (7^e éd.). Les Presses universitaires de France.
- Baker, A. J. L. (2006). Patterns of parental alienation syndrome: A qualitative study of adult who were alienated from a parent as a child. *The American Journal of Family Therapy*, 34(1), 63-78. <https://doi.org/10.1080/01926180500301444>
- Baker, L. L., & Cunningham, A. J. (2004). *Pour aider les enfants à mieux réussir : en assistant dans leur rôle maternel les survivantes de la violence faite aux femmes*. Centre des enfants, des familles et le système de justice.
- Baker, L. L., Cunningham, A. J., & Jaffe, P. G. (2004). Future directions in ending domestic violence in the lives of children. Dans P. G. Jaffe, L. L. Baker, & A. Cunningham (Éds), *Protecting children from domestic violence: Strategies for community intervention* (pp. 221-231). Guilford Press.
- Bancroft, L., Silverman, J. G., & Ritchie, D. (2012). *The Batterer as parent: Addressing the impact of domestic violence on family dynamics* (2^e éd.). Sage.
- Barlow, D. H., & Durand, V. M. (2010). *Psychopathologie, une perspective multidimensionnelle. Chapitre 1. Le comportement anormal dans un contexte historique* (Traduction Gosttschalk, 2^e éd.). De Boeck.
- Békaert, J., Caron, R., & Masclet, G. (2012). Le vécu subjectif des enfants exposés à la violence conjugale : l'anxiété et l'apport de variables protectrices. *La psychiatrie de l'enfant*, 55(1), 247-268. <https://doi.org/10.3917/PSYE.551.0247>

- Berdot-Talmier, L., Aubrion, C., Pierrehumbert, B., & Zaouche-Gaudron, C. (2016). Représentations d'attachement chez les enfants, âgés de 3 à 7 ans, exposés aux violences conjugales. *Devenir*, 28(1), Article 21. <https://doi.org/10.3917/dev.161.0021>
- Berger, M. (2005). *L'enfant face à la souffrance de séparation*. Dunod.
- Berger, M. (2008). *Voulons-nous des enfants barbares?*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.berge.2013.03>
- Berger, M. (2014). *L'enfant et la souffrance de séparation. Divorce, adoption placement, Enfance*. Dunod.
- Berger, M., & Bonneville, E. (2009). L'enfant très violent. *Archives de pédiatrie : Organe officiel de la société française de pédiatrie*, 16(2), 191-195. <https://doi.org/10.1016/j.arcped.2008.10.023>
- Bergeret, J. (2012). *Psychologie pathologique, théorique et clinique* (11^e éd.). Elsevier Masson. (Ouvrage original publié en 1979).
- Bernoussi, M., & Florin, A. (1995). La notion de représentation : de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement. *Enfance*, 48(1), 71-87. <https://doi.org/10.3406/enfan.1995.2115>
- Bertrand, S., Bessette, P., Dufour, V., Krymko-Bleton I., & Lesourd, S. (2011). Le test des quatre dessins comme fenêtre sur la vie psychique infantile : un exemple d'analyse. *Revue québécoise de psychologie*, 32(3), 289-310.
- Blaciotti, E., & Gargiulo, M. (2023). Une étude clinique autour de la parentification et de son élaboration dans la psychothérapie psychanalytique. *L'Évolution Psychiatrique*, 88(1), 31–39. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2022.11.003>
- Boekholt, M. (2015). *Épreuves thématiques en clinique infantile : approche psychanalytique*. Dunod.
- Bourdellon, G. (2009). Violence du déni et identification à l'agresseur chez l'enfant. *Revue française de psychanalyse*, 73(1), 21-35. <https://doi.org/10.3917/rfp.731.0021>
- Braconnier, A. (1991). Mécanismes de défense. Dans R. Doron & F. Parot (Éds), *Dictionnaire de psychologie* (3^e éd., pp. 186-187). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.1177/003151259107303S03>

- Braconnier, A., & Lesieur, P. (1999). Le cas unique : au-delà du singulier. Dans P. Fédida & F. Villa (Éds), *Le cas en controverse. Monographies de psychopathologie* (pp. 201-210). Les Presses universitaires de France.
- Bronckart, J. (1991). Identification. Dans R. Doron & F. Parot (Éds), *Dictionnaire de psychologie* (3^e éd., pp. 358-359). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.1177/003151259107303S03>
- Brown, J., Burnett, M. L., & Cerulli, C. (2015). Correlations between sexual abuse histories, perceived danger, and PTSD among intimate partner violence victims. *Journal of Interpersonal Violence*, 30(15), 2709-2725. <https://doi.org/10.1177/0886260514553629>
- Brusset, B. (1991a), Relation d'objet. Dans R. Doron & F. Parot (Éds), *Dictionnaire de psychologie* (3^e éd., pp. 619). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.1177/003151259107303S03>
- Brusset, B. (1991b), Faux-self. Dans R. Doron & F. Parot (Éds), *Dictionnaire de psychologie* (3^e éd., pp. 298). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.1177/003151259107303S03>
- Brusset, B. (2005). *Psychanalyse du lien. Le fil rouge*. Les Presses universitaires de France.
- Burczycka, M. (2016). Tendances en matière de violence conjugale autodéclarée au Canada, 2014. La violence familiale au Canada : un profil statistique. *Juristat*, produit no 85-002-X au catalogue de Statistique Canada.
- Burczycka, M. (2017). *Section 1 - Profil des adultes canadiens ayant subi des mauvais traitements durant l'enfance*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2017001/article/14698/01-fra.htm>
- Chabrol, H., & Callahan, S. (2013). *Mécanismes de défense et coping*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.chabr.2013.01>
- Campbell, J. C. (2002). Health consequences of intimate partner violence. *Lancet*, 359(9314), 1331-1336. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(02\)08336-8](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(02)08336-8)
- Carlson, B. E. (2000). Children exposed to intimate partner violence: Research findings and implications for intervention. *Trauma, Violence and Abuse*, 1(1), 321-342. <https://doi.org/10.1177/1524838000001004002>

- Chan, Y.-C., & Yeung, J. W. K. (2009). Children living with violence within the family and its sequel: A meta-analysis from 1995 – 2006. *Agression and Violent Behavior, 14*(1), 313-322. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2009.04.001>
- Chemtob, C. M., & Carlson, J. G. (2004). Psychological effects of domestic violence on children and their mothers. *International Journal of Stress Management, 11*(3), 209-226. <https://doi.org/10.1037/1072-5245.11.3.209>
- Chenard, L. (1994). ... et les enfants. Dans M. Rinfret-Raynor & S. Cantin (Éds), *Violence conjugale : recherches sur la violence faite aux femmes en milieu conjugal* (pp. 113-130). Gaëtan Morin.
- Clément, M.-È., Bernèche, F., Chamberland, C., & Fontaine, C. (2013). *La violence familiale dans la vie des enfants du Québec, 2012. Les attitudes parentales et les pratiques familiales*. Institut de la statistique du Québec. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/no-56-la-violence-vecue-par-les-quebecois-avant-lage-de-16-ans-et-la-sante-a-lage-adulte-quels-sont-les-liens-serie-enquete-sur-la-sante-dans-les-collectivites-canadiennes.pdf>
- Cohen de Lara, A. (1998). Jeu possible et impossible. *Journal de pédiatrie et de puériculture, 11*(3), 151-153. [https://doi.org/10.1016/S0987-7983\(98\)80131-X](https://doi.org/10.1016/S0987-7983(98)80131-X)
- Conroy, S. (2021a). *La violence familiale au Canada : un profil statistique, 2019*. Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada, N 85-002. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00001-fra.htm>
- Conroy, S. (2021b). *La violence conjugale au Canada, 2019*. Centre canadien de la statistique juridique et de la sécurité des collectivités, Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2021001/article/00016-fra.htm>
- Corman, L. (1970). *Le test du dessin de la famille*. Les Presses universitaires de France.
- Coutanceau, R. (2014). Violences conjugales : enfants victimes ou enfants témoins?. Dans R. Coutanceau & J. Smith (Éds), *Violences psychologiques, comprendre pour agir* (pp. 117-122). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.smith.2014.01.0117>
- Cramer, P. (1987). The development of defense mechanisms. *Journal of Personality, 55*(4), 597-614. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6494.1987.tb00454.x>
- Cramer, P. (1997). Evidence for change in children's use of defense mechanisms. *Journal of Personality, 65*(1), 233-247. <https://doi.org/10.1111/j.1467-6494.1997.tb00954.x>

- Cunningham, A., & Baker, L. (2007). *Petits yeux, petites oreilles : comment la violence envers une mère façonne les enfants lorsqu'ils grandissent* [publication no HP20-5/2007F-PDF]. Centre for Children & Families. <https://publications.gc.ca/site/fra/9.634308/publication.html>
- Daligand, L. (2008). Violences conjugales. *Le Journal des psychologues*, 255(1), 49-53. <https://doi.org/10.3917/jdp.255.0049>
- Daligand, L. (2009). Le psychotrauma de l'enfant. *Stress et trauma*, 9(4), 224-227.
- de Becker, E. (2008). L'impact des violences conjugales sur les mineurs d'âge. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescent*, 56(1), 21-26. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2007.11.005>
- de Becker, E. (2011). L'enfant et le conflit de loyauté : une forme de maltraitance psychologique. *Annales médico-psychologiques*, 169(1), 339-344. <https://doi.org/10.1016/j.amp.2010.12.012>
- de Becker, E. (2018). Soigner l'enfant confronté à la violence parentale. *EDP Sciences « Perspectives Psy »*, 57(1), 194-205. <https://doi.org/10.1051/psy/2018573194>
- de Becker, E. (2019). L'enfant exposé aux violences conjugales. « Réflexions générales à partir d'une pratique pédopsychiatrique ». *L'information psychiatrique*, 4(1), 261-269. <https://doi.org/10.1684/ipe.2019.1944>
- Diguer, L., Laverdière, O., & Gamache, D. (2008). Pour une approche empirique des relations d'objet. *Revue Santé mentale au Québec*, 33(1), 89-114. <https://doi.org/10.7202/018474ar>
- Dillon, G., Hussain, R., Loxton, D., & Rahman, S. (2013). Mental and physical health and intimate partner violence against women: A review of the literature. *International Journal of Family Medicine*, 2013, Article 313909. <https://doi.org/10.1155/2013/313909>
- Dim, E. E. (2021). Experiences of physical and psychological violence against male victims in Canada: A qualitative study, *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 65(9), 1029-1054. <https://doi.org/10.1177/0306624X20911898>
- Doucet, M., & Fortin, A. (2010). La parentification et les conflits de loyauté chez l'enfant exposé à la violence conjugale : contribution du point de vue de l'enfant sur la violence. *Enfance*, 2010(02), 201-221. <https://doi.org/10.4074/S0013754510002041>

- Doucet, M., & Fortin, A. (2014). Examen des profils d'adaptation chez les enfants exposés à la violence conjugale. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 46(2), 162-174. <https://doi.org/10.1037/a0028368>
- Dubois-Comtois, K., & Cyr, C. (2017). Chapitre 35 - Les conséquences développementales de la maltraitance. Dans R. Miljkovitch, F. Morange-Majoux, & E. Sander (Éds), *Psychologie du développement* (pp. 363-371). Elsevier Masson. <https://doi.org/10.1016/B978-2-294-75466-1.00035-2>
- Earley, L., & Cushway, D. (2002). The parentified child. *Clinical Child Psychology and Psychiatry*, 7(2), 163-178. <https://doi.org/10.1177/1359104502007002005>
- Eisikovits, Z., & Winstok, Z. (2001). *Research children's experience of interparental violence: Toward a multidimensional conceptualization*. Dans S. A. Graham-Bermann & J. L. Edleson (Éds), *Domestic violence in the lives of children: The future of research, intervention, and social policy* (pp. 203-218). American Psychological Association. <https://doi.org/10.1037/10408-010>
- Evans, S. E., Davies, C., & DiLillo, D. (2008). Exposure to domestic violence: A meta-analysis of child and adolescent outcomes. *Aggression and Violent Behavior*, 13(1), 131-140. <https://doi.org/10.1016/j.avb.2008.02.005>
- Fortin, A. (2005). *Le point de vue de l'enfant sur la violence conjugale* (Études et analyses n°32). Centre de recherche interdisciplinaire sur les violences conjugales, familiales et la violence faite aux femmes. http://www.criviff.qc.ca/cms/liste_publications2.php?id=1&lang=fr
- Fortin, A. (2008). L'enfant au cœur des violences conjugales. *L'Observatoire*, 59(1), 21-24.
- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide?. *Empan*, 73(1), 119-127. <https://doi.org/10.3917/EMPA.073.0119>
- Fortin, A., Cyr, M., & Lachance, L. (2000). *Les enfants témoins de violence conjugale. Analyse de facteurs de protection* (Études et analyses n 13). Centre de recherche interdisciplinaire sur les violences conjugales, familiales et la violence faite aux femmes.
- Fortin, A., & Lachance, L. (2011). La parentification chez l'enfant exposé à la violence conjugale. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29(1), 63-86. <https://doi.org/10.3917/rief.029.0063>

- Fortin, A., Trabelsi, M., & Dupuis F. (2002). *Les enfants témoins de violence conjugale : analyse des facteurs de protection*. [Document synthèse]. Centre de liaison sur l'intervention et la prévention psychosociales (CLIPP)
- Foshee, V. A., Benefield, T., Dixon, K. S., Chang, L. Y., Senkomago, V., Ennett, S. T., & Bowling, J. M. (2015). The effects of Moms and Teens for Safe Dates: A dating abuse prevention program for adolescents exposed to domestic violence. *Journal of Youth and Adolescence*, 44(5), 995-1010. <https://doi.org/10.1007/s10964-015-0272-6>
- Freud, A. (1985). *Le moi et les mécanismes de défense* (A. Berman, Trans.) (Ser. Bibliothèque de psychanalyse). Les Presses universitaires de France. (Ouvrage original publié en 1936).
- Genet, C., & Wallon, E. (2019). Chapitre 1. Une présentation de la théorie de l'attachement. Dans C. Genet & E. Wallon (Éds), *Psychothérapie de l'attachement* (pp. 1-26). Dunod.
- Golse, B. (1990). *Insister-Exister : de l'être à la personne*. Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.golse.1990.01>
- Gouvernement du Québec. (1995). *Politique d'intervention en matière de violence conjugale. Prévenir, dépister, contrer*. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2000/00-807/95-842.pdf>
- Gouvernement du Québec. (2007). *Loi sur la protection de la jeunesse*, L.R.Q., chapitre IV, section 1, article 38-C.
- Gouvernement du Québec (2012). *Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale : prévenir, dépister et contrer la violence conjugale*. http://www.scf.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/Violences/Plan_d_action_2012-2017_version_francaise.pdf
- Gouvernement du Québec. (2022). *Cycle de la violence*. <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/violences/violence-conjugale/definition-de-la-violence-conjugale>
- Graham-Bermann, S., & Seng, J. (2005). Violence exposure and traumatic stress symptoms as additional predictors of health problems in high-risk children. *The Journal of Pediatrics*, 146(3), 349-354. <https://doi.org/10.1016/j.jpeds.2004.10.065>
- Gravel, M. -A., Belleau, L., & Flores, J. (2017). *Les violences conjugales : analyse des données québécoises de l'Enquête sociale générale de 2014*. <http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/conditions-vie-societe/bulletins/sociodemo-vol21-no3.pdf>

- Grych, J. H., Jouriles, E. N., Swank, P. R., McDonald, R., & Norwood, W. D. (2000). Patterns of adjustment among children of battered women. *Journal of Consulting and Clinical Psychology, 68*(1), 84-94. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.68.1.84>
- Gutton, P. (1988). *Le jeu chez l'enfant : essai psychanalytique*. G.R.E.U.P.P.
- Heck, L. & Janne, P. (2011). Vous avez dit « parentification » ? Revue du concept et réactualisation selon les derniers résultats empiriques. *Thérapie Familiale, 32*, 253-274. <https://doi.org/10.3917/tf.112.0253>
- Heise, L. L. (2011). *What works to prevent partner violence? An evidence overview*, STRIVE.
- Heise, L. L., & Garcia-Moreno, C. (2002). La violence exercée par des partenaires intimes. Dans E. G. Krug, L. L. Dahlberg, J. A. Mercy, A. Zwi, & R. Lozano-Ascencio (Éds), *Rapport mondial sur la violence et la santé* (pp. 97-135). Organisation mondiale de la santé.
- Henrion, R. (2001). *Les femmes victimes de violences conjugales, le rôle des professionnels de santé*. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/014000292.pdf>
- Hess, U., Senécal S. & Vallerand, R. J. (2000). Les méthodes quantitative et qualitatives de recherche en psychologie. Dans R. J. Vallerand & U. Hess, *Méthodes de recherche en psychologie* (pp.507-529). G. Morin.
- Holden, G. W. (2003). Children exposed to domestic violence and child abuse: Terminology and taxonomy. *Clinical Child and Family Psychology Review, 6*(3), 151-160. <https://doi.org/10.1023/A:1024906315255>
- Holt, S., Buckley, H., & Whelan, S. (2008). The impact of exposure to domestic violence on children and young people: A review of the literature, *Child Abuse & Neglect, 32*(1), 797-810. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2008.02.004>
- Houser, M. (2012) Aspect génétique dans J. Bergeret (11^e éd). *Psychologie pathologique, théorique et clinique* Elsevier Masson.
- Humphreys, C., Mullender, A., Thiara, R. K., & A. Skamballis. (2006). Talking to my Mum: Developing communication between women and children in the aftermath of domestic violence. *Journal of Social Work, 6*(1), 53-63. <https://doi.org/10.1177/1468017306062223>

- Hutchins, H., & Sinha, M. (2013). *Les conséquences de la violence envers les femmes*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-002-x/2013001/article/11766/11766-3-fra.htm>
- Huth-Bocks, A. C., Levendosky, A. A., Theran, S. A., & Bogat, G. A. (2004). The impact of domestic violence on mother's prenatal representations of their infants. *Infant Mental Health Journal*, 25(1), 79-98. <https://doi.org/10.1002/IMHJ.10094>
- Institut de la statistique du Québec. (2018). *L'exposition des enfants à la violence conjugale au Québec en 2018*. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/lexposition-des-enfants-a-la-violence-conjugale-au-quebec-en-2018.pdf>
- Institut national de santé publique Québec. (2020). *Violence conjugale dans un contexte de pandémie*. <https://www.inspq.qc.ca/violence-conjugale/comprendre/contexte-pandemie>
- Ionescu, S., Jacquet M. M., & Lhote, C. (2016). *Les mécanismes de défense, théorie et clinique*. Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/dunod.serba.2020.01>
- Israël, E., & Stover, C. (2009). Intimate partner violence: The role of the relationship between perpetrators and children who witness violence. *Journal of Interpersonal Violence*, 24(10), 1755-1764. <https://doi.org/10.1177/0886260509334044>
- Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000a). *Le dessin de la famille*. Les Éditions et Applications psychologie.
- Jourdan-Ionescu, C., & Lachance, J. (2000b). *Le dessin de la famille : grille de cotation*. Pearson.
- Kerig, P. K. (2005). Revisiting the construct of boundary dissolution: A multidimensional perspective. *Journal of Emotional Abuse*, 5(2-3), 5-42. https://doi.org/10.1300/J135v05n02_02
- Kitzmann, K. M., Gaylord, N. K., Holt, A. R., & Kenny, E. D. (2003). Child witnesses to domestic violence: A meta-analytic review. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 71(2), 339-352. <https://doi.org/10.1037/0022-006x.71.2.339>
- Lapierre, S. (2008). « Ma mère était à lui, comme une possession un peu ». Le point de vue d'enfants et d'adolescents vivant dans un contexte de violence familiale. *Journal international de victimologie*, 4(13).

- Lapierre, S., Damant, D., Hamelin-Brabant, L., & Lessard, G. (2010). La violence à l'endroit des femmes et des enfants en contexte familial. Dans L. Hamelin-Brabant, L. Bujold, & N. Vonorx (Éds), *Sciences sociales et discipline infirmière : les lieux d'une rencontre. Tome 2, L'individu, les âges de la vie et environnement* (pp. 229-251). Les Presses de l'Université Laval.
- Laplanche, J., & Pontalis, J. B. (1967). *Vocabulaire de la psychanalyse*. Les Presses universitaires de France.
- Lassus, P. (2015). Une maltraitance majeure. Dans K. Sadlier (Éd.), *L'enfant face à la violence dans le couple* (pp. 131-152). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sadli.2015.01.0131>
- Lavergne, C., Clément, M.-E., Damant, D., Bourassa, C., Lessard, G., & Turcotte, P. (2011). Cooccurrence de violence conjugale et de maltraitance envers les enfants : facteurs individuels et familiaux associés. *La revue internationale de l'éducation familiale*, 29(1), 37-61. <https://doi.org/10.3917/rief.029.0037>
- Lazaratou, H., & Golse, B. (2016). L'exposition des enfants à la violence conjugale intrafamiliale. La transmission du trauma psychique interpersonnel des parents aux enfants. *La psychiatrie de l'enfant*, 59(1), 309-332. <https://doi.org/10.3917/psy.591.0309>
- Le Camus, J. (1997). Le rôle du père dans le développement sociopersonnel du jeune enfant. Dans J. Le Camus, F. Labrell, & C. Zaouche-Gaudron (Éds), *Le rôle du père dans le développement du jeune enfant* (pp. 69-132). Nathan.
- Le Goff J.-F. (2000). *L'enfant, parent de ses parents - parentification et thérapie familiale* (Ser. Harmathèque). Harmattan. Retrieved 2023, from <http://www.harmatheque.com/ebook/2738484786>.
- Lehmann, P. (1997). The development of posttraumatic stress disorder (PTSD) in a sample of child witnesses to mother assault. *Journal of Family Violence*, 12(3), 241-257. <https://doi.org/10.1023/A:1022842920066>
- Les éditions du centre de psychologie appliquée. (2016). *Catalogue Évaluation et Remédiation en psychologie*. https://www.ecpa.fr/uploaded/file/ecpa_catalogue_psychologie_2016_web.pdf
- Lessard, G. (2018). Enfants exposés à la violence conjugale. Dans J. Laforest, P. Maurice, & L. M. Bouchard (Éds), *Rapport québécois sur la violence et la santé* (pp. 136-139). Institut national de santé publique du Québec.

- Lessard, G., Damant, D., Hamelin-Brabant, L., Pépin-Gagné, J., & Chamberland, A. (2009). L'exposition à la violence conjugale. Dans M.-E. Clément & S. Dufour (Éds), *La violence à l'égard des enfants en milieu familial* (pp. 79-92). Les Éditions CEC.
- Léveillé, S., Chamberland, C., & Tremblay-Renaud, A. (2007). Quand le développement personnel des parents compromet aussi celui de leurs enfants. État de la situation. Dans C. Chamberland, S. Léveillé, & N. Trocmé (Éds), *Enfants à protéger, parents à aider. Des univers à rapprocher* (pp. 7-66). Les Presses de l'Université du Québec.
- Levendosky, A. A., Huth-Bocks, A. C., Semel, M. A., & Shapiro, D. L. (2002). Trauma symptom in preschool age children exposed to domestic violence. *Journal of Interpersonal Violence, 17*(2), 150-164. <https://doi.org/10.1177/0886260502017002003>
- Lévy-Soussan, P. (2013). L'enfant devant la violence parentale : emprise et dé-filiation. *Perspectives Psy, 52*(3), 231-236. <https://doi.org/10.1051/ppsyp/2013523231>
- Marcelli, D. (2004). La dépression chez l'enfant. Dans S. Lebovici, R. Diatkine, & M. Soulé (Éds), *Nouveau traité de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 1437-1461). Les Presses universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.diatk.2004.01.1437>
- Metz, C., & Razon, L. (2015). Violences conjugales et transmission transgénérationnelle. Que devient l'enfant témoin?. *L'Évolution psychiatrique, 80*(3), 515-523. <https://doi.org/10.1016/j.evopsy.2014.11.001>
- Metz, C., & Thévenot, A. (2015). Le lien mère-enfant à l'épreuve des violences conjugales. *Cliniques méditerranéennes, 92*(2), 173-188. <https://doi.org/10.3917/cm.092.0173>
- Moreau, A. (2011). Impact de la violence conjugale chez un enfant lors de sa prise en charge psychothérapique : le cas de Paul ou la recherche d'un cadavre dans le placard. *Dialogue, 191*(1), 23-32. <https://doi.org/10.3917/dia.191.0023>
- Mullender, A., Hague, G., Imam, U., Kelly, L., Malos, E., & Regan, L. (2002). *Children's perspectives on domestic violence*. Sage.
- Neau, F. (2014). De la représentation de soi au narcissisme... et retour?. *Psychologie clinique et projective, 20*(1), 109-129. <https://doi.org/10.3917/pcp.020.0109>
- O'Keefe, M. (1994). Linking marital violence, mother-child/father-child aggression, and child behavior problems. *Journal of Family Violence, 9*(1), 63-78. <https://doi.org/10.1007/BF01531969>

- Organisation mondiale de la santé. (OMS, 2012). *Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes. La violence exercée par un partenaire intime*. <http://www.who.int/reproductivehealth/publications/violence/fr/index.html>
- Organisation mondiale de la santé. (OMS, 2018). *La violence à l'encontre des femmes. Principaux faits*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/child-maltreatment>
- Organisation mondiale de la santé. (OMS, 2020). *COVID-19 et violence à l'égard des femmes. Ce que le secteur et le système de santé peuvent faire*. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/331762/WHO-SRH-20.04-fre.pdf>
- Organisation mondiale de la santé. (OMS, 2021). *Violence à l'encontre des femmes - Principaux Faits*. <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/violence-against-women#:~:text=Selon%20les%20estimations%20mondiales%20de,le%20fait%20du%20partenaire%20intime>
- Overlien, C. (2010). Children exposed to domestic violence. Conclusions from the Literature and Challenges Ahead. *Journal of Social Work, 10*(1), 80-97. <https://doi.org/10.1177/1468017309350663>
- Paquette, D. (2004). La relation père-enfant et l'ouverture au monde. *Enfance, 56*(1), 205-225. <https://doi.org/10.3917/enf.562.0205>
- Paul, O., & Zaouche-Gaudron, C. (2017). Symptômes de stress post-traumatique chez les enfants exposés à la violence conjugale : le rôle des conflits de loyauté [Symptoms of post-traumatic stress in children exposed to spousal violence: The role of conflict of loyalty]. *Canadian Journal of Behavioural Science/Revue canadienne des sciences du comportement, 49*(1), 32-40. <https://doi.org/10.1037/cbs0000063>
- Paul, O., & Zaouche-Gaudron, C. (2018). Perception de la menace, sentiment de blâme et symptômes de stress post-traumatique de l'enfant exposé à la violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 66*(1), 38-46. <https://doi.org/10.1016/j.neurenf.2017.03.008>
- Petot, D. (2014). *L'évaluation clinique en psychopathologie de l'enfant* (3^e éd.). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.peto.2014.01>
- Porcerelli, J. H., Thomas, S., Hibbard, S. & Cogan, R. (1998). Defense mechanisms development in children, adolescents, and late adolescents. *Journal of Personality Assessment, 71*(3), 411-420. https://doi.org/10.1207/S15327752JPA7103_9
- Porot, M. (1954). *L'enfant et les relations familiales*. Les Presses universitaires de France.

- Quivy, V. C., & Campenhoudt, R. Q.-L. (2011). *Manuel de recherche en sciences sociales* (4^e éd.). Dunod.
- Racicot, K., Fortin A., & Dagenais, C. (2010). Réduire les conséquences de l'exposition de l'enfant à la violence conjugale : pourquoi miser sur la relation mère-enfant?. *Les cahiers internationaux de psychologie sociale*, 86 (2), 321-342. <https://doi.org/10.3917/cips.086.0321>
- Radford, L., & Hester, M. (2006). *Mothering through domestic violence*. Jessica Kingsley Publishers.
- Radford, P. (1995). Éric: A traumatized child. *Journal of Child Psychotherapy*, 21(2), 207-224. <https://doi.org/10.1080/00754179508254915>
- Rausch de Traubenberg, N., & Boizou, M. F. (1976). Les mécanismes de défense et leur expression Rorschach chez l'adulte et chez l'enfant. *Bulletin de la Société française du Rorschach*, 29-30(1), 5-21.
- Razon, L., & Metz, C. (2011). La violence et son devenir chez l'enfant témoin de violence conjugale. *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, 59(1), 411-414. <https://doi.org/10.1016/J.NEURENF.2011.08.005>
- Rezende Cardoso, M. (2000). *Le surmoi : vers une nouvelle approche*. https://spip.telug.ca/filigrane/squelettes/docs/vol9_no1_printemps/13_CARDOSO.pdf
- Roman, P. (2016). *Les épreuves projectives dans l'examen psychologique* (2^e éd.). Dunod.
- Rouby, A., & Batisse, D. (2012). *Violences conjugales et maltraitances familiales, soigner les enfants et aider les parents*. Dunod.
- Sadlier, K. (2010). *L'enfant face à la violence conjugale*. Dunod.
- Sadlier, K. (2015). Les effets psychologiques. Dans K. Sadlier (Éd.), *L'enfant face à la violence dans le couple* (2^e éd., pp. 35-56). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sadli.2015.01.0035>
- Sadlier, K. (2017). La violence dans le couple, le paradoxe de la protection maladroite de l'enfant. Dans E. Ronai & É Durand (Éds), *Violences conjugales le droit d'être protégée* (pp. 167-182). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.ronai.2017.01.0167>
- Salmona, M. (2017). L'impact psychotraumatique des violences conjugales sur les victimes. Dans É. Durand & E. Ronai (Éds), *Violences conjugales, le droit d'être protégé* (pp. 3-18). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.ronai.2017.01.0004>

- Sanglade-Andronikof, A. (1990). La représentation de soi : un concept fécond pour la psychologie clinique et projective. Dans *Bulletin de la Société française du Rorschach et des méthodes projectives*, n°34. La représentation de soi. pp. 9-15. <https://doi.org/10.3406/clini.1990.1679>
- Savage, L. (2021). Violence entre partenaires intimes : expériences des jeunes femmes au Canada, 2018, *Juristat*, [produit no 85-002-X] au catalogue de Statistique Canada.
- Savard, N., & Zaouche-Gaudron, C. (22-25 septembre, 2010). *Socio-emotional development of pre-school child exposed to domestic violence: Understanding in order to promote better action*. Acte du colloque Travailler avec des familles à problèmes multiples. EUSARF, Groningen.
- Savard, N., & Zaouche-Gaudron, C. (2014). L'influence de la violence conjugale sur les représentations d'attachement de l'enfant âgé de 5 et 6 ans. *Revue québécoise de psychologie*, 35(1), 135-162.
- Seys, C. (2020). Violences conjugales, de quoi parle-t-on?. *L'aide-Soignante*, 34(1), 27-30. <https://doi.org/10.1016/j.aidsoi.2020.09.010>
- Smirnoff, V. (1992). Chapitre VI – La relation d'objet et le vécu infantile. Dans V. Smirnoff (Éd.), *La psychanalyse de l'enfant* (pp. 183-292). Les Presses universitaires de France.
- Smith, S. M., Rosen, K. H., Middleton, K. A., Busch, A. L., Lundeberg, K., & Carlton, R. P. (2000). The intergenerational transmission of spouse abuse: A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family*, 62(1), 640-654. <https://doi.org/10.1111/j.1741-3737.2000.00640.x>
- Smith Slep, A. M., & O'Leary, S. G. (2005). Violence/victimization - Parent and partner violence in families with young children: Rates, patterns, and connections. *Journal of Consulting and Clinical Psychology*, 73(3), 435-444. <https://doi.org/10.1037/0022-006X.73.3.435>
- Speranza, M., & Ferrari, P. (2012). 1. Principales théories du développement de l'enfant. Dans P. Ferrari (Éd.), *Traité européen de psychiatrie et de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent* (pp. 3-11). Lavoisier.
- Speranza, M., & Valeri, G. (2010). Trajectoires développementales en psychopathologie : apprentissages et construction de soi chez l'enfant et l'adolescent. *Développements*, 6, 5-15. <https://doi.org/10.3917/devel.006.0005>

- Statistique Canada. (2020). *Les répercussions sociales et économiques de la COVID-19 : le point après six mois*. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-631-x/11-631-x2020004-fra.htm>
- Stern, D. N. (1985). *The interpersonal world of the infant. A view from psychoanalysts and developmental psychology*. Basic Books. <https://doi.org/10.4324/9780429482137>
- Sternberg, K., Baradaran, L.-P., Abbot, C.-B., Lamb, M.-E., & Guterman, E. (2006). Type of violence, age, and gender differences in the effects of family violence on children's behavior problems: A mega-analysis. *Developmental Review, 26*(1), 89-112. <https://doi.org/10.1016/J.DR.2005.12.001>
- Tallandini, M. A., & Caudek, C. (2010). Defense mechanisms development in typical children. *Psychotherapy Research, 20*(5), 535-545, <https://doi.org/10.1080/10503307.2010.493536>
- Vaillant, G. E. (1977). *Adaptation to life*. Little Brown and Co.
- Vasselier-Novelli, C., Delage, M., Danel, P., & Heim, C. (2014). *Enfants victimes de violences conjugales*. Éditions Fabert.
- Vasselier-Novelli, C., & Heim, C. (2006). Les enfants victimes de violences conjugales. *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux, 2006/1*(36), 185-207. <https://doi.org/10.3917/CTF.036.0185>
- Vergote, A. (1969). Image maternelle et image paternelle. *Revue Foi Vivante, 10*(1), 11-24. <https://theo-psy.fr/WordPress3/wp-content/uploads/2015/07/Vergote-Image-maternelle-et-image-paternelle.pdf>
- Vouche, J.-P. (2009). *De l'emprise à la résilience. Les traitements psychologiques des violences conjugales : auteurs, victimes, enfants exposés*. Éditions Fabert.
- Winnicott, D. W. (1969). *De la pédiatrie à la psychanalyse*. Payot.
- Winstock, Z., & Eisikovits, Z. (2003). Divorcing the parents: The impact of adolescents' exposure to father-to-mother aggression on their perception of affinity with their parents. *Journal of Emotional Abuse, 1/2*(3), 103-121. https://doi.org/10.1300/J135v03n01_05
- Wolfe, D. A., Crooks, C. V., Lee, V., McIntyre-Smith, A., & Jaffe, P. G. (2003). The effects of children's exposure to domestic violence: A meta-analysis and critique. *Clinical Child and Family Psychology Review, 6*(1), 171-187. <https://doi.org/10.1023/a:1024910416164>

Zeanah, C. H., Danis, B., Hirshberg, L., Benoit, D., Miller, D., & Heller, S. S. (1999). Disorganized attachment associated with partner violence: A research note. *Infant Mental Health Journal*, 20(1), 77-86. [https://doi.org/10.1002/\(SICI\)1097-0355\(199921\)20:1<77::AID-IMHJ6>3.0.CO;2-S](https://doi.org/10.1002/(SICI)1097-0355(199921)20:1<77::AID-IMHJ6>3.0.CO;2-S)

Appendice A
Grille de l'entrevue semi-directive avec les participantes mères

Grille de l'entrevue avec les participantes mères

À partir de cette grille d'entretien, nous récolterons les témoignages des mères victimes de violence conjugale afin d'avoir une idée générale du vécu de ces femmes, mais aussi pour avoir plus d'informations qui portent sur la relation mère-enfant et la relation père-enfant.

Q° 1 - Quelle est votre situation familiale actuelle?

Les questions qui suivent abordent les enfants et la relation entretenue avec les enfants.

Q° 2 - Pouvez-vous me parler de vos enfants? Pouvez-vous me les décrire?

Q° 3 - Est-ce que votre enfant ou vos enfants (parler de chacun s'il y en a plusieurs) présentent des comportements problématiques (agressivité, échec scolaire) à l'intérieur ou à l'extérieur de la maison?

Q° 4 - Pouvez-vous me parler de la relation que vous avez avec vos enfants? Pouvez-vous la décrire?

Q° 5 - Décrivez-moi une situation agréable avec votre enfant? Et ensuite une situation difficile?

Les questions suivantes sont centrées sur la violence subie par les victimes. Elles nous permettent d'établir le type de violence, les motifs du déclenchement de cette violence, la dimension contextuelle, ainsi que le degré d'exposition des enfants à cette violence.

Q° 6 - Vous rappelez-vous quand et dans quelles circonstances les violences ont débuté?

Q° 7 - Avec du recul, que pouvez-vous dire de cette violence?

Les questions qui suivent sont centrées sur l'évaluation de l'état psychologique des victimes, si elles arrivent à se projeter dans l'avenir ou pas.

Q° 8 - Comment vous vous en sortez maintenant? Que prévoyez-vous pour votre avenir ainsi que pour celui de vos enfants?

Q° 9 - Présentement, éprouvez-vous des difficultés psychologiques? Et des difficultés d'ordre social?

Les questions suivantes permettent d'évaluer si le père présentait des comportements agressifs avec les enfants ou seulement avec la mère.

Q° 10 - Est-ce que votre conjoint ou ex-conjoint présentait des comportements violents ou agressifs envers vos enfants?

Q° 11 - Pouvez-vous me dire si votre enfant a assisté à une scène de violence? Décrivez-moi cette situation.

Q° 12 - Quel genre de relation votre conjoint ou votre ex-conjoint entretient-il avec vos enfants?

Appendice B
Grille de cotation pour le *CAT* de Boekholt (2015)

Les procédés d'élaborations des récits –Récapitulation

Cette grille est tirée du livre de Boekholt (2015)

Procédés traduisant le recours à la sphère motrice et corporelle (MC)

- MC1 : Retrait, inhibition motrice, manifestations autoérotiques.
- MC2 : Instabilité psychomotrice, agitation motrice et/ou verbale, interruptions par l'agir.
- MC3 : Rires, mimiques, grimaces, bruitages, onomatopées.
- MC4 : Participation corporelle : déplacements, gestes.

Procédés traduisant le recours à la relation avec le clinicien (RC)

- RC1 : Recherche de rapproché corporel.
- RC2 : Questions, remarques adressées au clinicien, appels, apostrophes.
- RC3 : Critiques du matériel et/ou de la situation, plaintes, demandes de gratifications annexes.
- RC4 : Autodépréciation, autovalorisation.

Procédés traduisant le recours à la réalité externe (RE)

- RE1 : Recours à l'évidence, accrochage au contenu manifeste.
- RE2 : Recours aux clichés de la vie quotidienne, accent porté sur le concret, sur le faire, sur le conformisme, référence à la réalité environnementale.
- RE3 : Insistance sur le cadrage, les délimitations et les supports (présents ou manquants).
- RE4 : Insistance sur les qualités sensorielles du matériel.
- RE5 : Surinvestissement de la qualité de l'objet; attachement au Dd narcissique (valence positive ou négative).

Procédés traduisant le recours à l'évitement et à l'inhibition (EI)

- EI1 : Restriction, silences, refus, tendances refus, nécessité de poser des questions.
- EI2 : Anonymat, motifs des conflits non précisés, placages, banalisation.
- EI3 : Évitements spécifiques, évocation d'éléments anxiogènes suivis ou précédés d'arrêt dans le discours.

Procédés traduisant le recours à l'affect (RA)

- RA1 : Expression verbalisée d'affects.
- RA2 : Dramatisation, exagération, théâtralisme, affects contrastés, labilité émotionnelle.
- RA3 : Accent mis sur la traduction corporelle de l'affect.
- RA4 : Affects inadéquats, affects massifs.

Procédés traduisant le recours à l'imaginaire et au fantasme (IF)

- IF1 : Introduction de 'personnages' non-figurants sur l'image.
- IF2 : Appel à l'imaginaire enfantin des contes.
- IF3 : Mises en scène, dialogue, accent mis sur les interactions, digressions : transparence des messages symboliques.
- IF4 : Érotisation des relations, prégnance de la thématique sexuelle et/ou symbolisme transparent.
- IF5 : Instabilité identificatoire, hésitations, confusions sur sexe 'personnage'.
- IF6 : Insistance sur les représentations d'action (aller, courir, dire, fuir, faire).
- IF7 : Fabulation loin des planches, inadéquation du thème au stimulus.
- IF8 : Expression crue liée à une thématique sexuelle ou agressive; expression d'affects et/ou de représentations massives liées à n'importe quelle problématique.
- IF9 : Confusion identitaire, télescopage des rôles, instabilité des objets.

Procédés traduisant le recours à l'objectivation et au contrôle (OC)

- OC1 : Description avec attachement aux détails.
- OC2 : Insistance sur le fictif, éloignement temporo-spatial (avec ou sans précision chiffrée).
- OC3 : Éléments de type formation réactionnelle (obéissance, gentillesse, propreté, aide, devoir, argent).
- OC4 : Annulation
- OC5 : Isolement d'éléments, de personnages ou des séquences du récit.
- OC6 : (Dé) négation, déni.
- OC7 : Répétition, remâchage, persévération.
- OC8 : Fausses perceptions, scotomes, bizarreries perceptives.
- OC9 : Troubles de la syntaxe, troubles de l'organisation temporelle.
- OC10 : Liaisons arbitraires, associations courtes, bizarreries de la pensée.

Appendice C
Contenu manifeste et contenu latent des planches du *CAT* (Tiré de Boekholt, 2015)

Contenu manifeste et contenu latent des planches du *CAT*

(Tiré de Boekholt, 2015)

Planche 1

Contenu manifeste : « trois poussins assis autour d'une table sur laquelle il y a un grand bol plein. Sur le côté, un grand poulet estompé ».

D : cuillère, serviette

Dd : tabouret, nappe, bois

Contenu latent : « renvoie à une relation à l'image maternelle de l'ordre de l'oralité ». Les réponses concernent l'oralité, versus gratification ou frustration, autour de laquelle se centre la rivalité fraternelle.

Planche 2

Contenu manifeste : « un grand ours tire une corde, tirée de l'autre côté par un autre grand ours avec un petit ours derrière ».

Dd : corde derrière grand ours, queue, sol.

Contenu latent : « renvoie à la relation triangulaire parent-enfant dans contexte agressif et/ou libidinal ». Les réponses se rapportent au choix identificatoire et à l'expression d'une interaction agressive ou ludique. La corde véhicule des intérêts phalliques et masturbatoires.

Planche 3

Contenu manifeste : « un lion, ayant une pipe et une canne, est assis dans un fauteuil. En bas de la planche à droite, une petite souris dans un trou ».

D : crinière, queue, griffes.

Dd : parterre fleuri, poutre en bois.

Contenu latent : « renvoie à la relation à une image de puissance phallique ». Renvoie à une image paternelle puissante dont les attributs peuvent être valorisés ou dénigrés. La petite souris, à laquelle s'identifie généralement l'enfant, incarne l'impuissance ou la ruse.

Planche 4

Contenu manifeste : « un grand kangourou ayant un chapeau, un sac et un panier dans lequel il y a une bouteille de lait. Il a dans sa poche ventrale un bébé kangourou qui tient un ballon. Derrière lui, un enfant kangourou sur une bicyclette ».

D : rubans, fleurs sur le chapeau, sapin.

Dd : sol, paysage, gris/blanc estompé.

Contenu latent : « renvoie à la relation à l'image maternelle, éventuellement dans un contexte de rivalité fraternelle ».

Planche 5

Contenu manifeste : « dans une chambre sombre, un petit lit avec deux ours dedans. Derrière, un grand lit dont les couvertures semblent soulevées par quelque chose ».

D : lampe de chevet, fenêtre, tapis, barreaux du petit lit.

Dd : yeux ouverts d'un petit ours, contraste blanc/gris.

Contenu latent : « renvoie à la curiosité sexuelle et aux fantasmes de scène primitive ».

Planche 6

Contenu manifeste : « une grotte dans laquelle on voit plus ou moins deux grands ours. Devant, un petit ours, yeux ouverts, et des feuilles ».

Dd : griffes du petit ours, feuilles de houx.

Contenu latent : « renvoie à la curiosité sexuelle et aux fantasmes de scène primitive ».

Planche 7

Contenu manifeste : « dans la jungle, un tigre saute vers un singe. Le singe semble s'accrocher à des lianes ».

D : griffes, dents du tigre, queues, proportions relatives du tigre et du singe.

Dd : végétation, sol tacheté.

Contenu latent : « renvoie à une relation chargée d'agressivité (versus castration ou dévoration) ».

Planche 8

Contenu manifeste : « deux grands singes assis sur un canapé boivent dans des tasses. A droite, un grand singe assis sur un pouf tend son doigt vers un petit singe ».

D : dans un cadre, une tête de singe munie de lunettes et d'une charlotte; fleurs et anneaux aux oreilles des grands singes.

Dd : fleurs de canapé.

Contenu latent : « renvoie à la culpabilité liée à la curiosité sexuelle et à la transgression dans la relation parent-enfant ».

Planche 9

Contenu manifeste : « une chambre sombre dont la porte est ouverte. Un lit d'enfant avec un lapin dedans, assis ».

D : fenêtre, miroir, contraste sombre-clair.

Dd : discontinuité des barreaux du lit, rideau ouvert.

Contenu latent : « renvoie à une problématique de solitude et/ou d'abandon ».

Planche 10

Contenu manifeste : « un petit chien, couché à plat ventre sur les genoux d'un grand chien. À droite un cabinet et des serviettes de toilette ».

D : bouche ouverte du petit chien, patte du grand chien levé au-dessus du petit chien.

Dd : les différences de tonalité claire et foncée des deux chiens, tabouret.

Contenu latent : « renvoie à la relation agressive parent-enfant dans un contexte d'analité, l'accent portant sur le rapproché corporel ».

Appendice D

Grille de cotation du *Dessin de la famille* (Tiré de Jourdan-Ionescu et Lachance, 2000b)

Grille de cotation du *Dessin de la famille*

(Colette Jourdan-Ionescu et Joan Lachance, 2000b)

Date de l'examen : _____

N° du sujet : _____

Temps d'exécution : _____

Âge : _____

Sexe : M F

1. Observation du sujet pendant la passation du test

a. *Apparence* : _____

b. *Langage* : _____

c. *Attitude du sujet, spontanéité et initiative* : _____

d. *Manière d'entrer en relation* : _____

e. *Adaptation à la situation de test, degré de coopération* : _____

f. *Degré d'attention* : _____

g. *Niveau d'anxiété, réaction aux difficultés* : _____

h. *Autres émotions observées* : _____

i. *Déroulement du test; séquence verbale (verbalisations et annotations) et non verbale (mouvement du tracé, progression du dessin, etc.)* : _____

j. *Commentaires et réponses aux questions dirigées* : _____

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

2. Composition de la famille dessinée par rapport à la famille réelle

a. Famille dessinée

Ordre (dessin)	Caractéristique ou nom du personnage	Âge	Sexe	Rôle (père, mère, etc.)

b. Famille réelle

	Rôle	Nom	Âge	Sexe	Différence par rapport au dessin	Personne ajoutée (A) - omise (O)
a	Père/conj.					
b	Mère/conj.					
c	Enfant 1					
d	Enfant 2					
e	Enfant 3					

c. À quel personnage le sujet s'identifie-t-il?

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

3. Aspect développemental

Niveau graphique du personnage le mieux réussi :

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

b. Proportions tronc et tête, bras et jambes

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
$1,5 \leq \text{Tronc}/$ $\text{Tête} \leq 2,4 \text{ cm}$								
$1,25 \leq \text{Bras}/\text{Tronc} \leq$ $2,0 \text{ cm}$								
$0,75 \leq \text{Jambe}/\text{Tronc}$ $\leq 1,25 \text{ cm}$								

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

4.3. Tracé

<input type="radio"/> Tracé continu	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Lignes droites	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Tracé discontinu	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Lignes brisées, anguleuses	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Tracé appuyé	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Boucles	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Tracé léger	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Accentuation de la ligne centrale verticale	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Tracé sûr, direct	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Accentuation de l'horizontal	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Trait repris	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Taches et noircissements	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Pointillisme	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Aspect sale, barbouillé	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Stries, ombres, quadrillages	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Excès de précision dans les détails	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Estompages, grisailles	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Parties laissées en blanc, précisez	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Ratures, gommages	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Centre droit _____	<input type="checkbox"/>
<input type="radio"/> Lignes courbes	<input type="checkbox"/>	<input type="radio"/> Autres particularités, précisez _____	<input type="checkbox"/>

Orientation du tracé

Dextrogyre

Sénestrogyre

Les deux sens
alternativement

Richesse et pauvreté du dessin dans l'accomplissement du dessin :

+	+/-	-
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

4.4. Disposition**a. Alignement global du dessin**

- Droit $\leq 15^\circ$
- | | | | |
|-------------------------------------|----------------------|-------------------------------------|----------------------|
| ○ Dextrogyre | | ○ Sénestrogyre | |
| Mineur (16° à 80°) | <input type="text"/> | Mineur (16° à 80°) | <input type="text"/> |
| Majeur (80° à 180°) | <input type="text"/> | Majeur (80° à 180°) | <input type="text"/> |

b. Distance

- | | | |
|-----------------|--|----------------------|
| ○ Régulière : | Normale (approximativement une longueur de bras) | <input type="text"/> |
| | Excessive (plus d'une longueur) | <input type="text"/> |
| | Réduite (espace inférieur à un bras faisant un angle de 45°) | <input type="text"/> |
| ○ Irrégulière : | Excessive (plus d'une longueur) | <input type="text"/> |
| | Réduite (espace inférieur à un bras faisant un angle de 45°) | <input type="text"/> |
| | Empiètement, précisez | <input type="text"/> |
| | _____ | |
| | _____ | |

c. Classement des personnages

- | | | | | |
|--------------|-------------|----------------------|-------------------|----------------------|
| ○ Critères : | par âge | <input type="text"/> | par génération | <input type="text"/> |
| | par taille | <input type="text"/> | enfants au centre | <input type="text"/> |
| | par sexe | <input type="text"/> | autre critère | <input type="text"/> |
| | par famille | <input type="text"/> | pas de critère | <input type="text"/> |

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

4.5. Persévration (Stéréotypie d'éléments)

○ Aucune	<input type="text"/>
○ Mineure (persévration chez un personnage ou répétition d'un ou de quelques éléments chez plusieurs personnages)	<input type="text"/>
○ Majeure (indifférenciation entre des personnages)	<input type="text"/>

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

b. Présentation de la silhouette

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Face								
Profil								
Assise								
Allongée								
Dos								

c. Position des membres

Identifier la position des membres de chaque personnage; par exemple, « || » = bras collés au corps; « -- » = bras tendus.

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Bras								
jambes								

d. Posture et mouvement

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Avec mouvement								
Sans mouvement								

Expliquez : _____

e. *Symétrie*

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Absence de problème								
Problèmes mineurs								
Problèmes majeurs								

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

4.8. *Couleur*a. *Utilisation de couleur*

- Monochrome
- Polychrome (nombre de couleurs utilisées)

b. *Type de couleurs*

- Couleurs chaudes (rouge, jaune, orange, etc.)
- Couleurs froides (bleu, blanc, gris, etc.)
- Mélange des deux types de couleurs

c. *Nuances*

- Couleurs fortes (intenses)
- Couleurs douces, atténuées (pastel)

d. *Détails particuliers, précisez :*

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

4.9. Expression

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Souriante								
Triste								
Agressive								
Désapprobatrice								
Placide								
Étrange								
Autre								

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

5. Aspect détaillé

5.1. Type de détails

- a. *Essentiels* (nécessaires à la reconnaissance de la forme)
- b. *Accessoires* (liés au thème du dessin, détail du vêtement)
- c. *Additionnels* (loin du thème du dessin, par exemple, les nuages)
- d. *Inhabituels* (par exemple, organes internes vus par transparence et organes sexuels)

Précisez : _____

5.2. Détails corporels

- a. *Niveau d'ensemble*
 - Détails semblables pour chaque personnage
 - Détails différents pour chaque personnage

Précisez les détails : _____

b. Niveau spécifique

Notez pour chaque personnage de la famille le type de détails selon cette échelle :

0 = Omission d'un élément

1 = Pas de détails soulignés de manière particulière

2 = Élément travaillé avec minutie

3 = Détail accentué d'une manière spéciale (par le trait, la forme, la couleur, etc.)

4 = Détail très bizarre

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
1. Cheveux								
2. Tête								
3. Expression du visage								
4. Sourcils								
5. Yeux								
6. Direction du regard								
7. Nez								
8. Pommettes								
9. Bouche								
10. Oreilles								
11. Barbe, moustache								
12. Menton								
13. Cou								
14. Tronc (épaules, poitrine, nombril)								
15. Taille, bassin, fesses								
16. Organes internes								
17. Organes sexuels								
18. Bras								
19. Mains								
20. Doigts								
21. Jambes								
22. Cuisses								
23. Pieds								
24. Autre								

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

5.3. Sexuation

	Père/ conjoint	Mère/ conjointe	Enfant 1	Enfant 2	Enfant 3	Enfant 4	Autre 1	Autre 2
Aucune								
Cheveux								
Moustache et/ou barbe								
Accessoires								
Vêtements								
Autres								

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

5.4. Ajouts

- Vêtements
- Accessoires (bijoux, etc.)
- Animaux

- Éléments de la nature
- Autres (jeux, objets...)
- Aucun

Lesquels : _____

Faits saillants et commentaires cliniques : _____

6. Aspect clinique

6.1. Valorisations ou dévalorisation

Observations

Hypothèses interprétatives

--	--

6.2. *Identifications*

Observations	Hypothèses interprétatives

6.3. *Organisation de la personnalité : (modalités de fonctionnement psychique, type d'angoisse, mécanismes de défense pour aménager cette angoisse, maturité affective, qualité du contact avec la réalité et des aménagements nécessaires pour y faire face, forces et faiblesses du « moi », qualité du « surmoi »)*

Observations	Hypothèses interprétatives

6.4. *Analyse des relations entre les personnages*

Observations	Hypothèses interprétatives

6.5. *Autres remarques*

Observations	Hypothèses interprétatives

7. **Hypothèses diagnostiques en lien avec les autres données**

Appendice E
Lettre d'information et formulaire de consentement



LETTRE D'INFORMATION

Invitation à participer au projet de recherche *la violence conjugale vue par l'enfant, un éclairage sur la dynamique psychologique des enfants exposés.*

Chercheuse : Fatima CHOUAL

Département de psychologie

Directrice de recherche :

Organisme : Université du Québec à Trois-Rivières.

Votre participation à la recherche qui vise à mieux comprendre l'exposition à la violence conjugale serait grandement appréciée.

Objectifs

Les objectifs de ce projet de recherche sont de **comprendre le fonctionnement psychologique des enfants exposés à la violence conjugale**. Les renseignements donnés dans cette lettre d'information visent à vous aider à comprendre exactement ce qu'implique votre éventuelle participation à la recherche et à prendre une décision éclairée à ce sujet. Nous vous demandons donc de lire le formulaire de consentement attentivement et de poser toutes les questions que vous souhaitez poser. Vous pouvez prendre tout le temps dont vous avez besoin avant de prendre votre décision.

Tâche

Votre participation à ce projet de recherche consiste à passer trois entrevues. Au cours de la première entrevue, des questions concernant votre vécu, ainsi que sur le vécu de votre(vos) enfant(s) vous seront posées, sans que la présence de votre enfant ne soit requise. Après cette entrevue, deux autres entrevues seront effectuées avec votre enfant. Dans la première entrevue avec votre enfant, nous allons observer votre enfant en train de jouer, et enfin, au cours de la dernière entrevue, nous allons faire passer à votre enfant un test psychologique, intitulé le *CAT* accompagné du test du *Dessin de la famille*. Ce sont des tests adaptés aux enfants et agréables à manier. Les trois entrevues dureront 40 minutes chacune et auront lieu au centre d'hébergement (nom de l'établissement). Les entrevues auront lieu à une journée différente de mes jours de travail habituels à (nom de l'établissement). Une rencontre par semaine est suffisante et différente des jours de travail de la chercheuse.

Tache	Description	Durée
Entrevue 1 avec la mère	Nous poserons des questions concernant votre vécu ainsi que sur le vécu de votre(vos) enfant(s).	40-50 min
Entrevue 2 avec l'enfant	Observer votre enfant en train de jouer.	40-50 min
Entrevue 3 avec l'enfant	Faire passer à votre enfant un test psychologique, intitulé le <i>CAT</i> et un autre test intitulé le <i>Dessin de la famille</i> .	60-70 min

Risques, inconvénients, inconforts

Aucun risque n'est associé à votre participation. Le temps consacré au projet demeure le seul inconvénient.

Bénéfices

- La contribution à l'avancement des connaissances au sujet de l'exposition à la violence conjugale.
- Si je découvre que votre enfant a des besoins particuliers, il pourra être dirigé vers les bonnes ressources.
- Aucune compensation d'ordre monétaire n'est accordée.

Confidentialité

Les données recueillies par cette étude sont entièrement confidentielles et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Votre confidentialité sera assurée *avec un nom fictif pour participants à des entrevues*. Les résultats de la recherche, qui pourront être diffusés sous forme *d'articles et thèse*, ne permettront pas d'identifier les participants.

Les données recueillies seront conservées sous clé et les seules personnes qui y auront accès seront *la directrice de recherche et moi*. Elles seront détruites *dans un délai de 5 ans* et ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Participation volontaire

Votre participation à cette étude se fait sur une base volontaire. Vous êtes entièrement libre de participer ou non et de vous retirer en tout temps sans préjudice et sans avoir à fournir d'explications.

Le chercheur se réserve aussi la possibilité de retirer un participant en lui fournissant des explications sur cette décision.

Responsable de la recherche

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour toute question concernant ce projet de recherche, vous pouvez communiquer par courriel (fatima.choual@uqtr.ca)

Question ou plainte concernant l'éthique de la recherche

Cette recherche est approuvée par le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'Université du Québec à Trois-Rivières et un certificat portant le numéro CER-15-216-08-03.25 a été émis le 30 septembre 2015.

Pour toute question ou plainte d'ordre éthique concernant cette recherche, vous devez communiquer avec la secrétaire du comité d'éthique de la recherche de l'Université du Québec à Trois-Rivières, par téléphone (819) 376-5011, poste 2129 ou par courrier électronique CEREH@uqtr.ca.



FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

Engagement de la chercheuse ou du chercheur

Moi, **Fatima CHOUAL**, m'engage à procéder à cette étude conformément à toutes les normes éthiques qui s'appliquent aux projets comportant la participation de sujets humains.

Consentement du participant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *la violence conjugale vue par l'enfant, un éclairage sur la dynamique psychologique chez les enfants exposés*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de ma participation. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de participer ou non à cette recherche. Je comprends que ma participation est entièrement volontaire et que je peux décider de me retirer en tout temps, sans aucun préjudice.

Consentement du parent de la participation de l'enfant

Je, _____, confirme avoir lu et compris la lettre d'information au sujet du projet *la violence conjugale vue par l'enfant, un éclairage sur la dynamique psychologique chez les enfants exposés*. J'ai bien saisi les conditions, les risques et les bienfaits éventuels de la participation de mon enfant. On a répondu à toutes mes questions à mon entière satisfaction. J'ai disposé de suffisamment de temps pour réfléchir à ma décision de laisser mon enfant participer ou non à cette recherche. Je comprends que la participation de mon enfant est entièrement volontaire et que je peux décider de retirer mon enfant en tout temps, sans aucun préjudice.

J'accepte donc librement de participer à ce projet de recherche

Participante ou participant, parent ou tuteur :	Chercheuse ou chercheur :
Signature :	Signature :
Nom :	Nom :
Date :	Date :

Appendice F
Normes de présentation de la *Revue Bulletin de psychologie*

Bulletin de psychologie

Rédaction

Présentation du manuscrit

Normes bibliographiques

Mise en forme d'un texte numérisé

Suivi du manuscrit Feuille de styles

Guide pour les résumés

LETTRE DE TRANSFERT DE DROIT DE COPIE

(à compléter, signer et renvoyer)

FORMULAIRE POUR LA CORRESPONDANCE

(à compléter et renvoyer)

Le Bulletin de psychologie favorise la publication de travaux qui s'inscrivent dans les courants les plus actuels de la recherche comme ceux qui, novateurs, se situent hors de ces mouvements. Le bulletin n'est pas une revue spécialisée dans tel ou tel courant et donc, en plus des qualités requises par tout article scientifique, les textes publiés dans le Bulletin doivent aussi pouvoir être lus par tous les spécialistes de la psychologie quelles que soient leurs orientations théoriques ou méthodologiques.

Les textes que nous privilégions sont ceux qui, ancrés dans un courant identifié de la psychologie, s'inscrivent dans les recherches actuelles.

PROCÉDURE D'EXPERTISE

Lorsqu'un article est proposé, il fait l'objet d'une première évaluation par les membres du comité de rédaction. Le texte est soit refusé (20 % sont refusés car ils ne correspondent pas à la ligne éditoriale notamment car trop spécialisés, hors d'un champ repérable en psychologie ou ne répondent pas aux standards d'un article scientifique) soit confié à un membre du comité éditorial (<http://www.bulletindepsychologie.net/vente/comiteredac.php>) spécialisé dans le domaine traité. À son tour il évalue l'article et sollicite au moins deux experts extérieurs au comité éditorial. Les expertises sont faites en double aveugle. Le taux d'acceptation est depuis 2015 de 48 %.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à publication doivent être originaux et ne pas être proposés à d'autres revues simultanément. Nous appelons l'attention des auteurs sur le fait que le *Bulletin de psychologie* demande de lui réserver l'exclusivité de l'article.

Lorsqu'un auteur intègre à son texte des documents, ou parties de documents, ayant déjà été publiés, en français ou dans une langue étrangère, l'autorisation écrite de l'éditeur et de l'auteur cité doivent accompagner le manuscrit.

Les opinions exprimées dans les articles ou reproduites dans les analyses n'engagent que leurs auteurs; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. La reproduction, même partielle, sous toute forme, est interdite sans autorisation.

Un exemplaire papier du manuscrit doit être adressé, accompagné de la [LETTRE DE TRANSFERT DE DROIT DE COPIE](#) et du [FORMULAIRE POUR LA CORRESPONDANCE](#) (remplis et signés) au directeur, *Bulletin de psychologie*, 17 rue de la Sorbonne, 75005, Paris et le fichier (.doc, .docx, .rtf) du texte soumis à publication doit être envoyé à cette adresse : bulletin@bulletinpsychologie.net

Rédaction

Les articles doivent être rédigés en français. Nous attachons une importance toute particulière au respect des règles et usages de la langue française écrite, pour ce qui concerne le vocabulaire, la syntaxe, la ponctuation, l'usage des majuscules, l'écriture des nombres. Un mot, une expression, empruntés à une autre langue doivent être écrits en italiques. Si aucun équivalent n'existe en français, il convient d'indiquer, dès la première utilisation, dans quel sens précis il sera utilisé dans la suite du texte. Les phrases ou paragraphes cités dans une langue étrangère doivent être traduits en français, suivis, si nécessaire, de la citation, en italiques, dans la langue d'origine.

La longueur de l'article n'est pas limitée, mais l'économie de présentation est recommandée. Les figures, tableaux, graphiques, doivent être présentés sur des feuilles distinctes, regroupées à la fin du manuscrit avec légende, titre et l'indication précise de leur insertion dans le texte. À titre de référence, les articles que nous publions comportent, en moyenne, 50 à 60 000 signes et espaces.

Un résumé en français, d'une centaine de mots accompagne le manuscrit ([Guide pour les résumés](#)) ainsi que la traduction en anglais du résumé et du titre de l'article. Pour les auteurs qui ont souscrit un abonnement, nous assurons cette traduction gracieusement.

Présentation du manuscrit

Le manuscrit doit être présenté en double interligne, sur le recto seul avec une marge à droite et à gauche, les illustrations fournies séparément (voir [Feuille de styles](#)). Tout enrichissement (caractères gras, soulignés, changement de corps typographique, etc.) est

à éviter. Le titre de l'article, les nom et prénom de l'auteur (ou des auteurs), l'établissement ou organisme auquel il est affilié et son adresse, figurent sur la première page. Les fonctions et les titres ne sont pas à mentionner.

Les appels de référence aux travaux publiés sont indiqués de façon uniforme dans le corps du texte (Durand, 2009) ou (Dupont, 1987; Martin, Robert, 2011). Lorsqu'un appel suit une citation ou à un passage précis, la date sera suivie de l'indication de la (ou des) pages de l'édition donnée dans les références bibliographiques : (Parkinson, 2000, p. 28-29).

– S'il y a deux auteurs (Martin, Robert, 2001), indiquer les deux noms suivis de la date lors de la première citation et des suivantes.

– S'il y a trois, quatre ou cinq auteurs, indiquer tous les noms suivis de la date lors de la première citation (Durand, Martin, Robert, 2010). Pour les citations suivantes, indiquer le premier nom suivi de « et coll. » et de la date (Durand et coll., 2010).

– S'il y a six auteurs ou plus, seul le premier nom est cité suivi de « et coll. » et de la date.

– Dans le cas d'un même auteur dont on cite deux références distinctes publiées la même année, il faut faire suivre l'année d'une lettre : (Freud, 1925a; Freud, 1925b). La spécification doit être portée dans l'appel de référence et dans la liste de références bibliographiques de fin d'article.

Ces appels sont repris, par ordre alphabétique d'auteur, à la fin du manuscrit, dans les références bibliographiques. Les normes utilisées sont parmi celles en usage à l'Imprimerie nationale (*Lexique des règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, 6^e édition, Imprimerie nationale, 2011). Ces normes sont conformes aux usages d'écriture et de ponctuation de la langue française, ce qui n'est pas le cas des normes bibliographiques de l'APA (*American psychological association*).

Nous appelons l'attention des auteurs sur le fait qu'une liste de références bibliographiques ne doit contenir que les auteurs qui ont été appelés dans le corps du texte. Il ne s'agit donc pas d'une bibliographie sur un sujet donné. Il ne s'agit pas, non plus, d'une liste signalétique précisant, à propos d'un ouvrage, les diverses éditions, le nombre de pages, le format, la collection, etc.

Pour les ouvrages publiés, originellement, dans une langue étrangère, l'éditeur en langue française doit être indiqué lorsque l'ouvrage a été traduit. Dans le même esprit, on évitera de citer, par exemple, Lacan ou Binet dans des éditions de langue étrangère lorsque le texte original a été publié en français. De même, sont à proscrire les références, et appels de référence, à Freud (1978) ou à Kant (1948). Ce qui n'a pas été publié et mérite, néanmoins, pour l'auteur, d'être mentionné (communication à un congrès non publiée, correspondance personnelle, manuscrit soumis à publication...) peut être cité dans une note de bas de page, mais ne doit pas apparaître dans les références bibliographiques, aucun lecteur ne pouvant s'y reporter.

Normes bibliographiques

La présentation des bibliographies varie relativement peu, pour une même langue et dans un champ déterminé. Chaque éditeur veille à ce que les normes qu'il utilise respectent l'exactitude documentaire et soient claires et cohérentes pour le lecteur.

Les normes bibliographiques éditoriales doivent être distinguées des normes bibliographiques internationales (normes AFNOR), reposant sur les principes de l'ISBD (*International standard bibliographic description*/Description bibliographique internationale normalisée). Ces normes concernent l'établissement de fichiers d'exploitation universelle, par des personnels spécialisés, à partir des bibliographies publiées par les éditeurs.

Ouvrages

Piaget (Jean). – *La psychologie de l'intelligence*, Paris, Armand Colin, 1947.

Festinger (Leon), Riecken (Henry W.), Schachter (Stanley). – *When prophecy fails. A social and psychological study of a modern group that predicted the destruction of the world*, Université du Minnesota, 1956, trad. fr. *L'échec d'une prophétie*, Paris, Presses universitaires de France, 1993.

Chapitres signés dans un ouvrage collectif

Gréco (Pierre). – Épistémologie de la psychologie, dans Piaget (J.), *Logique et connaissance scientifique*, Paris, Gallimard, 1967, p. 927-991.

Articles

Lagache (Daniel). – Fantaisie, réalité, vérité, *Bulletin de psychologie*, XVI, 17-18, 1963, p. 1013-1021.

Freud (Sigmund). – Über einige neurotische mechanismen bei eifersucht, paranoia und homosexualität [1921], trad. fr. De quelques mécanismes névrotiques dans la jalousie, la paranoïa et l'homosexualité, dans Freud (S.), *Œuvres complètes*, XVI, 1921-1923, Paris, Presses universitaires de France, 1991, p. 85-97.

Travaux non publiés, mais consultables, parfois sous condition

Communication à un congrès, non publiée

Nom (Prénom). – Titre de la communication, nom du congrès, lieu, date.

Travaux universitaires non publiés (thèse, mémoire)

Nom (Prénom). – Titre de la thèse, éventuellement, statut de la thèse (thèse d'État, d'université, de troisième cycle...), nom de l'université, date de soutenance.

Rapport interne à une entreprise ou à un établissement quelconque

Nom (Prénom). – Titre du rapport, nom de l'établissement, éventuellement du service, lieu, date.

Source internet

Indiquer la référence (Auteur, Titre...) et y ajouter entre crochets la date de consultation du document et son adresse : [le 15 février 2011, <http://www.carnets-multimedia.be/database/pdf/236.pdf>]

L'emploi du caractère italique est réservé au titre d'un ouvrage publié et au titre d'une revue et à son tome. Tout autre élément de bibliographie se compose en caractères romains. Pour tous les noms propres, seule la lettre initiale est une grande capitale. Dans la liste des références bibliographiques, les initiales suivies d'un point ne sont acceptées qu'exceptionnellement pour le prénom de l'auteur, lorsque, par exemple, un auteur signe, toujours, de ses seules initiales pour son prénom.

Mise en forme d'un texte numérisé

Outre les indications données pour la présentation des manuscrits, voici quelques précisions à prendre en compte lors de la mise en forme :

- Les guillemets typographiques à utiliser sont les « guillemets français ». Les “guillemets anglais” sont à utiliser seulement dans le cas d'une citation à l'intérieur d'une citation. Les signes " ou' ne sont pas des guillemets.
- Les espaces insécables doivent être utilisés devant toute ponctuation comportant deux éléments (:, ?, !, ;), ainsi qu'après l'ouverture des guillemets, ou d'un tiret, et avant leur fermeture.
- On n'utilise jamais l'éperluette « & », mais toujours le mot « et ».
- On n'utilise jamais l'abréviation « i. e. », mais toujours « c'est-à-dire ».
- On n'utilise jamais l'abréviation « e. g. », mais toujours « par exemple ».
- On n'utilise jamais l'abréviation « et al. », mais toujours « et coll. ».
- Toutes les lettres qui le nécessitent sont à accentuer, y compris dans les titres intérieurs de niveau 1 présentés en grandes capitales (voir [Feuille de styles](#)).

Ces indications doivent être suivies scrupuleusement pour la présentation du manuscrit. Cette dernière est distincte de la mise en forme imprimée qui est donnée lors de la mise en page et introduit des caractéristiques spécifiques (décrochements, parangonnage, interlignage, petites capitales, etc.) dont l'auteur ne doit pas se préoccuper.

– Exemples pour les statistiques : $N = 56$; $F(1, 45) = 5,78$, $p < 0,05$; ($M = 8,19$, $ET = 7,12$); $\chi^2(45) = 4,56$; $r(187) = 0,45$. Les degrés de liberté sont entre parenthèses et les initiales des statistiques en italiques.

Suivi du manuscrit

Sitôt que nous parvient le manuscrit, un accusé de réception est adressé à l'expéditeur.

Après un premier examen du manuscrit, le comité de rédaction l'adresse à un membre du comité éditorial, qui recherche les experts.

Après réception des expertises, un avis, généralement accompagné de commentaires d'expertise, est envoyé au premier signataire. Le processus est repris jusqu'à l'acceptation ou le rejet définitif du manuscrit.

Entre la première réception du manuscrit et le premier avis, un délai de quatre mois est nécessaire. Il peut arriver que ce délai soit dépassé. Une telle situation peut tenir à une surcharge de travail pour un expert.

Entre l'accord définitif et la publication, le délai est d'environ une année.

Après l'acceptation du manuscrit par les experts et le comité de rédaction, votre texte est relu et préparé pour sa mise en page et son impression. Vous serez alors contacté pour les dernières corrections (conformité du résumé, vérification des références, d'un tableau, etc.)

La rédaction se réserve le droit d'apporter toute modification de forme aux textes qui lui sont soumis.

Feuille de styles

Titre de l'article

Nom Prénom ^a (premier auteur)

Nom Prénom ^b (deuxième auteur)

.....

Nom Prénom ⁿ (nième auteur)

^a Affiliation du premier auteur (sans mention des titres et fonctions).

^b Affiliation du second auteur (sans mention des titres et fonctions).

ⁿ Affiliation du nième auteur (sans mention des titres et fonctions).

Correspondance : Prénom Nom, adresse (le cas échéant, celle de l'université, du laboratoire ou équipe de recherche, du centre hospitalier... pour un auteur seulement).

Courriel : (pour un auteur seulement).

TITRE DE NIVEAU 1

Titre de niveau 2

Titre de niveau 3

– **Titre de niveau 4**

Corps du texte

Légendes des figures, tableaux et graphiques

Informations à propos des différents styles utilisés.

Tout le texte est en double interligne.

Le titre de premier niveau (Style « Titre 1 ») : Times 12, majuscules accentuées.

Le titre de deuxième niveau (Style « Titre 2 ») : Times 12, gras.

Le titre de troisième niveau (Style « Titre 3 ») : Times 12, italiques maigres.

Le titre de quatrième niveau (Style « Titre 4 ») : Times 12. Commence par un tiret suivi d'un espace insécable.

Le corps du texte (Style « Normal ») : Times 12, en double interligne.

Notes de bas de page (Style « Note de bas de page ») : Times 10.

Titres des figures, tableaux et graphiques (Style « Figures et tableaux ») : Times 12. La légende commence par le libellé approprié suivant : Tableau, Figure ou Graphique. Ce libellé est suivi d'un numéro d'ordre (par exemple : Tableau 1.; Tableau 2.; Figure 3.; Tableau 4.; etc.). Vient ensuite la description de ce qui est présenté.

L'appel de note de bas de page s'insère ainsi¹.

Il n'y a pas d'espacement lors d'un changement de paragraphe. En revanche, il y a un espacement au-dessus et au-dessous d'un titre de niveau 1, et seulement au-dessus d'un titre de niveau 2 ou de niveau 3.

Il ne doit y avoir aucune césure des mots, qu'elle soit manuelle ou automatique.

L'emplacement des tableaux, figures et graphiques est indiqué dans le corps du texte. Les tableaux sont composés en utilisant la mise en forme prévue à cet effet par les logiciels de traitement de texte et sont présentés sans trame de remplissage. Ils sont appelés, dans le

¹. Les notes de bas de page sont numérotées de 1 à n jusqu'à la fin de l'article. Le numéro est suivi d'un point « . »

texte, sous la forme (tableau 1) et accompagnés de leur numéro, de leur titre. Ils peuvent encore nécessiter une légende. Titre et légende seront placés sous le tableau.

Les figures sont appelées, dans le corps du texte, sous la forme (figure 1) et les graphiques (graphique 1). Dans le cas de dessins, il est nécessaire que chaque dessin soit d'un trait de bonne qualité. L'utilisation de la quadrichromie est possible, mais son coût est à la charge de l'auteur.

Présentation des tableaux	1999	2000
Correcte	24 %	31 %
Médiocre	65 %	55 %
Inutilisable	11 %	14 %

Tableau 1. Qualité de la présentation des tableaux dans les manuscrits présentés pour publication en 1999 et en 2000 (en pourcentage).

Guide pour les résumés

Le résumé d'un article ne se réduit pas à exposer l'objet d'étude, il est aussi une « fiche technique » qui doit, le cas échéant, indiquer la population étudiée, la méthode utilisée, les résultats...

Généralités concernant l'écriture des résumés	Style	Résumés d'études empiriques	Résumés d'articles théoriques et de revue de question
Pour convenir à l'indexation dans PsycINFO, un résumé ne doit pas dépasser 960 caractères et espaces (environ 120 mots)	Penser que ceux qui lisent un résumé n'ont pas forcément le meilleur niveau de savoir psychologique	<i>Ce type de résumé comporte généralement 100/120 mots</i>	<i>Ce type de résumé comporte environ 75/100 mots.</i>
Utiliser des chiffres pour les nombres, à l'exception des débuts de phrase	Définir tout acronyme et abréviation sauf ceux concernant les mesures	Exposer la question d'investigation en une phrase	Définir le champ, la problématique en une phrase
Utiliser certaines abréviations connues dans le milieu	Donner le nom entier des tests	Donner les caractéristiques pertinentes des sujets (nombre, type, age, sexe, variété, espèce, etc.)	Donner l'objectif, la thèse ou l'organisation et le point de vue (détails nécessaires ou bien sélectionnés)

<i>Utiliser la voie active</i>	Utiliser les noms génériques des médicaments	Donner les méthodes de recueil des données, les procédures, les noms des tests, les dosages, les modes d'administration (surtout si les médicaments sont novateurs ou dans une étude importante).	Expliciter les sources (observation personnelle, publications, etc.)
Commencer par l'information la plus importante, mais ne pas perdre d'espace en répétant le titre	Définissez les termes spécifiques	Donner les résultats incluant le niveau de significativité des statistiques	<i>Conclusions</i>
Ne mettre que les quatre ou cinq concepts les plus importants, résultats ou implications	Utiliser le présent pour décrire les résultats, leur applicabilité future et/ou conclusions et le passé pour décrire les variables manipulées ou les tests appliqués	Donner les conclusions et implications ou applications	
<i>Inclure le maximum de mots clefs dans les phrases, cela améliorera la possibilité, pour les utilisateurs, de trouver des citations de l'article dans la recherche informatisée.</i>	Si possible utiliser la troisième personne plutôt que la première personne pour vous désigner.		
<i>N'inclure dans le résumé que l'information qui apparaît dans le corps de texte.</i>			

Tableau 2. Guide pour les résumés (extrait de la section 1.07 du manuel de publication de l'APA)

LETTRE DE TRANSFERT DE DROIT DE COPIE

Je soussigné,....., auteur principal de l'article objet de la présente lettre de transfert de droit de copie, m'engage en mon nom et en celui des coauteurs de l'article, ci-après dénommés collectivement l'auteur.

Je soumetts l'article original intitulé

.....

ci-après dénommé « l'œuvre », pour publication dans la revue Bulletin de psychologie, ci-après dénommée « la revue », dont le propriétaire et l'éditeur est l'association Groupe d'étude de psychologie, ci-après dénommée « l'éditeur » et qui, dès parution des articles, est réputée propriétaire des droits.

Je garantis à l'éditeur, en mon nom et en celui des coauteurs de l'article, que ce travail est une œuvre originale, n'a pas fait l'objet d'une publication antérieure dans aucun autre journal ou ouvrage et sous aucun autre support médiatique, y compris électronique et n'a été proposé à aucun autre éditeur aux fins de publication.

Par la présente et en contrepartie de la parution de l'œuvre dans la revue, je cède, en mon nom et en celui des coauteurs de l'œuvre, nos droits patrimoniaux à l'éditeur aux conditions décrites ci-après.

L'auteur cède expressément à l'éditeur, outre le droit d'édition, tous les droits patrimoniaux d'adaptation, de reproduction et de représentation afférents à l'œuvre pour tous supports, papier, électronique (notamment internet), ou autres. La présente cession de droits d'auteur est définitive et exclusive au profit de l'éditeur. La présente cession de droits est consentie pour avoir effet en tous lieux, pour tous les pays et toutes les langues, et pour tout le temps que durera la propriété littéraire de l'auteur et de ses ayants droit, d'après les législations tant française qu'étrangères et les conventions internationales, actuelles ou futures, y compris les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Il est convenu que la non-exploitation de l'un ou de plusieurs des droits cédés ne peut en aucun cas remettre en cause la présente cession, lesdits droits étant cédés irrévocablement à l'éditeur.

L'auteur garantit à l'éditeur la jouissance entière et libre des droits cédés contre tout trouble, revendication et éviction quelconque. Il déclare expressément disposer des droits cédés par le présent contrat et que l'œuvre n'a fait l'objet d'aucun contrat d'édition encore valable et n'entre pas dans le cadre d'un droit de préférence, tel qu'il est désigné à l'article L. 132-4 du code de la propriété intellectuelle que l'auteur déclare parfaitement connaître, accordé antérieurement par lui à un autre éditeur.

L'auteur certifie en particulier avoir recueilli de la part des personnes physiques figurant sur les photographies insérées dans l'œuvre leur autorisation expresse pour qu'elles soient utilisées par l'auteur aux fins de publication dans ladite œuvre.

L'auteur conserve le droit d'utiliser son œuvre à des fins non commerciales et, plus précisément, à des fins exclusives d'enseignement ou pour ses travaux personnels de recherche, sous réserve, d'une part, de mentionner le droit de reproduction dont l'éditeur est titulaire sur l'œuvre dès sa publication et, d'autre part, de n'en retirer aucune contrepartie financière. L'auteur adressera à l'éditeur toute demande d'utilisation partielle ou totale qui pourrait lui être adressée par des tiers.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution de la présente cession de droits, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux de Paris (France).

Il est expressément convenu entre l'auteur et l'éditeur que tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution du présent accord est exclusivement soumis à la loi française.

Fait à....., le
.....,

Nom, prénoms Signature :

FORMULAIRE POUR LA CORRESPONDANCE

Afin que les informations circulent efficacement entre la secrétariat de rédaction et vous même, retournez ce document accompagné du transfert de vos droits à l'adresse suivante.

M. le Rédacteur en chef, Bulletin de psychologie, 17 rue de la Sorbonne, 75005 Paris

Nom : Prénom :
.....

Fonctions :
.....
.....
.....

Adresse personnelle :
.....

.....
.....
.....
.....

N° téléphone : N° télécopie :
.....

Adresse électronique :
.....

Adresse professionnelle :
.....
.....
.....
.....
.....

N° téléphone : N° télécopie :
.....

Adresse électronique :
.....

Adresse à laquelle vous souhaiteriez, de préférence, recevoir votre courrier

Courrier : adresse personnelle

adresse professionnelle

Courriel : adresse électronique personnelle

adresse électronique professionnelle

Appendice G
Normes de présentation de la *Revue Pratiques psychologiques*



Instructions aux auteurs

Publiée sous l'égide de la **Société Française de Psychologie (SFP)**, *Pratiques Psychologiques* est une revue qui participe du développement de l'innovation et des connaissances théoriques sur les pratiques psychologiques. La revue accueille les propositions de publications portant sur des recherches à visée appliquée, sur des pratiques innovantes, sur la validation d'outils ou sur des analyses relatives à la pratique de la psychologie. Ces propositions peuvent concerner des champs divers (santé, éducation, justice, travail, etc.) selon toutes les perspectives épistémiques de la psychologie. La revue propose des articles en anglais et en français. Elle accueille des numéros thématiques.

Les travaux doivent être conformes aux instructions ci-dessous. Ces dernières sont dérivées des normes de présentation des manuscrits proposées par le comité international des rédacteurs de journaux médicaux, connu sous le nom de groupe de Vancouver ([International Committee of Medical Journal Editors](#)– ICMJE).

Responsabilités éthiques des auteurs

- Tout manuscrit adressé à la revue est soumis à un comité de lecture anonyme dont l'approbation de l'article, après modifications éventuelles, est nécessaire pour sa publication. Le comité de rédaction se réserve le droit de publier un commentaire à la suite de l'article. Ce commentaire sera soumis à l'auteur avec le bon à tirer.
- Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement ni être publiés simultanément dans une autre revue.
- Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs ainsi que – tacitement ou explicitement – par les autorités sous l'égide desquelles il a été réalisé, et qu'en cas d'acceptation il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.
- Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, les auteurs doivent fournir une autorisation écrite émanant des détenteurs du copyright et citer les sources dans l'article.

Informations sur les [règles d'éthique](#) liées à la publication [d'études scientifiques](#).

Protection des participants aux études de recherche

Tous les investigateurs devraient s'assurer que la conduite et la publication d'une recherche comprenant des données humaines sont en accord avec la [Déclaration d'Helsinki](#) révisée en 2013. Ils doivent avoir l'autorisation de conduire une recherche auprès d'un comité d'évaluation indépendant qu'il soit local, régional ou national (par exemple, comités d'éthique, conseil d'évaluation institutionnel).

Aucune information permettant d'identifier le patient (y compris les noms, initiales ou numéros d'hôpital) ne doit être publiée dans les descriptions écrites, les photographies ou la généalogie, à moins que l'information ne soit essentielle à des fins scientifiques et que le patient (ou ses parents ou son tuteur) ne donne son consentement éclairé par écrit pour la publication. Le consentement éclairé, dans ce cas, nécessite que le patient identifiable ait consulté le manuscrit à publier. Les auteurs doivent révéler à ces patients toute information permettant potentiellement de les identifier qui pourrait être disponible sur Internet ainsi que dans la version imprimée après publication. Le consentement des patients doit être archivé par les auteurs, conformément aux exigences des réglementations ou lois locales. Si elles ne sont pas essentielles, les informations permettant d'identifier les patients peuvent être omises. En cas de doute quant à la possibilité de maintenir l'anonymat, le consentement éclairé doit être obtenu. Par exemple, le fait de masquer la région des yeux sur les photographies des patients ne protège pas suffisamment leur anonymat. Pour plus d'[information](#).

Si des caractéristiques permettant d'identifier les patients sont modifiées pour protéger leur anonymat, les auteurs doivent donner l'assurance que ces modifications ne dénaturent pas la signification scientifique et les rédacteurs doivent le vérifier. Le fait que le consentement éclairé a été obtenu doit être spécifié dans l'article publié.

Par ailleurs, les auteurs doivent s'assurer d'être titulaires exclusifs des droits patrimoniaux sur les photos/vidéos en question. En particulier, ont-ils utilisé des moyens matériels/humains de tiers? C'est le cas, par exemple, de photos/vidéos réalisées dans le cadre professionnel, avec le matériel de l'employeur (AP-HP par exemple), ou avec le concours du personnel de l'employeur (par exemple, chef de service d'un hôpital qui met à contribution d'autres personnes du service). Ces deux points doivent être pris en compte - avec écrits correspondants des patients et des auteurs - pour lever toute réserve au moment de la publication (reproduction et représentation sur tous supports desdits contenus).

Déclaration de soumission

La soumission d'un article implique que ce dernier n'a jamais été soumis précédemment ou simultanément à plus d'une revue, que ce soit dans la même langue ou dans une langue différente.

De même la [publication ne doit pas être redondante](#), c'est-à-dire qu'elle ne doit pas correspondre en grande partie à un article déjà publié sans référence claire et visible à la publication précédente.

Pour en vérifier l'originalité, tout article sera l'objet d'une vérification systématique via l'outil de détection de plagiat [CrossCheck](#).

Les auteurs qui choisissent de déposer leurs travaux sur une plateforme de **preprints** doivent s'assurer que cette dernière identifie clairement les preprints comme n'ayant fait l'objet d'aucun examen par les pairs et qui comprend une déclaration de conflits d'intérêts. L'auteur doit informer la revue d'un éventuel dépôt de son manuscrit sur une plateforme de preprints.

Ne sont pas considérés comme publication antérieure le dépôt des résultats d'un essai dans un registre qui répond aux [critères ICMJE](#). Ce dépôt de résultats doit être limité à un bref (< 500 mots) résumé structuré ou à des tableaux. Les rédacteurs de différentes revues peuvent décider de publier simultanément ou secondairement un article s'ils estiment que cela est dans l'intérêt de la santé publique. Toutefois, les auteurs doivent avoir reçu l'approbation des rédacteurs en chef et des éditeurs des deux revues et respecter les critères ICMJE. Ainsi, il doit notamment être fait clairement mention aux lecteurs de l'existence de plusieurs versions du même titre.

Paternité de l'article

La paternité de l'article implique également la responsabilité et l'imputabilité pour la recherche publiée. Tous les auteurs devront avoir apporté une contribution substantielle à l'ensemble des éléments suivants : 1) à la conception ou aux méthodes de la recherche ou à l'acquisition, l'analyse ou l'interprétation des données, 2) à la rédaction préliminaire de l'article ou sa révision critique impliquant une contribution importante au contenu intellectuel, 3) à l'approbation finale de la version à publier.

Il est attendu des auteurs qu'ils examinent soigneusement la liste et l'ordre des auteurs **avant** de soumettre leur manuscrit et de communiquer la liste définitive des auteurs au moment de la soumission initiale. L'ensemble des ajouts, suppressions ou réorganisations des noms dans la liste des auteurs, doivent être réalisés avant que le manuscrit ne soit accepté et uniquement si de telles modifications ont été approuvées par le rédacteur de la revue. Pour demander ce type de modification, le rédacteur doit recevoir de l'auteur correspondant les informations suivantes : a) l'explication du changement dans la liste des auteurs et b) la confirmation écrite (courrier électronique, lettre) de tous les auteurs indiquant qu'ils acceptent l'ajout, la suppression ou la réorganisation. Dans le cas où des auteurs sont ajoutés ou supprimés, cela inclut la confirmation des auteurs concernés par cette démarche.

Le rédacteur n'examinera l'ajout, la suppression ou la réorganisation des auteurs **après** l'acceptation du manuscrit qu'en des circonstances exceptionnelles. Pendant que le rédacteur examinera la demande, la publication du manuscrit sera suspendue. Si le

manuscrit a déjà été publié en ligne, toute demande approuvée par le rédacteur donnera lieu à un rectificatif.

Liens d'intérêts

La revue suit les pratiques internationales relatives aux liens d'intérêts. Toute soumission de manuscrit doit être accompagnée d'une déclaration de liens d'intérêts.

Un lien d'intérêts existe quand un auteur et/ou un coauteur a des relations financières (salaire, expertise-conseil, brevet, expertise judiciaire rémunérée, source de soutien de l'étude...) ou personnelles (relations familiales, amicales, ou rivalités personnelles, compétition universitaire, convictions intellectuelles...) avec d'autres personnes ou organisations qui sont susceptibles d'influencer ses jugements professionnels concernant une valeur essentielle (bien du patient, intégrité de la recherche...). Plus d'[information](#).

Tous les auteurs doivent donc signaler tout lien d'intérêts que pourrait susciter leur travail de manière générale en suivant les recommandations ci-dessous citées :

1. **Au cas où il n'existe aucun lien d'intérêts**, la mention suivante doit être ajoutée directement en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques) : L'auteur [Les auteurs] déclare [ent] ne pas avoir de liens d'intérêts.
2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) lien(s) d'intérêts** pour un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de manuscrit (avant les références bibliographiques). Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des liens d'intérêts potentiels qui sont à déclarer.

Copyright

Dès qu'un article est accepté, il est demandé à ses auteurs de renseigner un « [Accord de publication dans la revue](#) ». Un courrier électronique est envoyé à l'auteur correspondant pour confirmer la bonne réception du manuscrit, accompagné d'un formulaire « [Accord de publication dans la revue](#) » ou d'un lien pointant vers la version en ligne dudit accord.

Elsevier encourage le partage responsable. Découvrez comment vous pouvez [partager vos travaux de recherche](#) publiés dans les revues Elsevier.

Rôle des sources de financement

Il vous est demandé d'identifier la ou les entités à l'origine de l'aide financière sous-jacente à la conduite des travaux de recherche et/ou à la préparation de l'article. Vous devez également décrire brièvement le rôle du ou des financeurs, le cas échéant, dans a) la conception de l'essai, b) la collecte, l'analyse et l'interprétation des données, c) la rédaction du rapport et d) la décision de soumettre l'article en vue de sa publication. Si la ou les sources de financement n'y ont pas contribué, cela doit alors être mentionné.

Remerciements

Ils figurent à une place appropriée dans l'article (en fin d'article, avant les références) et précisent : les contributions qui appellent un remerciement, mais ne justifient pas une place parmi les auteurs, les remerciements pour les aides techniques, les remerciements pour un soutien matériel ou financier, les liens financiers qui peuvent être à l'origine d'un conflit d'intérêt.

Open access

Cette revue propose aux auteurs l'option d'une publication Open Access de leurs travaux de recherche :

Les articles sont en open access pour les abonnés comme pour le grand public avec une possibilité de réutilisation. Des frais de publication en open access doivent être réglés par les auteurs ou pour leur compte (par ex., par leurs organismes de financement ou leurs institutions).

La revue appliquera les mêmes critères d'évaluation par des pairs et les mêmes normes d'acceptation.

Dans le cas des articles en open access, l'autorisation de (ré) utilisation par des tiers est définie en fonction de la [licences utilisateur Creative Commons](#) suivante :

- **CC BY-NC-ND** : Pas d'utilisation commerciale + permet aux utilisateurs de distribuer et de copier l'article, et de l'inclure dans une œuvre collective (une anthologie par exemple) à condition qu'ils créditent le ou les auteurs et qu'ils n'altèrent ni ne modifient l'article.

Pour cette revue, les frais de publication en open access s'élèvent à 1500 € HT pour les revues et 1 000 € HT pour les autres articles. En savoir plus sur la [Politique de tarification d'Elsevier](#).

Soumission des manuscrits

Votre manuscrit est à soumettre exclusivement en ligne sur le site de la revue à l'adresse suivante :

<https://www.editorialmanager.com/prps>

Pour toute question technique sur l'utilisation de ce site, vous pouvez contacter : france-support@elsevier.com

Ce journal utilise un système de relecture en **double-aveugle**. Cela signifie que l'identité des auteurs est inconnue des relecteurs et vice-versa. Par conséquent, **des fichiers distincts** sont nécessaires pour :

- La page de titre
- Le manuscrit (avec résumé et mots-clefs selon la rubrique sélectionnée)
- Les références bibliographiques
- Les figures et/ou tableaux

Présentation du manuscrit

La présentation formelle du manuscrit doit respecter la totalité des règles suivantes.

Page de titre (fichier séparé)

La page de titre comporte les mentions suivantes :

- le titre (en français ET en anglais), concis, qui indique de manière précise le sujet du travail et ne comporte pas d'abréviations; la rédaction se réserve le droit de le modifier dans le sens de la précision;
- le prénom et le nom de chaque auteur; quand les auteurs appartiennent à des services différents, leurs noms sont suivis de chiffres en exposant qui renvoient aux services ou adresses correspondants;
- les intitulés et adresse **complètes** des services, laboratoires ou organismes d'origine des auteurs; préciser les numéros de téléphone et de télécopie, ainsi que **l'adresse électronique** de l'auteur auquel doivent être envoyés la correspondance et le bon à tirer;

Manuscrit

Résumés et mots clés

Chaque article comporte un résumé en français ET en anglais, sans abréviation ni référence, de 250 mots au maximum.

Les résumés (en anglais comme en français) seront structurés explicitement (en intégrant les noms de section) selon le modèle suivant : Introduction/Objective/Method/Results/Conclusion, sauf pour les revues de questions dont les résumés seront conformes à la structure suivante : Introduction/Literature findings (and/or Clinical findings)/Discussion/Conclusion.

La traduction anglaise de ces résumés doit conserver la même formulation et être revue par un collègue anglophone.

Les mots clés (en français ET en anglais) seront au maximum de 5.

Texte

Rédaction. Le texte est rédigé dans un style clair, concis et précis. Il doit être compréhensible pour un lecteur qui n'appartient au domaine étudié. L'emploi de la première personne n'est pas d'usage. Les retours à la ligne trop fréquents sont à éviter. Les événements passés sont rapportés à l'imparfait ou au passé composé. Tel est le cas, notamment, des rubriques patients et méthodes et résultats. En cas de mention de noms d'auteurs dans le texte, s'ils ne sont que deux, les deux sont cités; s'ils sont plus de deux, le nom du premier auteur est suivi de la mention « et al. ». Les titres et intertitres de même valeur sont signalés de façon identique. Les locutions et abréviations latines usuelles en français s'écrivent en caractères romains, et non en italique.

Plan général de l'article.

Divisez votre article en sections clairement définies et numérotées. Les sous-sections doivent être numérotées 1.1 (puis 1.1.1, 1.1.2, etc.), 1.2, etc. (le résumé n'est pas inclus dans la numérotation des sections). Utilisez également cette numérotation pour les renvois internes : ne vous contentez pas de citer simplement le texte concerné. Un titre court devra être attribué à chaque sous-section.

L'introduction doit être clairement signalée. Pour les articles originaux, il faut traiter dans l'ordre les rubriques suivantes : méthodes, résultats, discussion, conclusions. Pour les lettres à la rédaction, il faut limiter au minimum le nombre de segmentations de l'article. Le corps du texte est suivi des remerciements éventuels, des références, puis des tableaux, puis des légendes des figures. Les figures sont jointes à la suite.

Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont à éviter. Elles doivent être numérotées à la suite dans le texte et ne doivent surtout pas être incluses dans les références.

Unités de mesure, symboles et noms commerciaux.

Les symboles et unités scientifiques doivent être cohérents et conformes aux normes internationales. Les mesures de longueur, hauteur, poids et volume sont dans le système métrique : m, kg, L, ou leurs multiples. Les températures sont en degrés Celsius (°C), les pressions sanguines en millimètres de mercure (mmHG). Les mesures hématologiques et biochimiques sont dans le système des unités internationales. Les médicaments sont identifiés par leur nom générique (dénomination commune internationale), sans majuscule à l'initiale. Sauf nécessité absolue, l'emploi du nom de spécialité est découragé; s'il doit absolument être employé, il doit être accompagné du nom générique du médicament, et le nom de spécialité est suivi du sigle® et du nom de la firme pharmaceutique, si le médicament est peu connu. Le nom commercial d'un appareil porte le sigle TM et, entre parenthèses, le nom du fabricant ou du distributeur. Dans une phrase, les nombres de zéro à dix s'écrivent en toutes lettres. Une virgule précède les décimales dans les textes en

français. Les isotopes sont notés avec la masse atomique en exposant à gauche du symbole (^{131}I).

Tableaux

Les tableaux doivent se comprendre de façon autonome avec leur légende.

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée, numéroté en chiffres arabes et indexé dans le texte par appel de son numéro entre parenthèses. Il est accompagné d'un titre (placé au-dessus) et, éventuellement, de notes explicatives (au-dessous). Il est important de penser à la dimension d'une page écran pour une bonnellisibilité du tableau lors de sa mise en ligne.

Figures/Images

La fourniture des fichiers informatiques des figures est obligatoire. La légende doit être fournie à part indiquant clairement l'objet de la figure et précisant les abréviations en français et en anglais.

Les figures seront publiées en couleurs sur les sites internet em-consulte et ScienceDirect sans frais supplémentaires. Les figures en couleurs sur la revue papier sont au frais de l'auteur. Le tarif est de 600 € pour la première illustration, puis 100 par illustration supplémentaires. La rédaction se réserve le droit de refuser les figures trop nombreuses ou de qualité insuffisante au regard de l'intérêt de l'information apportée.

Les figures doivent être fournies de préférence en format TIFF (.tiff), EPS (.eps), ou PDF (.pdf). Les formats Word, Powerpoint et Excel sont également acceptés. Pour permettre à l'éditeur d'identifier facilement les figures transmises, il est recommandé de nommer les fichiers en indiquant le numéro de la figure et le format utilisé. Par exemple : « fig1.tif », pour le fichier de la figure 1 sous format TIFF.

La résolution minimale des figures doit être de 300 DPI pour les photographies en noir et blanc ou en couleur, et de 500 à 1000 DPI pour les graphiques ou schémas.

La haute résolution est absolument nécessaire pour l'impression.

Compléments électroniques

La revue encourage les auteurs à soumettre avec leur article des compléments électroniques. Il peut s'agir de tableaux, figures, vidéos, QCM, etc. Les compléments électroniques ont pour but d'offrir au lecteur une meilleure condition de lecture d'un élément de l'article (par exemple : grand tableau, trop nombreuses figures), ou d'approfondir un point de l'article, ou encore d'élargir le travail des auteurs.

Ces éléments seront accessibles uniquement en ligne (le lien vers la page de référence étant indiqué dans la version papier de votre article) et seront signalés par un pictogramme figurant en première page de l'article ainsi qu'au sommaire. Vous pourrez ainsi proposer

des images (.gif, .tif, .jpg, .svg, .png, etc.), des vidéos (.mp4, .mpg, .mov, .avi, etc.), des podcasts (.mp3, .wma, .wav), des documents (.doc, .pdf, etc.) des tableurs (.xls, .cvs, etc.) ou des présentations (.ppt, .pps, etc.).

Les vidéos, d'un poids maximal de 150 Mo (exceptionnellement jusqu'à 500 Mo) doivent avoir leur commentaire audio en anglais. Leur durée ne doit pas excéder 8 mn. Il faut prévoir une capture d'écran sous la forme d'une figure légendée afin d'illustrer le lien sur la version papier.

Pour obtenir toutes les informations techniques sur la préparation de ce matériel complémentaire : <http://www.elsevier.com/locate/authorartwork>

Références bibliographiques

Elles sont sous la responsabilité des auteurs et leur précision doit impérativement être vérifiée avant l'envoi du manuscrit. D'une façon générale, les références citées doivent correspondre à des documents accessibles aux lecteurs.

Les normes bibliographiques de *Pratiques psychologiques* sont conformes au *Publication Manual of the American Psychological Association* (6th edition). Les auteurs veilleront particulièrement au respect des normes suivantes :

Article de revue avec un n° DOI

van de Vijver, F., & Tanzer, N. K. (2004). Bias and equivalence in cross-cultural assessment: An overview. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée - European Review of Applied Psychology*, 54, 119-135. doi: 10.1016/j.erap.2003.12.004

Article non anglophone

Genoud, P. A., Brodard, F., & Reicherts, M. (2009). Facteurs de stress et burnout chez les enseignants de l'école primaire [Stress factors and burnout in elementary school teachers]. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée - European Review of Applied Psychology*, 59, 37-45. doi.org/10.1016/j.erap.2007.03.001

Article avec un n° DOI, publié en ligne

Prestwich, A., & Kellar, I. (2013). How can the impact of implementation intentions as a behaviour change intervention be improved? *Revue Européenne de Psychologie Appliquée - European Review of Applied Psychology*. Advance online publication. doi: 10.1016/j.erap.2010.03.003

Numéro spécial d'une revue

Dinet, J., & A. Chevalier A. (Eds). (2012). Recent advances in human information search behavior [Special issue]. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée - European Review of Applied Psychology*, 62(1).

Supplément électronique d'un article de revue

Baurain, C., & Nader-Grosbois, N. (2011). Validation of a method of assessing socioemotional regulation in preschoolers (Appendix: Coding grid of socio-emotional regulation by sequences) [Supplemental material]. *Revue Européenne de Psychologie Appliquée - European Review of Applied Psychology*, 61, 185-194. doi: 10.1016/j.erap.2011.05.007

Chapitre dans un livre

Jouffre, S. (2003). The procedures of measure: Questionnaires and scales. In N. Dubois (Ed.). *A sociocognitive approach to social norms* (pp. 70-93). London: Routledge.

Livre

Fisher, R.P., & Geiselman, R.E. (1992). *Memory-enhancing techniques for investigative interviewing: The cognitive interview*. Springfield : Charles C. Thomas.

Livre collectif coordonné par un rédacteur

Bull, R., Valentine, T., & Williamson, T. (Eds). (2009). *Handbook of psychology of investigative interviewing*. Chichester: Wiley.

Présentation orale

Grist, C. & Tredoux, C. (2012, July). Varying facial similarity with an automated lineup generator. Paper presented at the 30th International Congress of Psychology. Cape Town, South Africa.

Source des abréviations de la revue

Les noms des revues doivent être abrégés selon la List of Title Word Abbreviations.

Conseils à la rédaction

Traductions

Si le texte est soumis en anglais par des auteurs non anglophones, ceux-ci doivent s'assurer de la bonne qualité de l'anglais médical. IL est recommandé aux auteurs qui ne sont pas de langue maternelle anglaise de faire relire et corriger leur texte par un collègue

de langue maternelle anglaise avant de le soumettre, ou de consulter le [support de traduction et editing](#) proposé par Elsevier.

Décision du comité de rédaction

Le comité de rédaction se réserve le droit de prendre trois types de décision :

- Refus
- Acceptation sans modification
- Demande de modifications adressée à l'auteur avec accord secondaire, sous réserve de la conformité des corrections de fond et/ou de forme apportées par l'auteur dans un délai raisonnable.

Le fait de demander des modifications importantes ne signifie pas que l'article est accepté.

Acceptation du manuscrit

C'est donc sur une version ultérieure du manuscrit que sera prise la décision d'acceptation définitive.

Les versions corrigées des différents articles doivent respecter les indications suivantes :

- être accompagnées d'une lettre reprenant chacune des modifications demandées dans les commentaires de lecture, et qui précise :
- soit la modification effectivement apportée au texte par l'auteur;
- soit la raison pour laquelle celui-ci n'a pas souhaité apporter la modification demandée, ou n'a pas été en mesure de le faire.
- sur la version corrigée elle-même, la modification apportée doit être signalée (au moyen de soulignements, surlignages, caractères en couleurs, etc.).

Les versions qui ne respecteront pas ces consignes seront refusées.

Cette rubrique permet aussi un échange entre les lecteurs et les auteurs ou la rédaction, une réponse pouvant être publiée à la suite.

Refus du manuscrit

Les manuscrits refusés ne seront pas réadressés à l'auteur qui sera avisé de cet avis.

Après acceptation

Après Mise en page : ProofCentral

L'auteur correspondant recevra un courrier électronique contenant un lien vers notre système de relecture en ligne qui permet d'annoter et de corriger les épreuves maquettées en ligne dans un environnement similaire à celui de Word. Nous mettrons tout en œuvre pour que votre article soit publié de façon rapide et fidèle. Veuillez n'utiliser cette épreuve que pour vérifier la saisie, les révisions, le caractère exhaustif et la justesse du texte, des tableaux et des figures. Toute modification significative de l'article accepté pour publication ne sera prise en considération à ce stade qu'avec l'autorisation du rédacteur. Il est important de s'assurer que toutes les corrections nous sont renvoyées dans une communication unique. Veuillez vérifier soigneusement votre envoi avant de répondre car toute insertion de corrections ultérieure ne pourra être garantie. La relecture relève de votre seule responsabilité. La validation doit être donnée dans les **48 heures**. En cas de retard, l'éditeur se réserve le droit de procéder à l'impression, après accord de la rédaction, sans la validation de l'auteur. En toute circonstance, la rédaction se réserve la possibilité d'effectuer les corrections de forme nécessaires en dernier ressort.

Sharelink et tirés-à-part

L'auteur correspondant recevra gratuitement un [lien Sharelink](#) personnalisé lui offrant 50 jours d'accès gratuit à la version publiée définitive de l'article dans [ScienceDirect](#). Le lien Sharelink peut être utilisé pour partager l'article via n'importe quel canal de communication, notamment par courrier électronique et les réseaux sociaux. Moyennant un supplément, des tirés à part en version papier peuvent être commandés via le formulaire de commande envoyé une fois l'article accepté pour publication. L'auteur correspondant comme les co-auteurs peuvent commander des tirés à part à tout moment via la [boutique en ligne \(WebShop\)](#) d'Elsevier. Les auteurs chargés de la correspondance ayant publié leur article en open access ne reçoivent pas de lien Sharelink dans la mesure où la version publiée définitive de leur article est disponible en open access dans ScienceDirect et peut être partagée à l'aide du lien DOI de l'article.